

DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 9 • NUMÉRO 1 • JUIN 2008

Le Nunavik ou la terre où vivre



DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 9 • NUMÉRO 1 • JUIN 2008

1 **Le mot de la rédaction**
Une invitation au partage

3 **Éditorial**

4 **Chez nous en région**

SOMMAIRE

8 **Dossier Nunavik**
Le Nunavik ou la terre où vivre

Première partie : focus sur quelques défis et enjeux

Qanuippitaa? Comment allons-nous?

La protection des enfants inuits du Nunavik

Une crise du logement à l'effet domino

Ces jeunes qui tentent de s'éliminer

Créativité, innovation, souplesse et adaptation :
l'expérience du Nunavik

Des investissements pour combler les fractures
numériques du Grand Nord québécois

Aux premières loges des changements climatiques

Regards croisés sur le projet de gouvernance du Nord
québécois

34 **Deuxième partie : Sur le terrain**

L'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit

Le Réseau Qajaq Network : une ressource au service
des hommes en difficulté

Des initiatives de justice communautaire

Isuarsivik fait peau neuve

Miser sur les partenariats pour assurer
le sain développement des enfants

Pigialaurnak Isumatsiarit – Un instant!

Es-tu bien prêt ?

Pagayer vers une vie plus saine

Implantation de 14 maisons de jeunes au Nunavik

Des initiatives pour encourager la persévérance
scolaire des jeunes Inuits

La jeunesse de cœur des aînés!

Savoir-faire traditionnel et développement social

La Voix du Nord

L'entrepreneuriat collectif au service de
l'autonomisation économique, sociale,
politique et identitaire des Inuits

Un nouveau centre de service pour

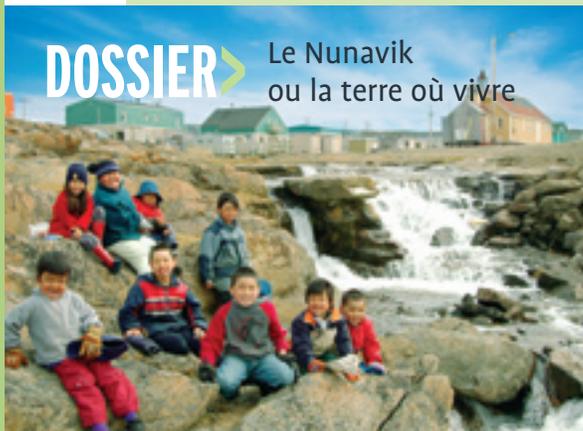
la Caisse d'économie solidaire Desjardins :

la Coopérative de services financiers du Nunavik

Vivre en ville : le qallunaanimiut ou l'Inuit urbain

DOSSIER > Le Nunavik
ou la terre où vivre

PHOTO : SOPHIE DESJARDINS



59 **Innovation sociale**

60 **Autour du municipal**

62 **D'ici et d'ailleurs**

64 **Vient de paraître**

66 **Nouvelles brèves**

La revue : une autre année !

La revue *Développement social* complétera prochainement une autre année. Il y a là, à la fois, quelque chose d'étonnant et quelque chose de rassurant.

En effet, il y a lieu de s'étonner que cette initiative fragile, mise sur pied en 1999, sur une base ponctuelle, par le Conseil de la santé et du bien-être (aujourd'hui disparu pour faire place au Commissaire à la santé), avec la collaboration de l'Association des régions du Québec et la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec (deux organismes également disparus et non remplacés), soit encore bien vivante. D'un bulletin modeste, au tirage initial restreint, sous-financé et s'appuyant sur la contribution de « complices », la revue est devenue, au fil des années, une publication mieux connue, disposant d'un financement qui s'améliore d'année en année, et qui peut compter sur une équipe de rédaction. De plus, cette fragile initiative de 1999 se retrouve maintenant dans le giron d'une institution solide et crédible, l'Institut national de santé publique.

C'est toute une évolution, et il est aussi réjouissant de constater que pendant toutes ces années, le partenariat entourant la revue a continué de se développer, alors même qu'en région s'amorçaient aussi des partenariats intéressants. Depuis quelques années, la tenue de la rencontre annuelle des partenaires permet des échanges entre les représentants d'organisations fort différentes, qui, chacune à leur façon, contribuent à la revue. C'est un temps fort de l'année pour la revue. L'édition 2008 de cette rencontre des partenaires sera déterminante pour son avenir. Outre les orientations qui seront prises, les partenaires procéderont aussi à l'élection des membres du comité directeur. Or, ce comité directeur sera appelé à jouer un rôle majeur au cours des années qui viennent. En effet, il appartiendra à ce comité directeur de voir à consolider le partenariat entourant la revue et à travailler à l'amélioration de son financement.

Un autre défi majeur pour le futur comité directeur consistera à trouver les moyens de renforcer et de mieux supporter le comité de rédaction. La qualité de la revue passe par un solide équilibre entre les membres du comité de direction et de l'équipe de rédaction. Or, le rôle des membres

de la rédaction, de ceux et celles qui font la recherche, les entrevues, l'écriture, la révision, ce rôle passionnant, parce qu'on y côtoie des personnes passionnées, et ingrat, parce qu'on doit souvent travailler seul, bref, le rôle des « artisans » de la revue, mérite d'être adéquatement soutenu. C'est d'ailleurs l'un des messages forts que l'actuel comité de direction entend livrer lors de la prochaine assemblée des partenaires.

Donc, l'année d'activité 2008-2009 de la revue sera particulièrement cruciale, et cela, à bien des égards : reconduction des partenariats, amélioration du financement, distribution plus efficace, mise en place de nouvelles formes de collaboration, renforcement de l'équipe de rédaction, recherche d'une nouvelle synergie entre le comité de direction et l'équipe de rédaction, voilà autant d'enjeux de taille pour l'année qui vient. Mais, comme la revue en a vu bien d'autres par le passé, le comité de direction et l'équipe de rédaction sont confiants de pouvoir relever les défis.

Le Comité de direction,
Denis McKinnon (TNCDC)
Hélène Harvey (CSF)
Sylvain Larouche (RQIIAC)
Michel Morel (OPHQ)
Louis Poirier (INSPQ)

Des changements au sein de l'équipe de rédaction :

Mélanie Chabot, qui est associée à la Revue depuis janvier 2007, a récemment été nommée responsable de la rédaction. Elle remplace ainsi Jean Tremblay, qui partageait jusqu'ici son temps entre la Revue et d'autres fonctions au sein de l'équipe du Développement des communautés de l'Institut national de santé publique du Québec, fonctions qui ont connu une forte croissance au cours des derniers mois. Jean demeurera toutefois un proche collaborateur de la Revue, que ce soit par la production d'articles sur des sujets en lien avec ses nouvelles fonctions ou à travers diverses initiatives entourant le 10^{ième} anniversaire du Forum sur le développement social. En outre, il est déjà acquis que l'INSPQ procédera sous peu à l'embauche d'une autre ressource pour compléter l'équipe de production de la Revue.

Concernant la distribution de la revue...

La revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées auprès de l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

Errata (volume 8 no 2, décembre 2007)

Dans le dernier numéro, deux textes publiés ont été malencontreusement modifiés. Pour rendre justice à leurs auteurs, nous vous invitons à consulter notre site web (<http://www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial>) afin d'en obtenir la version intégrale.

Les textes en question :

- Page 16 : « Tout sur le territoire – réflexion sur l'envers de l'approche territoriale intégrée », de Geneviève Giasson, de la Direction de la diversité sociale, Ville de Montréal.
- Page 29 : « Les indicateurs de développement des communautés : un coup de pouce à l'intelligence collective! », de Réal Boisvert, du comité de rédaction.

Nous nous excusons auprès des auteurs. Bonne lecture!



CHEZ NOUS EN RÉGION

Cette rubrique vise à faire connaître ce qui se fait dans les localités et les régions en matière de développement social. Ces informations nous sont fournies par les instances de concertation régionales en développement social, par les responsables du dossier développement social des Conférences régionales des élus, de même que par les organisations locales elles-mêmes. À cet effet, nous invitons les organisations à nous acheminer les informations relatives à leurs activités, sous forme de brèves nouvelles, à l'adresse : developpement.social@inspq.qc.ca.



Quelques nouvelles

Le bruit a couru, la rumeur s'est propagée, la nouvelle se confirme. Pour continuer le travail de ma collègue France Fradette (Centre-du-Québec), j'ai accepté en janvier dernier, non sans réflexion et consultation, de présider le conseil d'administration du Réseau québécois de développement social (RQDS). Mais ne craignez rien, France est tout près. Elle demeure administratrice.

Ces premières lignes annonçant un certain changement, complétons l'information sur cette mouvance vécue à la dernière assemblée générale du RQDS (2 novembre 2007). Outre France qui change de chapeau, Chantal Lalonde (Lanaudière) qui a si bien orchestré les affaires administratives du RQDS depuis sa fondation, Roxanne Lauzon (Outaouais) et Huguette Boivin (Saguenay – Lac-Saint-Jean) ont décidé de passer le flambeau. Quant à Martin-Pierre Nombré (Île-de-Montréal), un nouveau défi professionnel lui a offert « une nouvelle route ». Mesdames, monsieur, grand merci pour tout le travail accompli.

De nouvelles figures se sont donc installées au bureau de direction. Patricia Hébert (Nord-du-Québec) et Ghislain Anglehart (Gaspésie-Les-Îles) ont été élus en novembre dernier. Récemment, Claire Mailhot (Montérégie-est) acceptait de se joindre au groupe, dans une période qui risque d'être marquante à plusieurs points de vue. Reste deux postes à combler puisque Robert Bourque (Laurentides), aussi élu en novembre, a dû renoncer au mandat qui lui avait été confié, question de disponibilité. Invitation est donc faite aux intéressés.

Pour ce qui est du suivi de l'assemblée générale, comme demandé, les membres du RQDS, ses partenaires et d'autres acteurs du développement social ont été conviés à une journée bien spéciale.

Avec la complicité financière du ministère de la Santé et des services sociaux et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le RQDS, en compagnie de Lise St-Germain (chercheuse à l'Université de Montréal) et de Joannie Rollin du Réseau québécois d'initiatives sociales, a offert une activité de transfert visant une utilisation optimale des connaissances issues de la recherche « Pratiques et initiatives de lutte contre la pauvreté par le développement social intégré au Québec » (travaux présentés le 1^{er} novembre 2008).

L'activité tenue à Québec le 10 juin dernier devait aussi permettre de déterminer, tel un laboratoire, les conditions nécessaires à une appropriation plus étendue des connaissances offertes par la recherche. Des retombées concrètes, souhaitons-nous, pour les régions.

Autre besoin exprimé à l'occasion de l'assemblée générale de l'automne dernier, le RQDS se porte volontaire pour jouer un rôle de premier plan sur la scène nationale, afin de souligner les 10 ans du Forum sur le développement social. Au moment d'écrire ces lignes, il n'était toutefois pas possible de présenter les détails de cette implication, compte tenu de l'absence de différents scénarios toujours à l'étude.

Pour ce qui est du quotidien du RQDS, en plus de se préoccuper de sa vie associative et de son financement, il avait à son agenda hivernal quelques occasions de réseautage qu'il n'a pas manquées. Ces rendez-vous ont permis de mieux faire connaître le RQDS, de mettre en valeur sa mission et, du même souffle, de provoquer le développement d'un portrait « renouvelé » des intentions de développement social qui animent les régions du Québec. L'ouvrage devrait d'ailleurs faire l'objet d'un projet de diffusion dans un avenir rapproché.

C'était donc les plus récentes nouvelles provenant du conseil d'administration du RQDS. Soyez assurés que l'organisation se porte bien et que sans doute, le prochain numéro de la Revue confirmera un printemps et un été qui auront été fort occupés.

Jude Brousseau, président du RQDS
Conseiller en développement social à la CRÉ de la Côte-Nord
Tél. : 418 587-5110
Courriel : jude.brousseau@crecotenord.qc.ca



Centre-du-Québec

Entente spécifique et connaissance!

France Fradette et Monica Jekovska
Comité régional en développement social Centre-du-Québec

Renouvellement de l'entente spécifique en développement social

Comme nous vous l'annoncions dans le numéro de juin 2007 de la revue Développement social, la demande du CRDS pour le renouvellement de l'entente spécifique devait être déposée à la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, en juin dernier. Chose promise, chose due! Le 14 juin dernier, la demande de renouvellement de l'entente spécifique en développement social (jusqu'en 2010) a été acceptée par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec¹.

Un meilleur accès à la connaissance

Lors des tournées des cinq MRC, nous avons souvent identifié un besoin important : l'accès à la connaissance. C'est pourquoi, à la suite des travaux menés conjointement par le CRDS et l'UQTR, un mécanisme d'accueil pour le traitement des demandes concernant l'accès aux ressources universitaires vient d'être mis en place. L'objectif? Permettre à l'UQTR d'être davantage présente dans notre région et faciliter l'accès à un certain nombre de ressources, que ce soit sous la forme de stages, ou encore d'accès à la recherche et à d'autres outils en lien avec le développement social.

L'entente intervenue entre l'UQTR et le CRDS s'adresse aux membres du CRDS et aux instances qu'ils représentent, aux intervenants en développement social du Centre-du-Québec, au personnel de l'UQTR, notamment aux professeurs, aux chercheurs et à toute autre personne ou organisation qui respecte les orientations de l'entente entre l'UQTR et le CRDS et qui aura obtenu l'accord des partenaires signataires de cette dernière. Une fiche particulière a été élaborée afin de soumettre les demandes des intervenants. Celle-ci sera bientôt disponible en ligne sur notre site Internet. Pour l'instant, vous pouvez obtenir cette fiche auprès de France Fradette, coordonnatrice du CRDS, au 819 478-1717, poste 251 ou à ffradette@centre-du-quebec.qc.ca.

Le comité connaissance

Enfin, les travaux du comité connaissance du CRDS continuent à aller bon train. Actuellement, nous travaillons autour de trois principaux dossiers. D'abord, dans le cadre des travaux de monsieur Réal Boisvert (travaux qui ont été présentés dans le numéro de décembre 2007 de la revue Développement social) nous avons étroitement collaboré à l'organisation des rencontres portant sur l'expérimentation du nouvel outil d'appréciation du potentiel de développement des communautés. Ces rencontres ont eu lieu dans trois territoires du Centre-du-Québec au cours du mois de mars 2008.

Par ailleurs, nous poursuivons notre travail lié aux problématiques de la santé mentale et de la détresse psychologique dans un contexte de pauvreté familiale – travail qui est basé sur les résultats d'un sondage auprès de deux cents intervenants de la région et qui visait à connaître leurs besoins en matière de connaissance sur différentes problématiques sociales. Dans le cadre de ces travaux, nous avons produit un document qui vise à saisir les particularités des concepts de la détresse psychologique, de la santé mentale et de la pauvreté, et à donner certaines pistes de réflexion quant aux liens qui peuvent en découler. De plus, nous avons essayé de dresser un portrait statistique national et régional en lien avec ces problématiques à travers la compilation de données provenant de différentes enquêtes régionales, nationales ou canadiennes.

Enfin, notre troisième dossier en cours touche les pratiques innovantes en matière de développement social dans la région du Centre-du-Québec. En effet, nous considérons que depuis sa création en 2004, le Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en matière de développement social du Centre-du-Québec (FRDS) a contribué au développement de nouvelles pratiques et de nouvelles façons de faire le développement social au Centre-du-Québec. De plus, nous considérons que ces pratiques innovantes constituent principalement des savoirs implicites et des apprentissages collectifs produits sur le terrain au sein d'instances démocratiques et par des praticiens plutôt que par des scientifiques. Toutefois, elles sont rarement connues et reconnues, et ceci, même à l'intérieur des organismes d'où elles émergent et ne sont pas nécessairement systématisées pour être largement diffusées. Ainsi, dans une perspective de mise en valeur du développement social en général et de la pratique intersectorielle en particulier, nous avons jugé important de mettre en valeur les retombées de ces projets en se penchant plus en profondeur, principalement sur l'étude des processus de création des pratiques innovantes ainsi que sur les facteurs qui influencent leur émergence.

¹ Les partenaires financiers de l'entente sont : la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec; l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec; Emploi-Québec et Solidarité sociale; le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation; Centraide; l'Office des personnes handicapées du Québec, le Conseil régional des partenaires du marché du travail Centre-du-Québec. Les autres partenaires signataires de l'entente sont : l'Université du Québec à Trois Rivières; le ministère des Affaires municipales et des Régions; la ministre de la région.



Estrie

Place aux savoir-faire d'ici!

Céline des Ligneris
Corporation de développement économique
et communautaire de Sherbrooke

À la fin de 2005, la CDEC de Sherbrooke menait une enquête auprès d'une centaine d'entreprises de l'arrondissement du Mont-Bellevue. Plusieurs sujets étaient abordés : l'achat local, l'embauche locale, leur vision du développement économique de l'arrondissement, etc. Plusieurs idées de projet de revitalisation ont émergées de cette démarche. Un comité, formé d'entrepreneurs, d'élus et d'organisations de l'arrondissement, a alors été mis sur pied pour choisir les projets à mettre en place. Parmi ceux-ci, le projet « Place aux savoir-faire d'ici », lancé depuis octobre 2007.

Le projet consiste en la création d'un marché où particuliers et micro-entreprises de l'arrondissement du Mont-Bellevue font connaître et vendent leurs produits ou services. Un des objectifs est de donner une visibilité à de petites entreprises n'ayant pas pignon sur rue ainsi qu'une expérience de vente à de petits artisans. Ce marché est aussi l'occasion de créer un milieu propice au développement personnel et professionnel des résidents du Mont-Bellevue et de leur faire prendre conscience qu'ils sont le véhicule du développement de leur communauté.

Malgré le froid et la pluie, cette première expérience a été un complet succès : vingt-six artisans, majoritairement des résidents de l'arrondissement du Mont-Bellevue, ont présenté leurs créations et leur savoir-faire aux visiteurs. Peintures, sculptures, savons artisanaux, bijoux, ocarinas, céramiques, scrapbooking et tissages divers ne sont que quelques exemples des produits qui étaient offerts aux visiteurs du marché. De plus, ce projet a également fait de la place aux jeunes : des élèves de l'école secondaire Du Phare ont fait la promotion de leur *Magasin du monde* et d'autres de l'école secondaire le Triolet ont vendu un bon nombre de bacs à compost transitoires.

Entraide, solidarité, partage, contacts, visibilité et confiance, tels ont été les mots des participants pour exprimer leur enthousiasme face à ce projet. *Place aux savoir-faire d'ici* aura donné la chance à des créateurs locaux d'obtenir une reconnaissance pour leur travail, mais également d'échanger avec leurs voisins de quartier.

Grâce à la concertation et à la mobilisation des forces du milieu, la CDEC de Sherbrooke a contribué à mettre en place un projet structurant et novateur qui vise l'amélioration des conditions de vie des personnes et intègre les dimensions économique et sociale. Le partenariat avec le *Service d'aide aux Néo-Canadiens* (SANC) et l'entreprise *Gestion Mor-An* et la collaboration de la *Ville de Sherbrooke* et de *Cité des Rivières* ont aussi grandement contribué à la réussite de cet événement.

Après cette première phase d'expérimentation terrain, la CDEC souhaite mettre en place une phase de développement des compétences et des capacités entrepreneuriales des participants. Des rencontres seront organisées sur des sujets thématiques comme la vente, le marketing, l'approche client, etc. afin d'outiller les artisans.

- les principales étapes d'une démarche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable, soit la mobilisation des citoyens, le portrait du territoire, la vision du développement et le plan d'action;
- les conditions de réussite telles que le partenariat multisectoriel, la communication, le vocabulaire partagé, l'animation, et l'évaluation.

Une grande place a été faite à l'échange d'informations, au partage d'expériences entre les participants et aux exercices pratiques. Ainsi, la formation a eu un effet positif et a favorisé une nouvelle synergie entre les intervenants de différents secteurs (santé, social, communautaire, municipal, économique).

Depuis 2005, le RADD-L est un lieu de partage et de rencontre entre les différentes initiatives territoriales existantes et en devenir. Le RADD-L a pour mission de mobiliser, de sensibiliser, de former et de soutenir les intervenants lanaudois de toutes provenances (agents de développement de diverses organisations, citoyens, élus) impliqués ou désirant s'impliquer dans une démarche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable.

Aujourd'hui, la région de Lanaudière compte plus d'une cinquantaine d'intervenants formés en développement durable des communautés provenant des CLD, CLSC, SADC, CJE, CDRL, TPDSL, DSPÉ-ASSSL, municipalités, organismes communautaires, etc. Plusieurs de ceux-ci accompagnent une quinzaine de communautés de Lanaudière qui sont actuellement en démarche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable.

Pour plus d'information sur cette formation, on peut téléphoner à Chantal Lalonde de la Table des partenaires en développement social de Lanaudière au (450) 759-9944.



Lanaudière

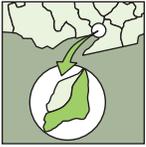
Une formation sur le développement durable des communautés

Chantal Lalonde
Table des partenaires du développement social de Lanaudière

En février et en avril 2008, une trentaine d'intervenants de Lanaudière ont participé à une toute nouvelle formation portant sur le développement durable des communautés.

Très axée sur la pratique, sur l'application terrain et sur les réalités lanaudoises et québécoises, cette formation a été développée par le Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière (RADD-L), pour soutenir les animations locales et le développement durable des communautés.

Cette formation a permis aux intervenants de connaître et de comprendre les étapes d'une démarche d'animation locale en développement durable et d'être mieux outillés pour intervenir sur des territoires. Durant deux sessions de deux jours, les participants ont appris de façon dynamique l'approche, les concepts et les techniques liés à la démarche d'animation territoriale, basée sur la participation citoyenne, dans une perspective de développement durable. Entre autres, ils ont vu :



Montréal

Les entreprises d'économie sociale d'Ahuntsic-Cartierville se regroupent afin de mieux se faire connaître

Sophie Bourque
Corporation de développement économique et communautaire Ahuntsic-Cartierville.

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Ahuntsic-Cartierville a créé, il y a un peu plus d'un an, le Regroupement des entreprises d'économie sociale d'Ahuntsic-Cartierville.

Le lancement de ce regroupement se voulait la concrétisation d'une démarche de concertation amorcée par la CDEC il y a près de trois ans. Dès le départ, tous les promoteurs ont reconnu la pertinence de créer un regroupement. Les objectifs poursuivis par cette initiative locale novatrice sont de deux ordres : d'abord, de permettre aux promoteurs d'échanger et de tisser des liens plus étroits entre eux et, ultimement, de permettre la mise sur pied d'activités qui ont pour but avoué de faire connaître à la population la mission sociale de ces entreprises dynamiques ainsi que les biens et services qu'elles offrent.

Rappelons que ces entreprises œuvrent dans différents champs d'activité tels que le développement de la main d'œuvre et l'insertion socioprofessionnelle, la récupération, les biens et services, la restauration, l'aide domestique, les arts et la culture ainsi que le récréotourisme.

Une vaste campagne de promotion de ces entreprises a été mise de l'avant. Un logo identifiant le regroupement a d'ailleurs été créé.

Les entreprises dans le domaine du meuble peuvent compter sur L'AFAT!

Diane Larocque
Société de développement économique
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

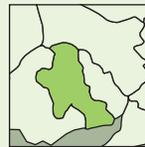
L'entreprise d'économie sociale, appelée les Ateliers de formation et d'apprentissage au travail (AFAT), a pour mission de développer les acquis de pré-employabilité et d'employabilité chez une clientèle âgée de 16 à 30 ans. L'AFAT, qui existe depuis 23 ans, inaugurerait, il y a un peu moins de deux ans, un deuxième atelier de formation à Rivière-des-Prairies. Elle y prépare une main-d'œuvre qualifiée et une qualité de sous-traitance dans la réalisation de contrats d'assemblage, de rembourrage, de recouvrement et de fabrication de structures de meubles en bois.

« En fait, le moyen utilisé n'est qu'un prétexte pour acquérir des compétences transférables pour intégrer le marché du travail », indiquait M. Serge Daigneault, agent de développement. « Ainsi, en collaborant avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île et, depuis peu, avec la Commission scolaire de Montréal, de même qu'avec des Centres Jeunesse, Action main-d'œuvre, etc., nous rejoignons une clientèle de jeunes en difficulté et celle des minorités visibles (environ 30 ethnies différentes s'y côtoient) vivant des situations qui rendent souvent difficiles leur intégration au marché du travail et à leur pays d'adoption. Nous les aidons à combler un manque d'expérience et à acquérir la confiance en soi par le biais de différents corps de métiers non

spécialisés tels que manutentionnaire, couturier, magasinier, aide-rembourseur, débiteur et livreur, dans le but qu'ils deviennent des citoyens à part entière, des payeurs d'impôt. Et c'est aussi gratifiant pour eux que pour nous! », concluait M. Daigneault.

Grâce à l'ajout de l'atelier de Rivière-des-Prairies, ce sont maintenant 600 heures/semaine de production qui sont réalisées au lieu de 75 heures, et ce, par cinq cellules de travail distinctes et fort bien équipées. De quoi compléter les besoins de sous-traitance des entreprises qui ont recours aux services de l'AFAT, et elles sont nombreuses. Par ailleurs, l'on compte plus de 40 entreprises de l'industrie du meuble et du bois ouvré dans la ville de Montréal-Est et l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles. Et même si quelque 2 400 employés y travaillent, l'industrie rencontre de constantes difficultés de recrutement. De plus, l'AFAT répond à une clientèle fidélisée telle que le Palais de justice de Montréal, certains hôpitaux, le gouvernement provincial de même que nombre d'entreprises privées et autres.

L'AFAT poursuit l'investissement requis pour l'acquisition d'équipement ainsi que pour l'organisation optimale des méthodes de production afin de s'assurer d'une qualité inégalée en production et en sous-traitance industrielle. Cette façon de faire permet donc un arrimage adéquat entre l'expertise acquise de la main-d'œuvre, les besoins des entreprises et la viabilité de l'organisme.



Laurentides

Signature d'une première entente spécifique en développement social

Robert Bourque
Conférence régionale des élus des Laurentides

La CRÉ des Laurentides est heureuse d'annoncer la signature d'une première entente spécifique en matière de développement social dans sa région. Cette entente est le résultat d'une longue démarche au terme de laquelle les partenaires en sont venus à collaborer pour soutenir le développement social dans les Laurentides. L'annonce officielle en a été faite à l'automne 2007 par le Ministre du Travail et responsable de la région, monsieur David Whissel.

Une contribution financière de 660 000 \$ sera investie sur trois ans afin de soutenir des projets de développement social dans les huit MRC des Laurentides. Les partenaires financiers de cette entente sont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, la Société d'Habitation du Québec ainsi que l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides. Pour sa part, la CRÉ investit la moitié de l'enveloppe totale, soit 330 000 \$, dont une partie est attribuée à l'embauche d'un conseiller au développement social.

Les principaux objectifs reliés à cette entente sont le résultat d'une collaboration avec le Conseil régional de développement social des Laurentides avec qui il a été convenu de favoriser et de soutenir la concertation locale en développement social dans les MRC, en accordant une attention particulière aux besoins des familles, au logement, au transport et à l'exclusion sociale.



PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

La terre où vivre

«Le Nunavik, ce n'est pas le nord du Québec, mais le cœur du Québec», déclarait en août dernier le premier ministre Jean Charest lors de l'ouverture de la Conférence Katimajit qui se déroulait à Kujjuuaq. Et pour cause. Cette région, située au nord du 55° parallèle, représente ni plus ni moins, avec ses 564 000 km², le tiers de la superficie de la province¹. Et peut-être plus important encore, cette vaste région regorge de richesses naturelles encore peu exploitées en raison du manque de liens terrestres entre l'intérieur et la mer et de la courte saison de navigation qui n'ont pas, jusqu'à maintenant, permis de tirer tous les bénéfices du territoire. «Mais tout ça pourrait bien être appelé à changer, et plus rapidement qu'on le pense», nous apprenait récemment Louis Fortier, océanographe de l'Université Laval et directeur d'Arcticnet, le plus important programme de recherche en réseau sur les changements climatiques à travers le Canada². Car les eaux du Nord seront, de toute évidence, bientôt libérées des glaces plusieurs mois par année, permettant ainsi au passage du Nord-Ouest, tant rêvé par l'explorateur Henry Hudson, de devenir réalité. Pas étonnant donc que le gouvernement fédéral ait récemment eu envie de réaffirmer la souveraineté canadienne en Arctique, dans un contexte où les États-Unis et l'Union européenne, entre autres, perçoivent plutôt ces eaux comme internationales. Or, comme le lançait l'éditorialiste du quotidien *Le Devoir*, Marie-Andrée Chouinard, on ne peut clamer une souveraineté territoriale en négligeant la prospérité de tout un peuple³. Car la souveraineté, c'est d'abord l'occupation du territoire. Et si ce sont les Inuits qui, au fil des ans, ont assuré la présence canadienne sur ces terres, à l'aune des indicateurs nationaux, force est de constater qu'ils font encore figure de laissés-pour-compte.

Une difficile transition

Ils étaient encore nomades il n'y a pas plus de 75 ans. Les voici aujourd'hui répartis dans 14 communautés nichées sur le littoral de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Mais, si les 10 000 Inuits qui habitent cette vaste région vivent aujourd'hui à l'ère Internet, un énorme tribut aura dû être payé à cette modernité.

Au Nunavik, 40 % des habitants ont moins de 15 ans. Et, bien que les jeunes se disent fiers de leurs origines, ils sont nombreux à délaisser les modes de vie traditionnels pour une société de consommation,



fort attrayante, mais dans laquelle ils ne trouvent pas toujours leur place. «Car il n'est pas rare qu'un homme qui aurait pu subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille grâce à la chasse et à la pêche dépende aujourd'hui d'un chèque d'aide sociale», de lancer Thibault Martin, professeur de sociologie au département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. Car la faible disponibilité d'emploi dans la région et la sous-qualification de la main-d'œuvre inuite créent une situation de dépendance économique, de pauvreté et de chômage pour une grande partie de la population. Mais, à la précarité et le sous-emploi, il faut ajouter d'autres chevaux de bataille pour ces jeunes dont la détresse a été mise en lumière par le récent rapport de la *Commission des droits de la personne et de la jeunesse*⁴: négligence, violence conjugale et familiale, abus physiques et sexuels, délinquance grave, décrochage scolaire, taux de grossesse élevé chez les adolescentes, abus d'alcool et de drogue, problèmes de santé mentale et suicide, pour ne nommer que ceux-ci. Et, si la bonne santé dépend d'une

Quelques données socio-économiques¹ :

Population (10 784 habitants en 2006) :

- 90 % de la population est inuite.
- L'inuktitut est la langue la plus souvent parlée à la maison pour 76 % de la population.
- Courbe démographique ascendante : le taux de croissance de la population entre 1996 et 2001 était de 10,5 % contre 1,4 % dans le reste du Québec.
- Près de 50 % de la population totale du Nunavik est âgée de moins de 20 ans et 57 %, de moins de 25 ans.

Éducation et emploi :

- 53,8 % de la population âgée de 20 ans et plus est sans diplôme d'études secondaires (Québec 23,5 %).
- 63 % de la population âgée de 15 à 24 ans ne fréquente pas l'école (Québec 33 %).
- Le taux de chômage était de 14,4 % en 2001 (Québec 8,2 %).
- La majorité des emplois, qu'ils soient à temps plein (53 %) ou à temps partiel (67 %), se trouvent dans le secteur public et parapublic.

- Le revenu moyen des hommes inuits âgés de 15 ans et plus était de 19 555 \$ en 2000, alors qu'il était de 50 047 \$ pour les hommes non-inuits habitant la région.

Logement et coût de la vie :

- Taux de propriété de 3 % (Québec 58 %)
- Moyenne de personnes par logement 3,9 (Québec 2,2)
- Coût d'un panier à provisions hebdomadaire d'une famille de quatre à Kuujuaq : 230 \$ (Montréal 144 \$)

Santé et adaptation sociale :

- Espérance de vie à la naissance de 66,7 ans contre 79,3 pour le reste de la province
- De 2000 à 2002, le suicide a représenté 22 % des causes de mortalité (Québec 2 %).

¹ Données tirées de : *Coup d'œil sur le Nunavik. Édition 2007*, Kuujuaq, Société Makivik, 2007.

multitude de facteurs, dont l'environnement social et physique, mais aussi de la scolarité, du revenu, du statut social, du quartier ou du village où l'on habite⁵, on ne peut être étonné des chiffres rendus publics par Statistique Canada qui révèlent que l'espérance de vie des Inuits, en 2001, était de plus de 12 ans inférieure à celle du Canada dans son ensemble⁶.

Évidemment, on ne saurait expliquer tous ces phénomènes sans tenir compte de l'histoire récente de la population du Nunavik et des changements profonds qui ont marqué l'évolution de cette société au cours des dernières décennies. Mais ces réalités en cachent une autre : l'extraordinaire capacité d'adaptation des Inuits et leur volonté titanique d'arriver à produire une modernité à leur image.

Définir sa propre modernité

On le sait – on le promet, on le défend même! – les acteurs locaux ont souvent cette extraordinaire capacité de trouver des solutions aux problèmes qui les concernent en misant sur les potentiels individuels et collectifs. Les Nunavimmiuts – c'est ainsi qu'on appelle ceux qui habitent le Grand Nord québécois – ne sont pas en reste. Car, pour soutenir le développement de leurs communautés, les Inuits ont, au cours des dernières décennies, favorisé le développement de projets leur permettant de maintenir leur mode de vie, en puisant dans leurs propres ressources, dans leurs propres talents, tout en utilisant les ressources mises à leur disposition par la modernité. Comme l'explique Thibault Martin, si les Inuits mènent un combat pour leur survie sur tous les fronts (poli-



SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PRINCIPE, LE 5 DÉCEMBRE 2007, PAR MESSIEURS CHUCK STRAHL, MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD DU CANADA, PITA AATAMI, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ MAKIVIK, BENOIT PELLETIER, MINISTRE RESPONSABLE DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DE LA RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC ET JEAN CHAREST, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC.



PHOTO : MÉLANIE CHABOT

FORUM KATIMAJIIT, KUUIJUAQ, AOÛT 2007

« Notre culture ne peut être réduite à ses seuls éléments traditionnels. Notre culture fournit une base et une cohésion aux gestes quotidiens – hier, nous allions à la chasse; aujourd’hui, nous bâtissons nos coopératives; et demain, nous dirigerons notre gouvernement et nos institutions. »

– PUVIRNITUQ, SAGLOUC, IUUJIVIK, 1977.

« EXTRAIT DE JEAN-JACQUES SIMARD (2003). LA RÉDUCTION. L'AUTOCHTONE INVENTÉ ET LES AMÉRINDIENS D'AUJOURD'HUI, SILLERY, ÉDITIONS DU SEPTENTRION. »

tique, social, économique, culturel, éducatif et environnemental), c'est qu'ils souhaitent maintenir leur mode de vie distinct, bien sûr, mais surtout, c'est qu'ils souhaitent le rendre compatible avec les réalités nouvelles. En d'autres termes, pour les habitants du Nunavik, il ne s'agit pas de concevoir un développement en marge, mais plutôt de penser le développement de la région en adaptant les institutions, les services, les pratiques aux réalités et aux besoins locaux. Mais tout cela exige des compromis de part et d'autre, de la souplesse, de la négociation, de la co-construction afin que les institutions et les pratiques locales puissent coopérer avec les autres institutions et façons de faire qui leur sont imposées ou qu'ils ont choisi de se donner.

Vers l'institutionnalisation d'une gouvernance à l'échelle régionale

À cet égard, les institutions et le mode de gouvernance qu'ont choisi les Inuits est révélateur de cette volonté de co-construction si chère aux

Inuits. En effet, à la suite de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), signée en 1975 entre les Inuits, les Cris et le gouvernement du Québec, les Inuits ont choisi de se doter d'institutions publiques, non ethniques et ouvertes à tous les résidents de la région. Ainsi, sur le plan local, les villages ont un statut comparable à celui d'une municipalité en ayant essentiellement les mêmes pouvoirs et compétences que les autres municipalités du Québec. Ils sont, par ailleurs, dirigés par un maire et un conseil municipal élu par l'ensemble des résidents, qu'ils soient Inuits ou allochtones. Sur le plan régional, c'est l'Administration régionale Kativik (ARK), organisme supramunicipal, qui est chargé de l'administration des affaires publiques dans divers domaines de compétence dont le développement économique, l'emploi, la formation de la main-d'œuvre, l'assurance sociale, les transports, les services policiers, les télécommunications, l'environnement, les ressources renouvelables, l'aménagement du territoire, etc. À cela, il faut ajouter des institutions parapubliques qui ont aussi été créées à la suite de la CBJNQ, telles que la Commission scolaire Kativik et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik qui, à leur deux, ont été chargées de l'administration des services et programmes en matière d'éducation, de santé et de services sociaux.

Mais, comme beaucoup de régions du Québec, les Inuits souhaitent bénéficier d'une plus grande autonomie dans divers domaines de compétence, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la culture. Car, s'ils ont obtenu l'administration de divers services et programmes, ceux-ci souhaitent aussi pouvoir en définir la nature et les contenus, par et pour eux-mêmes, et en déterminer les priorités. En somme, ce qu'ils souhaitent, c'est de détenir suffisamment de pouvoirs pour gérer véritablement ces compétences. À cet égard, la signature, le

FORUM >

Benoît Pelletier
Ministre responsable des Affaires autochtones
et de la région du Nord-du-Québec



« La nation inuite est appelée à se prendre davantage en charge, dans un contexte d'une relation renouvelée avec l'ensemble des québécois »

La nation inuite est très fière de ses traditions, dont certaines sont même millénaires. Elle est à la recherche d'un avenir meilleur pour elle-même et cette quête se double d'une volonté d'affirmation identitaire qui se caractérise par la préservation de valeurs communautaires très fortes et d'une culture distincte solidement ancrée dans l'histoire. Les francophones du Québec sont particulièrement sensibles à ces aspirations puisque, à certains égards, ils ont des visées semblables en terre d'Amérique.

L'année 2007 aura été particulièrement effervescente pour les Inuits du Québec puisque deux événements de la plus haute importance sont venus ponctuer le cours des choses. Je pense ici à la tenue de la Conférence Katimajit, laquelle poursuivait l'objectif d'améliorer les conditions socioéconomiques des 14 villages nordiques. Dans le cadre de cette rencontre, le gouvernement dont je fais partie s'est engagé à faire avancer les priorités de la région par d'importants investissements pour soutenir les projets de développement social et économique proposés par les communautés inuites elles-mêmes. Mais je pense aussi à la signature, le 5 décembre dernier, entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et la Société Makivik, de l'entente de principe visant à créer le gouvernement régional du Nunavik, une première au Québec et au Canada. La naissance prochaine d'une telle institution marquera le pas vers une responsabilisation accrue des collectivités inuites et consolidera la prise en charge de leur propre gouvernance.

Malgré la soif d'autonomie des Inuits, il existe toujours une forte volonté de leur part de contribuer à l'essor du Québec et de coexister harmonieusement avec l'ensemble des Québécois. L'an dernier, dans la foulée de la mise sur pied de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, mieux connue sous le nom de commission Bouchard-Taylor, la société québécoise a d'ailleurs entamé une profonde réflexion sur sa personnalité et sur la manière dont elle peut évoluer dans le respect de ses différentes composantes. Au-delà de ce questionnement de fond, quelques certitudes s'imposent d'elles-mêmes quant aux relations qu'entretient le gouvernement du Québec et les nations autochtones. À titre d'exemple, lors du forum Katimajit, la mobilisation des décideurs gouvernementaux et des leaders inuits a permis d'ouvrir de nouveaux horizons. Des jalons de notre avenir commun y ont été posés. Un peu avant, soit en octobre 2006, à Mashteuiatsh, le Forum socioéconomique des Premières Nations avait, lui aussi, permis d'envisager des solutions novatrices afin de répondre aux besoins des premières nations du Québec. À cet égard, notons d'ailleurs que d'importantes négociations progressent à bon rythme, notamment avec les Innus et les Atikameks. Des discussions se poursuivent aussi avec les Hurons et les Algonquins, pour ne mentionner que ces nations.

À travers ces grands rendez-vous, on sent que la relation du gouvernement du Québec avec les nations autochtones en général, et avec la nation inuite en particulier, se définit autour d'une sincère et réelle volonté de faire naître une solidarité nouvelle. Ensemble, nous construirons l'identité québécoise dans le respect mutuel de nos différences et en misant sur la convergence de nos efforts. Je suis assuré qu'ensemble, nous cheminerons vers un avenir encore plus prometteur. À cette fin, je réitère mon objectif personnel, qui est de concilier les droits de chacun en vue de parvenir à une cohabitation pacifique et fructueuse de nations distinctes, certes, mais néanmoins associées dans la recherche d'un Québec plus prospère, plus juste et plus équitable.

5 décembre dernier, d'une entente de principe pour l'établissement d'un gouvernement régional du Nunavik entre les gouvernements provincial, fédéral et la Société Makivik⁷ constitue une réelle avancée en ce sens. Car, si l'entente n'octroie pas de nouvelles compétences, elle permet cependant de les regrouper entre les mains des élus qui pourront ainsi répartir les ressources en fonction des priorités locales. Ceci permettra par ailleurs une action plus efficace sur les problèmes locaux en permettant de les aborder dans leur ensemble et non plus de manière sectorielle.

Depuis le printemps 2007, une coalition québécoise formée d'une quinzaine de personnalités issues des milieux coopératifs, universitaires et communautaires réclame la création de gouvernements régionaux autonomes qui auraient la responsabilité de la gestion des services sociaux, de la santé, des écoles, des ressources naturelles, de la culture, de la voirie, de l'aménagement, de l'environnement, du patrimoine, de la justice de proximité et du développement économique et touristique. Pas étonnant donc que l'annonce de la création d'un gouvernement régional au Nunavik ait suscité beaucoup d'intérêt ailleurs au Québec en mettant notamment l'eau à la bouche des présidents des conférences régionales des élus (CRE) du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Les-Îles et de la Côte-Nord⁸. Enjeu commun donc, mais coloré de particularités locales pourrait-on dire!

Un rendez-vous socioéconomique : le Forum Katimajit

Ces particularités locales sont évidemment nombreuses – ne serait-ce qu'en raison de l'isolement physique des villages et de la rigueur du climat – et représentent autant de défis et enjeux pour les Nunavimmiuts. D'ailleurs, en août dernier, ceux-ci ont tenu un important forum socio-économique, le Forum Katimajit, qui a rassemblé les principaux acteurs de la région de même que les principaux ministres du Québec, le ministre des Affaires indiennes et du Nord-Canada, en plus d'être diffusé largement grâce à la radio régionale. La tenue de ce Forum avait longuement été préparée par les organisations de la région qui, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, avaient été chargées de dresser un portrait de la situation de leur secteur respectif. C'est ainsi que le Forum Katimajit a permis de faire le point sur l'économie et l'emploi, la culture et l'éducation, la santé, les services sociaux et les services à la petite enfance, les infrastructures et l'habitation, l'environnement communautaire et le développement durable. Et, si ce forum a démontré combien les préoccupations des acteurs sont nombreuses et que beaucoup reste à faire pour

améliorer les conditions de vie des habitants de la région, il a aussi démontré leur ferme volonté de trouver des solutions en renforçant, notamment, le dialogue et la concertation. À cet effet, une table ronde Québec-Canada-Nunavik, la « Table Katimajit », a été mise sur pied afin de poursuivre le dialogue initié. Nous vous invitons donc, dans cette première partie du dossier, à prendre part au dialogue, en prenant connaissance de quelques-uns de ces importants défis et enjeux auxquels sont confrontés les Nunavimmiuts.

Pour en savoir plus :

Le portail du Nunavik : www.nunavik.ca
Administration régionale Kativik : www.krg.ca
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik : www.rrsss17.gouv.qc.ca
Commission scolaire Kativik : www.kativik.qc.ca
Société Makivik : www.makivik.org

Chaire condition autochtone. Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée : www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/Fr/index.html

Nunivaat : banque de données publique, indépendante et permanente qui s'adresse à quiconque est intéressé aux réalités du Nunavik. Réalisée par l'Université Laval, en collaboration avec l'Administration régionale Kativik, cette banque contient des données statistiques provenant d'agences comme Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec, de compilations et d'études spéciales. On peut y accéder à l'adresse suivante : www.nunivaat.org

¹ Le Nunavik fait parti de la région administrative Nord-du-Québec.

² Louis-Gilles Francoeur, « L'équilibre climatique en péril », *Le Devoir*, 24 avril 2008, p. A1.

³ Marie-Andrée Chouinard, « Briser la glace », *Le Devoir*, 11 juillet 2007.

⁴ Louise Sirois, Karina Montminy et Réal Tremblay (2007). *Nunavik - Enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson - Rapport, conclusions d'enquête et recommandations*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

⁵ Gouvernement du Québec (2007). *La santé autrement dit... Pour espérer vivre plus longtemps*, Québec, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.

⁶ Russell Wilkins, Sharanjit Uppal, Philippe Finès, Sacha Sénécal, Éric Guimond et René Dion (2008). *Espérance de vie dans les régions où vivent les Inuits au Canada, 1989 à 2003*, Statistique Canada.

[<http://www.statcan.ca/francais/freepub/82-003-XIF/2008001/article/10463-fr.htm>]

⁷ Société Makivik : organisme ethnique, créé en 1978 par loi provinciale, visant à superviser la mise en œuvre des dispositions de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). C'est d'ailleurs cette organisation qui administre les fonds compensatoires issus de la CBJNQ.

⁸ Carl Thériault, « Gouvernement régional du Nunavik. Une idée inspirante pour l'Est », *Le Soleil*, 15 août 2007, p. 23.

FORUM >

Pita Aatami
Président de la Société Makivik



« Dans le cadre du Forum Katimajit, nous avons été en mesure de mettre en place une dynamique productive et efficace entre les divers organismes du Nunavik, et nous ferons tout en notre pouvoir pour maintenir ce climat et en tirer profit. »

Du point de vue de la Société Makivik, la tenue du Forum Katimajit constitue l'une des plus grandes réussites des dernières années sur le plan du développement social et économique de notre région. Il s'agit d'un moment qu'on pourra incontestablement inscrire à l'histoire : c'était la première fois qu'un si grand nombre de ministres et de représentants de divers organismes du Nunavik s'assoiaient à la même table afin de discuter et réfléchir autour des grands enjeux sociaux, économiques et culturels du Nunavik. D'ailleurs, un résultat important de cette rencontre, outre les multiples engagements pris par les gouvernements du Canada et du Québec, réside dans ce partenariat issu de la préparation et de la tenue de cette rencontre. Nous avons été en mesure de mettre en place une dynamique productive et efficace entre les divers organismes du Nunavik, et nous ferons tout en notre pouvoir pour maintenir ce climat et en tirer profit; cette dynamique créée entre les organismes constitue un outil de développement sur lequel nous devons capitaliser et sans lequel nous ne pourrions répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés. En ce sens, on peut affirmer que le Forum Katimajit a constitué un premier pas dans une direction, à la fois nouvelle et novatrice, que nous souhaitons maintenir.

Par ailleurs, la plus grande autonomie – que permettra la création d'un gouvernement régional du Nunavik – contribuera à consolider cette dynamique de concertation et de partenariat entre tous les acteurs de la région. En effet, cette nouvelle forme de gouvernance permettra aux membres élus, dans chacune des régions, de discuter autour d'une même table des différentes problématiques selon leur angle et leur perspective. Cela permettra d'établir les priorités sur une base collective et d'élaborer ensemble les solutions appropriées. Évidemment, la Société Makivik ne fera pas partie de ce nouveau gouvernement et continuera plutôt à agir à titre d'organisme responsable des droits d'aïnesse des Inuits. Elle devra s'assurer que les décisions prises par cette nouvelle structure le seront dans le respect de nos traditions et qu'elles contribueront au développement social et économique de la région.

Au cours des années à venir, nous devons évidemment mener à terme les importants dossiers que sont l'entente finale sur le gouvernement régional du Nunavik et la création d'un district électoral pour la région. Mais, sans l'ombre d'un doute, la jeunesse sera au cœur de nos préoccupations. Nous devons concerter nos efforts afin de nous assurer que leur développement puisse se faire dans un environnement sain, respectueux et harmonieux. Le plus grand souhait que je puisse formuler est celui de voir mon peuple se développer dans un monde moderne, mais en accord avec ses traditions et son identité. Et la Société Makivik fera tout en son pouvoir afin que ce souhait puisse se réaliser dans un avenir rapproché.

Qanuippitaa? Comment allons-nous? Une vaste enquête de santé réalisée auprès des Inuits du Nunavik - 2004

PAR MÉLANIE ANCTIL ET SUZANNE BRUNEAU
INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Un peu plus de dix ans après la réalisation de l'enquête menée par Santé Québec au Nunavik, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSN) jugea important d'organiser une nouvelle enquête sur son territoire en vue de suivre l'évolution de l'état de santé et de bien-être de sa population. En 2003, la Direction de la santé publique (RRSSN) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) mandatait l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), en collaboration avec l'Unité de recherche en santé publique du CHUL, pour planifier, coordonner et administrer cette grande enquête à bord de l'Amundsen, navire de la Garde côtière canadienne. L'enquête intitulée *Qanuippitaa? Comment allons-nous?* allait se dérouler du 31 août au 1^{er} octobre 2004.

Après une année de préparation, une équipe enthousiaste est enfin prête pour la grande aventure. Le 29 août, après avoir passé quelques jours à Québec afin de suivre une formation essentielle à l'accomplissement des différentes tâches reliées à l'enquête, toute l'équipe s'apprête à prendre l'avion pour Churchill, Manitoba où se trouve l'Amundsen. Le soir de l'arrivée, le navire quitte le quai en direction de Kuujuarapik, notre première destination. Contre vents et marées, le beau et grand navire rouge naviguera d'une communauté à l'autre pour compléter son périple à Kuujuaq, le 30 septembre 2004.

Pendant ce temps, sur le terrain, trois équipes parcourent déjà le territoire pour préparer les communautés et les participants à l'arrivée du navire. À l'aide d'une liste des maisons préalablement choisies au hasard, l'équipe contacte et rencontre les futurs participants pour leur faire signer le formulaire de consentement, fixer un rendez-vous sur le navire et remplir le questionnaire-maisonnette. Le visionnement d'un DVD permettra aussi aux participants de bien comprendre ce à quoi ils devront s'attendre lors de leur visite sur le navire.

Dès que le navire s'amarre près d'une communauté, celle-ci vit littéralement au rythme de l'enquête de santé. Les infirmières quittent le navire pour la communauté dès 6h30 afin de rencontrer les participants dont la visite sur le bateau est prévue en après-midi. À son retour, la barge ramène au bateau les premiers participants. Une fois à bord, les participants inuits sont accueillis par un des leurs et dirigés vers la clinique où

des prélèvements sanguins sont effectués en plus de différentes mesures anthropométriques. Des tests spécifiques sont par ailleurs administrés aux femmes de plus de 50 ans (densité osseuse) et aux personnes de 40 ans et plus (moniteur cardiaque, ultrason de la carotide). Un test d'intolérance au glucose ainsi qu'un test auditif sont aussi effectués. De plus, les participants sont ensuite invités à rencontrer des intervieweurs afin de répondre à deux questionnaires.

Entre 40 et 60 participants étaient rencontrés chaque jour. Au total, plus de 1000 participants ont été rencontrés. Ces derniers devaient prévoir environ trois heures pour compléter les différents tests et questionnaires. Malgré les longues heures de travail, l'esprit d'équipe à bord de l'Amundsen fut exceptionnel. Tous s'encourageaient et se soutenaient dans les moments plus difficiles.

Une fois de retour à Québec, de nouvelles équipes ont été mises à contribution afin de saisir et analyser les données colligées lors de l'enquête. Dix-sept fascicules thématiques, un rapport sur la nutrition ainsi qu'un rapport méthodologique ont été rédigés grâce à la collaboration de différents professionnels du réseau de la santé et du milieu universitaire. Les informations recueillies, que nous proposons de résumer brièvement ici, permettent de dresser, à un moment précis, l'état de santé et de bien-être des Inuits du Nunavik, en plus de fournir des données sur divers déterminants de la santé.



PHOTO : ISABELLE DUBOIS

État de santé physique

Grâce à une alimentation riche en produits de la mer, la population du Nunavik a jusqu'à présent été relativement bien protégée contre certaines maladies (les maladies cardiovasculaires notamment). Cependant, la présence accrue de certains facteurs de risque (obésité, intolérance au glucose, usage de la cigarette, de drogues et alcool, changements dans l'alimentation, manque d'activité physique) indique une possible détérioration de l'état de santé dans l'avenir. L'obésité est d'ailleurs un problème à surveiller compte tenu de ses multiples implications pour la santé. En 2004, six adultes sur dix présentaient un surplus de poids ou étaient obèses, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 1992. Bien que les taux les plus élevés d'obésité soient observés chez les femmes et les adultes plus âgés (50 à 74 ans), les augmentations les plus marquées entre 1992 et 2004 se retrouvent chez les hommes et les jeunes. Bien que le taux du diabète au Nunavik soit comparable à celui du Canada, la situation risque vraisemblablement de se détériorer dans l'avenir compte tenu des implications que comporte l'obésité sur l'apparition du diabète (la majorité des diabétiques de l'enquête présentaient un surplus de poids ou étaient obèses).

Santé et habitudes de vie

L'usage de la cigarette est largement répandu au Nunavik. En 2004, trois personnes sur quatre (70 %) fumaient, comparativement à une personne sur quatre (22 %) ailleurs au Québec. C'est d'ailleurs chez les jeunes de 18 à 29 ans que l'on retrouve la plus grande proportion de fumeurs (89 %). En ce qui concerne la consommation d'alcool, la proportion de buveurs s'élevait à 77 % au Nunavik en 2004, une augmentation de 17 % par rapport à 1992. Par ailleurs, près du quart (24 %) des buveurs affirment avoir consommé cinq verres ou plus en une même occasion, et

ce, au moins une fois par semaine au cours de la dernière année. Cette proportion est trois fois plus élevée qu'ailleurs au Québec (7,5 %). Les données relatives à l'usage de la cigarette et à la consommation d'alcool pendant la grossesse sont à cet égard préoccupantes compte tenu des effets néfastes aujourd'hui connus de ces substances sur la santé des mères et de leur enfant : 82 % des femmes affirment avoir fumé lors de leur dernière grossesse (Québec : 33 %), alors que 44 % rapportent avoir consommé de l'alcool.

D'un autre côté, six répondants sur dix (60 %) affirment avoir consommé de la drogue au cours de la dernière année, une proportion quatre fois plus élevée qu'ailleurs au Canada. Le cannabis est la drogue la plus fréquemment consommée au Nunavik. Les résultats montrent aussi que la consommation de drogues (cannabis, cocaïne, solvants) a considérablement augmenté au Nunavik comparativement à 1992.

Nutrition et habitudes alimentaires

L'enquête a aussi permis d'évaluer la nutrition et les habitudes alimentaires des Inuits. Les résultats ont révélé que l'apport alimentaire en fruits et légumes, en produits laitiers et produits céréaliers s'est avéré particulièrement faible le jour précédant l'enquête. La consommation d'aliments traditionnels, (aliments issus des activités de la chasse et de la pêche), était toujours importante en 2004, quoique moins élevée qu'en 1992. La consommation d'aliments traditionnels contribuait par ailleurs davantage à l'apport alimentaire des adultes plus âgés, alors que la consommation d'aliments commerciaux contribuait davantage à l'apport alimentaire des plus jeunes.

Il est aussi intéressant de constater que la catégorie « autres aliments » pour lesquels il est recommandé d'avoir une consommation modérée (beurre, confiture, friandises, chips, boissons gazeuses, café, alcool, etc.) représentait la princi-

pale source de calories des Inuits le jour précédant l'enquête. De plus, la consommation d'aliments et de boissons sucrés (boissons gazeuses et aux fruits) est plus élevée en 2004 qu'en 1992. Ces boissons représentaient en fait la principale source de glucides des répondants le jour précédant l'enquête et s'est d'ailleurs révélée beaucoup plus élevée chez les jeunes adultes. Il est important de compléter cette section en soulignant que l'insécurité alimentaire représente un problème majeur pour un nombre important de ménages inuits. En 2004, près d'une personne sur quatre aurait manqué de nourriture au cours du mois précédant l'enquête.

La santé psychosociale et mentale

La santé mentale et psychosociale est un déterminant non négligeable lorsqu'il est question de santé. Cela dit, la majorité des Inuits (73 %) se disent satisfaits ou très satisfaits de leur vie en général. Cependant, 13 % de la population (davantage de femmes, de jeunes et de personnes à faible revenu)



PHOTO : ISABELLE DUBOIS

présentait un niveau élevé de détresse psychologique souvent associé à la consommation d'alcool et de drogues de même qu'à une histoire de violence sexuelle ou physique. Les données de l'enquête montrent par ailleurs qu'en 2004, 14 % des Inuits auraient sérieusement pensé s'enlever la vie au cours la dernière année et que 6,7 % auraient tenté de se suicider.

La situation au regard de la violence est préoccupante : plus de la moitié des adultes (54 %) rapportent avoir été victimes de violence physique au cours de leur vie. De plus, 32 % aurait été victime d'agression sexuelle ou de tentatives d'agression sexuelle au cours de l'enfance ou de l'adolescence, et 20 % aurait rencontré le même problème à l'âge adulte. Bien que la violence sexuelle ne soit pas à négliger chez les hommes, la situation est d'autant plus préoccupante chez les femmes. Une femme sur deux (49 %) affirme en effet avoir été victime d'agression sexuelle ou de tentatives d'agression sexuelle alors qu'elle était mineure; une sur quatre (27 %) aurait rencontré le même problème à l'âge adulte.

Environnement et santé

En ce qui concerne l'exposition aux contaminants environnementaux, les résultats révèlent une diminution importante des concentrations sanguines pour les métaux lourds (cadmium, mercure et plomb) et les polluants organiques persistants classiques (BPC, pesticides) entre 1992 et 2004. Cependant, une proportion importante d'Inuits continue d'afficher des concentrations au-dessus des niveaux acceptables selon Santé Canada.

Des suites

Dans les mois qui ont suivi l'enquête, les participants dont les analyses sanguines présentaient des anomalies, ont reçu une lettre les informant de leurs résultats et les invitant à se présenter au CLSC de leur communauté. Dès l'autom-

ne 2005, les résultats préliminaires de l'enquête ont été présentés au Conseil d'administration de la RRSSN et diffusés simultanément à la radio régionale. Un an plus tard, un DVD présentant des images tournées lors de l'enquête ainsi que quelques faits saillants a été produit et distribué dans toutes les maisonnettes du Nunavik. Récemment, les 17 fascicules dévoilant les résultats de l'enquête ont été présentés officiellement à la population. Un dernier fascicule présentant les faits saillants sera traduit en inuktitut et distribué dans toutes les communautés.

Les résultats présentés ici tracent un bref portrait de l'état de santé des Inuits du Nunavik en 2004. Ce portrait, qui n'est pas des plus positifs, présente un défi de taille pour les autorités régionales de la santé. Il faut savoir qu'au cours des dernières décennies, les Inuits ont connu de profonds changements dans tous les domaines de leur existence. Le contact sans cesse grandissant avec les populations des régions méridionales les a amenés à changer leurs habitudes de vie en adoptant, entre autres, un mode de vie plus sédentaire, des conditions de vie modernes et de nouvelles habitudes alimentaires. Heureusement, le Nunavik repose sur une population jeune qui représente un moteur de changement non négligeable à l'amélioration de l'état de santé de la population. Le défi est grand mais les autorités de santé savent qu'ils pourront compter sur la population afin de mettre en place des programmes de prévention et de promotion de la santé adaptés à cette réalité en mouvance.

Pour en savoir plus : visiter le site de l'INSPQ à l'adresse suivante www.inspq.qc.ca/pdf/publications/nunavik.asp?E=p

FORUM >

Maggie Emudluk
Présidente de l'Administration régionale Kativik



« Si les institutions font partie des outils que nous avons pour améliorer les choses, nous avons besoin que chacun se sente concerné, que chacun prenne ses responsabilités pour que nos enfants grandissent dans un environnement en santé. »

Dans les années qui viennent, l'Administration régionale Kativik (ARK) aura un rôle très important à jouer dans la mise en place du nouveau gouvernement régional du Nunavik puisqu'elle fait partie des organisations qui seront, ultimement, fusionnées. Et à mon avis, un des défis que nous aurons à relever réside dans cette fusion. Actuellement, les organisations travaillent sans nécessairement se concerter les unes avec les autres. Or, pour répondre aux besoins, nous devons être en mesure de nous asseoir ensemble pour débattre, trouver des solutions. Et c'est justement ce que permettra la mise sur pied du futur gouvernement régional. Les élus pourront se concerter sur l'éducation, la santé, les infrastructures, etc., et interpeller les gouvernements fédéral et provincial d'une seule voix. Car, à chaque élection provinciale ou fédérale, tout est à recommencer pour chacune des organisations. Chaque fois, chacun doit faire une campagne d'éducation populaire auprès des élus pour qu'ils comprennent nos réalités, nos besoins. Car, nous ne pouvons être régis de la même manière que les autres régions du Québec. En général, les projets ou les lois adoptées ne sont pas adaptées à notre réalité.

Sur le plan social, nous avons aussi d'importants défis. Le récent rapport de la protection de la jeunesse, qui a dressé le portrait de la situation actuelle de nos enfants, c'est-à-dire de nos futurs leaders, est assez dramatique. À mon avis, ça va prendre une bonne génération, peut-être même deux générations pour améliorer les choses. Et pour corriger la situation, ça va prendre non seulement l'engagement des élus, mais aussi celui de toutes les communautés, de toutes les familles. Nous devons dire maintenant, haut et fort, que c'est assez. Nous ne pouvons pas uniquement attendre que les institutions, comme l'école, les services sociaux, la police, le gouvernement, règlent la situation. Ça doit venir de chacun de nous, de l'ensemble des communautés. Car si les institutions font partie des outils que nous avons pour améliorer les choses, nous avons besoin que chacun se sente concerné, que chacun prenne ses responsabilités pour que nos enfants grandissent dans un environnement en santé.

Mon plus grand souhait pour l'avenir, c'est que les gens de la région puissent arriver à suivre sainement les changements majeurs que nous connaissons et, surtout, qu'ils puissent en faire partie, qu'ils puissent y contribuer. Les choses évoluent à un rythme tellement rapide que, bien souvent, nous n'avons pas le temps de nous adapter. Notre culture est en train de changer. Des valeurs qui étaient importantes autrefois, comme le respect des aînés par exemple, semblent oubliées par nos jeunes. Conserver vivantes nos traditions et notre culture, tout en les adaptant, constitue donc un de nos grands défis.

La protection des enfants inuits du Nunavik : Rapport d'enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson

PAR **LISA KOPERQUALUK**, COLLABORATION SPÉCIALE
TRADUCTION, **JOSÉE VILANDRE**

Les Inuits ont éprouvé une très vive émotion, et plusieurs ont été choqués, à la lecture du rapport d'enquête de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* publié en avril 2007 concernant les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson. Mais, une fois le choc absorbé, et même si le constat était dur à accepter, il fallait bien admettre qu'il reflétait en grande partie la réalité. Pour Louisa May, directrice des services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava, « le rapport a permis de mesurer la gravité de la situation, et nous a fait réaliser qu'il fallait agir sans tarder. »

En 2002, deux plaintes ont été déposées auprès de la Commission concernant la prestation des services sociaux pour les enfants du Nunavik. Plusieurs questions y étaient soulevées quant à l'application appropriée de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, mais aussi quant à l'insuffisance des ressources professionnelles et leur manque de formation. Bref, un constat s'imposait : les droits des enfants étaient-ils suffisamment protégés au Nunavik?

À la suite de ces plaintes, la Commission a examiné un échantillon de dossiers provenant des 633 dossiers qui étaient actifs en 2003. L'enquête a porté sur l'analyse détaillée des dossiers choisis et a été menée au moyen d'entrevues effectuées auprès d'enfants, de familles, de familles d'accueil, des directeurs de la protection de la jeunesse de la baie d'Ungava et de la baie d'Hudson, d'employés des centres de santé, de la Régie régionale de la Santé et des services sociaux (RRSSS), des centres de réadaptation de Salluit et de Puvirnituq et des CLSC, d'enseignants, de policiers, de juges, d'avocats et de maires. Les représentants de la Commission ont également rencontré l'anthropologue Bernard Saladin d'Anglure et examiné une soixantaine de documents et de sites Web dans le cadre de leur enquête.

« J'ai d'abord été profondément choquée à la lecture du rapport, puis j'ai réalisé que j'étais d'accord avec plusieurs éléments du rapport. Il manque en effet de travailleurs et de formation, et l'alcool est souvent un facteur très important. Par exemple, lorsque les parents fréquentent les bars pour s'amuser, ils quittent à la fermeture et, au lieu de retourner à la maison, ils achètent de l'alcool chez des revendeurs illégaux. Leur comportement devient alors irrationnel, car ils boivent beaucoup trop et ils perturbent la vie de leurs enfants. Je crois que si la consommation d'alcool diminuait, cela créerait par le fait même une plus grande sécurité pour les enfants », de commenter Louisa May. « La vente illégale d'alcool, de manière très régulière dans les communautés, constitue un important problème. »

En fait, seules les communautés de Kuujuaq et Kuujuaaraapik possèdent des bars, mais il est possible de commander de l'alcool de la Société des alcools du Québec (SAQ), par la poste, une fois par mois, avec la permis-



PHOTO : ISABELLE DUBOIS

sion de la municipalité. Et bien que la quantité pouvant être commandée est limitée, le marché de la vente illégale d'alcool semble intarissable pour les personnes qui possèdent l'argent requis. On a souvent vu des contenants de 375 ml d'alcool se vendre plus de 100 \$.

Mais, à la problématique de l'alcool vient s'ajouter celle de la violence. Selon une étude citée dans le rapport de la Commission, le taux de violence familiale était dix fois plus élevé au Nunavik qu'ailleurs au Canada il y a dix ans. D'ailleurs, les policiers interviewés dans le cadre de l'enquête ont souligné que la violence démontrée par les hommes intoxiqués, et par un certain nombre de femmes, « constitue de la violence hors de l'ordinaire [...] souvent accumulée depuis de nombreuses années. Ces personnes en veulent au monde entier. » Évidemment, les enfants qui vivent avec des parents aux prises avec des problèmes d'alcool souffrent gravement de la violence que peuvent manifester ces derniers. Les comportements et les modes de vie des parents sont souvent cités comme cause d'intervention des centres de protection de la jeunesse. Le rapport fait état de cas de sérieuses négligences, d'abandons et de violence physique et sexuelle à l'encontre des enfants. Sur les 255 signalements composant l'échantillon de l'enquête, 177 avaient trait à des problèmes de comportement, 42 à des cas de violence physique, 37 à des cas d'abus sexuels et 37 à des cas de rejet affectif graves.

Le rapport note également qu'environ 30 % des enfants suivis par les services de protection de la jeunesse ont été adoptés et souligne le taux élevé de grossesses à l'adolescence. L'adoption traditionnelle, *tiguarniq*, où un enfant est adopté par des membres de la famille élargie est pratiquée depuis très longtemps par les Inuits. Toutefois, en raison du grand nombre de grossesses à l'adolescence, et depuis la sédentarisation dans les communautés, les enfants peuvent désormais être adoptés par tout

Inuk! Les non-Inuits ne peuvent cependant adopter selon les règles traditionnelles. Dans le passé, lorsque le taux de mortalité infantile était beaucoup plus élevé et qu'il y avait moins d'enfants, les grands-parents pouvaient adopter un enfant par le simple exercice de leur autorité parentale. La situation est maintenant inversée, et on approche souvent des personnes pour leur offrir d'adopter un nouveau-né. « Certaines personnes ont de la difficulté à refuser une telle demande lorsqu'on leur propose une adoption, même lorsqu'elles croient sincèrement qu'elles ne devraient pas le faire. Elles se sentent responsables envers l'enfant à naître et croient qu'elles ne peuvent refuser d'adopter », d'expliquer

Louisa May. Pour Sara Tagoona, directrice du Centre d'hébergement pour femmes Tunngasuvvik de Kuu-jjuaq, « nous devons enseigner les principes de la planification familiale aux adolescents et leur demander de réfléchir à des questions comme : « Que sera ma vie avec un enfant? Comment sera-t-elle modifiée? Devrais-je avoir un enfant maintenant ou plus tard? » Lorsque les adolescentes ont des enfants, si jeunes, elles ne peuvent accomplir tout ce qu'elles souhaitent. »

Les cas examinés par la Commission ont aussi permis de déceler d'importantes lacunes lors des interventions des services de protection de la jeunesse dans le cadre de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Les dossiers consultés ont révélé que dans 35 % des cas les signalements n'étaient pas retenus ou les évaluations n'étaient pas effectuées à la suite d'un signalement, en raison du refus des enfants d'y participer. Et, même lorsque les évaluations avaient été effectuées, la Commission a noté que dans de nombreux cas, les interventions pour assurer la sécurité des enfants n'avaient pas eu lieu, ou encore que des plans d'intervention n'avaient pas été appliqués ou qu'il n'y avait tout simplement pas eu de suivi social à la suite des interventions.

« Nous tentons de trouver des solutions aux problèmes au fur et à mesure qu'ils surviennent. Mais les ressources humaines et financières font cruellement défaut. Il est donc actuellement impossible de mener des actions de prévention et d'amélioration du mieux-être des familles », d'expliquer Madame Tagoona, très heureuse de souligner que l'augmentation du financement du Centre d'hébergement pour femmes permettra l'embauche d'une travailleuse sociale, un poste qui n'existait pas auparavant. Pour une travailleuse sociale d'Inukjuak, il faut ajouter au manque de ressources un important manque de formation des intervenants. « Lorsque j'ai commencé à travailler pour les services sociaux, nous ne recevions pas de formation, notamment en ce qui a trait aux formalités administratives. J'ai effectué des visites à l'école et dans de nombreuses familles, mais pour que cela fonctionne, tout le monde doit être en me-



PHOTO : ISABELLE DUBOIS

sure de travailler de manière professionnelle. Le manque de formation du personnel est un sérieux problème. Le rapport est un signal d'alarme, un rappel brutal pour nous tous. »

Un comité composé de 19 membres a été créé par la Société Makivik, immédiatement après la publication du rapport pour assurer le suivi des 21 recommandations formulées par la Commission. « Nous avons tenu notre première rencontre en décembre 2007, pour examiner les actions qui devaient être entreprises par chaque organisation dans le but d'assurer la mise en œuvre des recommandations, ce qui doit être accompli dans une période d'une année », d'expliquer Minnie Grey, coordonnatrice de ce comité à la société Makivik. Membre de ce comité, Sara Tagoona souligne « qu'il ne sera possible d'améliorer les choses qu'en travaillant tous ensemble. Le défi consiste à mobiliser les communautés et à travailler main dans la main afin de mettre en œuvre les recommandations dans le cadre du mandat de chaque organisation. Même si nous ne pouvons pas revenir aux mécanismes traditionnels, nous souhaitons apporter des améliorations, et nous sommes les seuls en mesure de le faire. »

Au Nunavik, les impacts des changements culturels sont immenses et le *Rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* est venu démontrer que les enfants ne reçoivent pas une protection adéquate et que leurs droits sont actuellement brimés. Mais les enfants représentent l'avenir et ils constituent un très large segment de la société inuite. Nous devons donc prendre soin d'eux en leur accordant, dès maintenant, toute l'attention nécessaire, car ils n'ont pas demandé à naître.

¹ *Inuk* est le singulier d'Inuit. *Inuk* désigne une personne, tandis qu'*Inuit* désigne un groupe de personnes. Toutefois, l'Office québécois de la langue française, pour favoriser l'intégration de l'emprunt au système linguistique du français, accorde en genre et en nombre le nom Inuit (et l'adjectif inuit). C'est l'approche que nous avons privilégié dans le cadre de ce numéro.

Une crise du logement à l'effet domino

PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

Faisant face à des impératifs et à des contraintes liés aux caractéristiques géographiques, climatiques, socio-économiques et démographiques de la région, l'habitation au Nunavik pose des défis importants. En effet, l'augmentation rapide de la population crée une pression immense sur les besoins et la demande de logement. Tout cela, dans un contexte où l'éloignement et le climat, en plus d'imposer des coûts élevés, réduisent considérablement les périodes où la construction est possible. C'est pourquoi il est fréquent, dans cette région, de retrouver de 12 à 15 personnes, de trois ou quatre géné-

des logements, et la promiscuité qu'elle entraîne, n'est pas sans affecter les conditions de vie des Inuits en créant, notamment, des conditions propices à la manifestation de problèmes sociaux et en rendant plus difficile la possibilité d'y mettre fin². Car, dans ce contexte de grave pénurie de logement, il est difficile en effet de combler les besoins urgents d'hébergement de personnes éprouvant des difficultés particulières, que ce soit des problèmes de santé mentale, des femmes ou des enfants victimes d'abus ou d'actes de violence familiale, des personnes âgées en perte d'autonomie, etc.

« Toute la population est affectée par la crise du logement. On doit non seulement construire de nouveaux logements sociaux pour les familles, mais on doit aussi entreprendre des rénovations majeures sur les infrastructures existantes. »

— ANDY MOORHOUSE
— PRÉSIDENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION KATIVIK. FORUM KATIMAJIIT

rations différentes, sous un même toit. En fait, le taux de foyers surpeuplés est de 53 % dans le Nord, alors qu'il est de 7 % dans le reste du pays. Si bien, qu'il y a environ 25 % des familles du Nunavik, soit 500 d'entre elles, en attente d'un logement¹. Les besoins sont particulièrement criants pour les jeunes familles qui aspirent à leur propre logement. Mais la surutilisation des habitations provoque évidemment leur détérioration rapide. Résultat, celui qui accède à un logement le retrouve souvent en très piteux état.

Comme l'identifiait récemment la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, cette situation de surpeuplement

Des projets d'habitations pour répondre aux besoins de clientèles particulières

Pour répondre à ces problématiques particulières, les organismes de la région ont constitué différents partenariats grâce auxquels des projets adaptés à ces clientèles ont vu le jour. Ce fut le cas, notamment, pour l'élaboration et la mise en oeuvre du projet des « habitations supervisées » de Kuujuaq, initié par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Centre de santé Tulattavik de l'Ungava et l'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK). D'ailleurs, pour le directeur des services à la clientèle de l'OMHK, Pierre Roy, ce projet allait marquer le virage « communautaire » de



PHOTO : MÉLANIE CHABOT

l'organisme qui n'a cessé, depuis, de collaborer à la réalisation de projets similaires.

Le taux d'occupation à 100 % du « Ippigusugiursavik » (apprendre à marcher en inuktitut – c'est ainsi que les Inuits ont nommé le projet) indique l'urgence des besoins à satisfaire ainsi que la pertinence d'un tel projet. Ces habitations supervisées, qui visent à fournir un hébergement social abordable à des personnes éprouvant des problèmes de santé mentale et/ou de déficience intellectuelle, permet d'accroître l'autonomie de ses occupants grâce au soutien et à l'accompagnement de professionnels. Comme nous l'explique Carolyne St-Denis, intervenante aux habitations, « la vie y est organisée sur la base la plus autonome possible. Les locataires paient un loyer, se lèvent à l'heure qu'ils veulent, mangent au moment qui leur convient, vont et viennent comme ils l'entendent. Bref, ils font le plus possible leurs propres choix. Alors moi, je ne fais que les accompagner dans leur cheminement et dans la réalisation des tâches de la vie

quotidienne : épicerie, cuisine, budget, ménage, contrôle de la médication, etc. » Par ce projet, il s'agit, en somme, d'offrir un répit aux familles, tout en permettant une réintégration sociale progressive. Certains ne pourront réintégrer leur village, d'autres le feront prochainement. Mais, de l'avis de l'intervenante, les chances de réintégration restent faibles. « Il y a un bout de chemin à faire au niveau de l'éducation et de la sensibilisation. Il faudrait parler plus de santé mentale, que ce soit à la radio, dans les écoles, expliquer ce que c'est, la nommer, la démystifier », d'expliquer l'intervenante. « Et, à mon avis, si on arrivait à démystifier la maladie mentale, la communauté pourrait davantage s'impliquer, en amenant les personnes qui logent chez nous sur leurs terres, à la chasse, à la pêche, afin qu'ils soient réellement intégrés à la communauté », de poursuivre l'intervenante. « Dans la plupart des cas, les familles ne comprennent pas les troubles mentaux, comme la schizophrénie par exemple. Alors on peut préparer la personne à retourner chez elle en la rendant la

FORUM >

Alacie Arngak
Présidente de la Régie régionale de la santé et
des services sociaux du Nunavik



« Nous souhaitons favoriser le retour des naissances au sein des communautés »

Un des grands défis que nous avons dans la région concerne l'augmentation du personnel qui œuvre au sein des services de la santé et des services sociaux. Il faut, à tout prix, arriver à attirer et à retenir plus de médecins, plus d'infirmières et de travailleurs sociaux au Nunavik pour répondre aux immenses besoins. Et pour cela, il faut aussi arriver à former nos propres professionnels. D'ailleurs, un autre de nos grands défis concerne la reconnaissance de la pratique des sages-femmes inuites et le retour des naissances au sein de nos communautés. Actuellement, nous travaillons à l'ouverture d'une maison de naissance dans la région de l'Ungava. C'est un projet qui démarre, qui commence à peine, mais pour lequel nous souhaitons aller rapidement. Actuellement, en raison du manque de médecins, les femmes du Nunavik doivent souvent, pour donner naissance, s'envoler vers d'autres communautés ou encore vers Montréal. Elles doivent donc laisser leur famille et leurs enfants derrière elles, pour des périodes qui peuvent dépasser les 30 jours. En plus des impacts que cette situation engendre sur la vie familiale, elle occasionne également des coûts importants pour les familles. Mais nous sommes confiants et optimistes pour ce projet. Car, dans le cadre du récent Sommet inuit sur la santé, qui s'est déroulé à Kuujuaq l'hiver dernier, le gouvernement du Québec semble avoir pris acte de ce besoin. Je pense que nous pourrions travailler ensemble sur cette question et que la pratique des sages-femmes inuites sera enfin reconnue.

« Le manque de ressources professionnelles ne permet pas de faire face à l'étendue des problèmes. Mais il manque aussi de logement pour les ressources potentielles. »

— ALACIE ARNGAK
— PRÉSIDENTE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK.
FORUM KATIMAJIIT

plus autonome possible, mais si la famille et le village sont laissés derrière et qu'il n'y a personne pour travailler avec eux, ça ne peut évidemment pas marcher.»

L'effet domino

Évidemment, ce manque d'accompagnement s'explique. « Il y a un manque de ressources qui ne permet pas de faire face à l'étendue des problèmes. Actuellement, il n'y a que deux travailleurs sociaux pour toute la Baie d'Ungava. Ce qui est nettement insuffisant, » d'expliquer Carolyne Saint-Denis. Car le manque de logement n'est pas sans avoir un impact important sur l'embauche de nouvelles ressources. Pour Maureen Cooney, responsable des programmes en santé mentale et en prévention du suicide à la Régie régionale de santé

et de services sociaux du Nunavik, « le manque de logement ne permet pas d'engager les ressources qui seraient nécessaires pour offrir un continuum de services. Pour le moment, nous ne réussissons qu'à faire de l'intervention et ce, bien souvent en situation de crise. Et, évidemment, ce contexte contribue au surmenage et au roulement de personnel » d'expliquer Madame Cooney. S'il est difficile d'embaucher un intervenant spécialisé dans un petit village, faute de logement, il est tout aussi difficile de transférer un intervenant d'un village à l'autre pour les mêmes raisons.

En 2005, une entente était signée entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et la Société Makivik. Elle établissait la mise en œuvre d'un programme

quinquennal de construction de quelques 275 logements. Pour la direction de la protection de la jeunesse de la baie d'Hudson, cette entente n'a fait que maintenir le statu quo puisqu'elle représente, annuellement, un ajout d'une cinquantaine de logements seulement dans un contexte où les tendances démographiques créent une pression sur les besoins et les demandes de logements³. Interpellé, le gouvernement du Québec a annoncé, dans le cadre du Forum Katimajit, des investissements supplémentaires qui permettront la construction de 130 logements supplémentaires (80 pour le personnel médical et social et 50 pour les

familles du Nunavik). Ces investissements seront utiles, mais beaucoup reste à faire pour améliorer la situation de nombreuses familles. Selon les estimations des acteurs du Nunavik, le manque de logement s'élèverait actuellement à 750 en tenant compte des besoins en professionnels de toute sorte.

¹ Louise Sirois, Karina Montminy et Réal Tremblay, *Nunavik - Enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson - Rapport, conclusions d'enquête et recommandations*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, avril 2007, p. 9

² Ibid.

³ Ibid.



Ces jeunes qui tentent de s'éliminer

PAR LOUISE BUJOLD, PH.D.

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES, UNIVERSITÉ LAVAL

Dans toutes les sociétés du monde, des hommes, des femmes, jeunes et moins jeunes, se donnent volontairement la mort. Le Nunavik n'échappe pas à cette tendance. Depuis une trentaine d'années, on observe dans cette région un accroissement alarmant des comportements suicidaires. La situation est d'autant plus préoccupante que le suicide s'avère être la première cause de mortalité chez les jeunes adultes (20-34 ans)¹. C'est également dans ce groupe d'âge que l'on observe les plus hauts taux d'idées suicidaires et de tentatives de suicide².

Évolution de la mortalité par suicide au Nunavik³

Au Nunavik, le suicide a commencé à s'imposer comme cause de décès à la fin des années 1970, d'abord comme événement rare, mais régulier: un suicide par année de 1979 à

1982. Par la suite, le phénomène a pris de l'ampleur pendant une dizaine d'années, puis a semblé se stabiliser pendant une courte période (1992-1995), avant de reprendre sa tendance à la hausse. Entre 1979 et 2005, ce sont 195 résidents du Nunavik qui se sont enlevé la vie.

Le poids des décès par suicide sur l'ensemble de la mortalité rend compte de l'accroissement alarmant du phénomène du suicide au Nunavik au fil du temps. Ainsi, en 1982, le suicide ne comptait que pour 3 % de la mortalité totale au Nunavik, alors qu'en 1997, ce chiffre s'élevait à 20 %⁴.

Les idéations suicidaires et les tentatives de suicide

Lors de la dernière enquête de santé menée en 2004 auprès des Inuits du Nunavik, 35 % des répondants ont affirmé avoir eu des idéations

suicidaires au cours de leur vie et 14 % au cours de l'année précédant cette enquête⁵. Un répondant sur 5 (21 %) a déclaré avoir commis une tentative de suicide au cours de sa vie, alors que 6,7 % de ces personnes étaient passées à l'acte au cours des 12 mois précédant l'en-

Un problème complexe, une énigme à élucider

Il n'y a pas de cause unique au suicide, et plusieurs facteurs participent à la vulnérabilité des individus face au suicide. Ces facteurs procèdent à travers une série d'interactions complexes et d'évène-

« On ne saurait comprendre le phénomène du suicide sans tenir compte de l'histoire récente de la population du Nunavik et des changements profonds ayant marqué l'évolution de cette société depuis une cinquantaine d'années. »

quête. Comparativement aux résultats obtenus lors de l'enquête de 1992⁶, il s'agit d'une augmentation significative de la prévalence des idéations suicidaires « à vie » et des tentatives de suicide « à vie » au sein de la population de la région.

ments circonstanciels qui se jouent sur les plans individuel, socioculturel et environnemental. Le Nunavik ne fait pas exception, et les facteurs associés au risque suicidaire sont nombreux : antécédents suicidaires personnels, désordres ou symptômes psychiatriques associés à une dépression, à l'abus de substances; abus et/ou dépendance à l'alcool, aux drogues ou à des solvants; faible estime de soi; manque d'aptitudes à la résolution de problèmes; faible capacité d'adaptation; problèmes de santé; traumatismes; abus physiques, psychologiques ou sexuels; perte, deuil récent; négligence familiale; séparation durant l'enfance, pertes précoces; isolement familial et/ou social; problèmes relationnels (amicaux, familiaux, amoureux, crime contre la personne); valeurs et croyances sociales (tolérance envers le suicide, geste héroïque); pressions économiques (pauvreté, sous-emploi, peu de salariés; faible scolarité); pertes des savoirs traditionnels – pour ne nommer que ceux-ci⁷.

PHOTO : ISABELLE DUBOIS



« Un des grands défis au Nunavik consiste à faire éclater les frontières (institutionnelles, professionnelles, culturelles) souvent étanches entre les réseaux pour que tous adhèrent à une vision collective et synergique de prévention du suicide. »

Mais bien que ces facteurs aient des affinités avec ceux documentés pour l'ensemble de la société québécoise, il importe d'en faire une lecture *contextualisée*. On ne saurait comprendre le phénomène du suicide sans tenir compte de l'histoire récente de la population du Nunavik et des changements profonds ayant marqué l'évolution de cette société depuis une cinquantaine d'années. S'il est lié aux caractéristiques personnelles des individus qui passent à l'acte, le suicide n'est pas étranger à l'effritement des modes de socialisation traditionnels et à la confusion identitaire en œuvre dans le processus de transition⁸. Il n'est pas étranger non plus aux conditions d'aliénation et d'anomie⁸, ni aux difficultés d'adaptation que traduisent les excès comportementaux observés sur tout le territoire (violence, agressions sexuelles, consommation abusive). Plusieurs chercheurs s'entendent sur le fait que la réaction et les modes d'adaptation des communautés autochtones à la rencontre culturelle expliquent, en partie du moins, les taux de suicide observés dans ces populations : les sociétés autochtones en pleine transition seraient les plus touchées par le phénomène du suicide⁹. Or, les changements ne sont pas délétères en soi. Ce qui affecte la santé et le bien-être des Inuits, c'est plutôt le

stress engendré par les actions déployées pour faire face aux conditions concrètes de leur existence⁹. Les nouvelles formes de socialité confrontent les valeurs fondamentales de la société inuite et engendrent des conflits. Les rapports familiaux et intergénérationnels se renouvèlent alors que la socialisation par les pairs, la scolarisation et l'ouverture sur le monde prennent une place centrale dans la construction des identités modernes. Les solidarités traditionnelles s'effritent et laissent certains individus face à eux-mêmes. À une période fort exigeante de leur vie, les jeunes adultes sont particulièrement vulnérables. Ils sont à l'âge de fonder une famille, et la qualification professionnelle devient un enjeu important : ils devraient commencer à participer au bien-être et au développement de leur communauté. Or, en tentant d'accéder à des rôles productifs, ils font face à des contraintes et à des ressources économiques importantes. Le sous-emploi, la déqualification, la précarisation des jeunes adultes n'engendrent pas seulement des déficits en termes d'années potentielles de vie perdues au Nunavik. Et il faut ajouter à cela la non-reconnaissance des valeurs personnelles d'une cohorte de la population démographiquement importante et qui aspire à se réaliser pleinement.

FORUM >

Charlie Arngak
Président de l'Institut culturel Avataq



« Pour nous, à l'Association culturelle Avataq, le principal défi demeure évidemment la question linguistique... »

Pour nous, à l'Association culturelle Avataq, le principal défi demeure évidemment la question linguistique, c'est-à-dire la sauvegarde et le renforcement de la langue inuite, l'inuktitut. On réalise aujourd'hui que beaucoup d'Inuits, surtout des jeunes, risquent de perdre la maîtrise de leur langue maternelle. Souvent, ils la comprennent, la parlent, mais la mélangent avec le français, avec l'anglais. C'est pourquoi nous travaillons, en partenariat avec chacune des communautés, à divers projets qui visent le renforcement et la valorisation de l'inuktitut et qui impliquent les jeunes et les aînés. Par ces projets, nous essayons de jeter des ponts entre les générations, en parlant aux jeunes de leur culture, en essayant de les rejoindre à travers cette question de la sauvegarde de notre langue. Et pour conserver notre langue et notre culture vivantes, nous devons bien la connaître, se la réapproprier. D'ailleurs, il y a actuellement un projet qui est très prometteur. Il s'agit du programme de survie en milieu arctique, qui vise à réapprendre aux jeunes et aux moins jeunes à maîtriser leur environnement. Aujourd'hui, nous demeurons toujours à la maison, devant la télé, l'ordinateur, et c'est très difficile. Il faut à tout prix que les jeunes puissent arriver à connaître la culture qui est la leur car, à mon avis, sans elle, on ne pourra survivre.

Le suicide est une mort évitable. Nous savons que la grande majorité des personnes désespérées, au point d'envisager le suicide, réussissent à prévenir par elles-mêmes ou avec l'aide des autres leur propre suicide en trouvant d'autres solutions à leurs problèmes. Un des grands défis au Nunavik consiste à faire éclater les frontières institutionnelles, professionnelles et culturelles, souvent étanches entre les réseaux, pour que tous adhèrent à une vision collective et synergique de prévention du suicide.

¹ INSPQ, Unité connaissance-surveillance, 2008

² Kirmayer & Paul, 2007

³ C'est volontairement que les données ne sont pas présentées sous la forme habituelle de taux de mortalité (totale, par groupe d'âge, selon le sexe). La petite taille de la population de référence (n ≤ 10 000) et le fait qu'il y ait moins de 1 000 décès pour cette cause dans la population du Nunavik nous incitent à cette prudence.

⁴ Bujold, 2006

⁵ Kirmayer & Paul, 2007

⁶ Jetté et al., 1994

⁷ Source : Malus et al., 1994; Boothroyd, Kirmayer et al., 2001; Bujold, 2006; Kirmayer et al., 1994

⁸ Thorslund, 1991

⁹ Kirmayer & al., 1994

¹⁰ Berry, 1985; Chandler & Lalonde, 1997; Spaulding, 1986; May & Van Winkle, 1994

¹¹ O'Neil, 1986

Créativité, innovation, souplesse et adaptation : l'expérience du Nunavik

PAR BEETHOVEN ASANTE

CENTRE DE RÉINTÉGRATION, INUKJUAQ ET AANIAVITUQARQ

TRADUCTION, MICHAEL WATKINS

Au début ...

Avant mon premier séjour au Nunavik en 1997, jamais je n'aurais pu imaginer les défis auxquels je serais confronté, pas plus que je n'aurais pensé que dix ans plus tard, au terme de mes vacances, je m'envolerais à nouveau de Montréal, pour me retrouver, cinq heures plus tard, à Inukjuak.

Ma vie dans le Nord du Québec a débuté à la protection de la jeunesse, d'abord à titre de travailleur social, ensuite comme directeur par intérim pour sept villages inuits situés le long de la côte de la Baie d'Hudson. Puis, en 2000, on m'a demandé de mettre sur pied une ressource régionale pour les Inuits ayant des problèmes de santé mentale et/ou une déficience intellectuelle, en mettant l'emphase sur les problèmes psychiatriques persistants.

Bien que j'aie eu une certaine expérience en matière de travail social auprès des personnes psychiatisées et une implication préalable en soins résidentiels, la responsabilité du développement d'une nouvelle ressource, la première du genre au Nunavik, à partir de rien, fut tout un défi. Mais sept ans plus tard, je suis fier de constater que le Centre de réintégration d'Inukjuak est encore en opération et que nous en améliorons encore les services dans un environnement où la créativité et l'innovation sont essentielles à la maximisation de nos ressources limitées.

Évolution

La mission originale du Centre était de fournir des services qui permettraient aux adultes, ayant des problèmes de santé mentale sévères et persistants et/ou une déficience intellectuelle, de développer les compétences nécessaires à une intégration réussie au sein de leur communauté. Mais avec le temps, ce mandat a évolué de façon importante, en réponse aux demandes des familles, mais aussi des communautés, des professionnels de la santé et du domaine judiciaire. Ces derniers souhaitaient que le Centre puisse constituer un refuge structuré et sécuritaire pour les individus qui représentent un danger pour eux-mêmes et pour les autres en raison de leur problème psychiatrique souvent exacerbé par l'abus de drogues ou de d'autres substances. C'est ainsi que le Centre est graduellement devenu le dernier recours pour les individus rejetés par leur famille et leur communauté. Évidemment, nous tentons de faire preuve de la

plus grande souplesse possible afin de nous adapter aux besoins de nos clients, de nos partenaires des centres de santé et aussi à ceux de la communauté d'Inukjuak. Par exemple, nous offrons des services de dépannage d'urgence, de courte durée, même si cela signifie que la personne doit passer la nuit sur un divan.

Comme les individus ayant des problèmes de santé mentale présentent une diversité et une complexité de comportements et de besoins, une gamme de services destinés à accroître le niveau de fonctionnement de notre centre a été identifiée. Ceci inclut un centre d'intervention sécuritaire en cas de crise; des logements supervisés dans chacune des 14 communautés; des centres pour le placement à long terme.

L'ouverture d'*Aaniavituqarq* à Puvirnituq, une unité de cinq lits destinée à l'hébergement de courte durée pour les personnes en crise, a contribué à diminuer la pression qu'avait à subir le Centre de réintégration d'Inukjuak. L'unité représente à la fois une alternative à l'hospitalisation pour les individus en crise et un module d'appoint pour le Centre de réintégration lorsque les clients présentent des comportements problématiques sévères. Le Centre de santé d'Inuulitsivik et divers collaborateurs conjuguent actuellement leurs efforts en vue de mettre sur pied un logement supervisé de même qu'un centre de placement à long terme.



PHOTO : ISABELLE DUBOIS

De nombreux défis

Le recrutement constitue un défi majeur. Embaucher et retenir le personnel, qu'il soit Inuit ou non, est très difficile. Nos intervenants doivent quotidiennement ajuster leurs stratégies pour faire face aux comportements difficiles de clients ayant divers diagnostics tels que la schizophrénie, le trouble de personnalité limite, la dépression ou la déficience intellectuelle.

Par ailleurs, les communautés sont de plus en plus réticentes à accepter la présence de ces individus qui sont souvent considérés comme des menaces à la sécurité et au bien-être des membres de la communauté. Bien qu'à l'occasion certains clients soient considérés dangereux par erreur, d'autres sont carrément capables de causer des blessures graves, particulièrement lorsqu'ils sont sous l'influence de drogues ou de solvants.

Le danger posé par les clients ayant des problèmes de santé mentale, qu'il soit perçu ou réel, crée inévitablement des tensions entre les ressources et les communautés au sein desquelles elles sont implantées. Des négociations constantes sont essentielles au maintien des liens avec la communauté, qui sont une condition du fonctionnement de ces centres.

Au fil des ans, certains résidents du Centre de réintégration ont réalisé d'importants progrès vers une plus grande stabilité et une capacité accrue de prendre soin d'eux-mêmes. Toutefois, la crise du logement au Nunavik, qui voit plusieurs générations s'entasser dans un même lieu, empêche les individus d'acquiescer leur propre logement. Sans espoir d'amélioration, les clients se mettent à régresser. La meilleure chose qui puisse être offerte à certains est un placement à Aaniavituqarq pour « changer d'air ».

Enfin, l'un des défis constants de chaque aspect de notre travail est de prendre en considération les conceptions traditionnelles qu'ont les Inuits de la maladie mentale tout en travaillant selon un modèle médical du sud. La médication de chaque client est respectée, mais les thérapies favorisent plutôt les activités traditionnelles des Inuits, telles que la pêche et la chasse, la consultation auprès des anciens et la prière.

La société inuite tend à être largement inclusive, ce qui fait qu'en général, une personne présentant des symptômes de problèmes de santé mentale est traitée comme toutes les autres. Malgré le côté indéniablement positif de cette ouverture, la situation peut entraîner un retard dans le diagnostic des individus. Cela se solde aussi par un manque de soutien aux aidants naturels. Les gens ont beaucoup d'attentes à l'égard des possibilités de guérison des maladies psychiatriques; lorsque la maladie est toujours présente au bout de plusieurs mois ou années, les aidants éprouvent frustration et colère, et peuvent en arriver à rejeter complètement le membre de leur famille ayant cette maladie chronique.

FORUM >

Alacie Nalukturuk
Présidente de la Commission scolaire Kativik



« Il faut développer un réel partenariat avec les parents »

Pour moi, un des principaux défis pour les années à venir sera assurément le maintien et le renforcement de l'utilisation de la langue inuite, l'inuktitut, ainsi que le maintien et le respect des valeurs propres à notre culture. À mon avis, les annonces faites dans le cadre du Forum Katimajit, en août dernier, marquent un pas dans la bonne direction. En effet, grâce au financement annoncé par la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, nous pourrions entreprendre la mise sur pied de programmes d'enseignement en inuktitut pour les 4^e, 5^e et 6^e années du primaire, lesquels pourront graduellement être implantés. Ceci aura un impact direct sur l'éducation de nos enfants qui, actuellement, n'ont l'enseignement en inuktitut qu'aux trois premières années du primaire. Mais, la culture c'est aussi le rapport avec l'environnement naturel. Ce n'est pas seulement la langue. C'est pourquoi, le nouveau cours intitulé « aptitudes de survie », qui sera aussi bientôt mis sur pied et intégré au curriculum, constitue aussi un pas dans la bonne direction. Surtout que les aînés devront y participer.

Évidemment, un autre défi concerne toute la question de la mise en œuvre du gouvernement régional du Nunavik. À mon avis, cela permettra des avancées de toutes sortes puisque les organisations seront désormais sous un même toit. Cela éliminera les possibles dédoublements du travail que nous avons à faire. Actuellement, ces dédoublements sont fréquents, pas de manière intentionnelle, bien sûr, mais parce que chacun travaille dans son secteur, sur ses priorités. Maintenant, les priorités pourront se rencontrer et on pourra mieux travailler ensemble. Évidemment, dans ce cadre, la Commission scolaire Kativik continuera de jouer son rôle, c'est-à-dire assurer une éducation pour nos communautés, mais adaptée au contexte particulier de notre région.

Enfin, je souhaite que dans l'avenir, on puisse parler des problèmes sociaux dans la région et qu'il puisse y avoir un plus grand bien-être pour nos communautés et nos enfants. Je pense que les annonces qui ont été faites par le gouvernement du Québec, au Forum Katimajit, pour améliorer les problèmes de santé et les problèmes sociaux font partie de la solution. Mais, à mon avis, il faut concentrer nos efforts sur les parents. Il y a de l'aide en ce moment pour les jeunes à travers les « conseillers étudiants ». Les jeunes peuvent faire appel à eux quand ils ont des problèmes. Ils comblent, d'une certaine manière, la brèche entre l'école et la maison. Mais, nous devons faire plus. Il faut développer un réel partenariat avec les parents. On essaie de travailler sur cela. C'est une de nos grandes préoccupations, une de nos grandes priorités.

Nouvelles technologies :

PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

Un large consensus semble exister pour faire des technologies de l'information et des communications (TIC) le moteur d'une nouvelle révolution – qui serait, cette fois, technologique ou informationnelle plutôt qu'industrielle – conditionnant la croissance économique et le développement social. En effet, les TIC « sont censées apporter des gains de productivité à l'ensemble des activités économiques, stimuler le développement de nouveaux procédés et produits, accroître la rémunération ou favoriser la carrière des salariés les utilisant, augmenter l'accessibilité aux services collectifs (santé, éducation) et leur efficacité, permettre aux individus ou aux organisations d'étendre le spectre de leurs possibilités grâce à un accès plus facile à l'information et même de démocratiser la vie politique¹. »

Cependant, à ce large consensus s'en ajoute un autre, cette fois autour des risques possibles de marginalisation et d'exclusion d'individus, de groupes sociaux et de zones géographiques du fait de leur « exclusion » de cette même révolution informationnelle². Comme le notait Statistique Canada en 2004, l'information distribuée via Internet est aujourd'hui tellement importante et abondante, que les non-utilisateurs, en étant à l'écart de ce réseau, risquent de voir largement affectées leurs capacités à participer pleinement aux activités de leur collectivité³. On n'a qu'à penser au projet de gouvernement en ligne, ou encore à l'augmentation de la prestation des services publics aux citoyens via l'infrastructure pour s'en convaincre.

Dans ce contexte, on comprend mieux comment les TIC peuvent présenter des possibilités immenses pour le développement économique et social de communautés éloignées et isolées – comme celles du Nunavik par exemple – tout en présentant un risque important de renforcer une marginalisation déjà existante. À cet effet, le *Groupe de travail national sur les services à large bande* du gouvernement fédéral indiquait dans son rapport final, publié en 2004, que « l'accès aux services à large bande est essentiel au renforcement des économies, à l'amélioration des soins de santé et à la création de nouvelles possibilités d'apprentissage pour les collectivités rurales, éloignées et nordiques ». Les membres du Comité de travail concluaient également que « le fait d'être branché à Internet pouvait aider à combler « l'écart systémique lié à la qualité de vie » qui existe entre les Canadiens vivant en milieu urbain et ceux qui vivent en milieu rural, ainsi qu'entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non-autochtones⁴. »

Une fracture numérique réelle pour les régions rurales et nordiques

Le gouvernement du Québec, à travers la *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, vient de créer un groupe de travail dont l'objectif vise à trouver les moyens de stimuler l'offre de service dans les territoires ruraux. Car, si cette politique reconnaît le potentiel des TIC dans le développement des communautés, c'est aussi pour mettre en lumière l'écart existant entre les régions urbaines et rurales quant à l'accès à ces mêmes technologies pour la population. Et pour cause.

Une étude de Statistique Canada révèle qu'en 2001, même si les obstacles liés à l'accès aux TIC tels que les coûts, l'accès et le manque de formation sont significatifs, l'un des plus importants demeure le lieu de résidence. Car, les données indiquent que la moitié des non-utilisateurs d'Internet habitent des régions rurales ou le Nord, où il est plus difficile d'avoir accès à ce service. Et quant aux utilisateurs de ces régions, même en tenant compte de la plupart des facteurs socioéconomiques liés à l'utilisation d'Internet (l'âge, le niveau de scolarité et le revenu), ils se buteraient plus souvent à des problèmes de toutes sortes lors de leur branchement ou de leur navigation. Sans compter que l'école et le lieu de travail (et non le domicile) sont les deux principaux endroits où les personnes du Nord peuvent se brancher à Internet, ce qui laisse croire, selon Statistique Canada, que dans les régions plus éloignées, l'accès à Internet se limite souvent au cœur du village, c'est-à-dire aux institutions et aux établissements scolaires⁵.

Ici, la loi de l'offre et de la demande explique pour beaucoup ces difficultés. En milieu urbain, la concurrence parmi les fournisseurs de services contribue à maintenir des coûts raisonnables pour les consommateurs. Or, en région éloignée, des coûts de fonctionnement élevés et un nombre restreint d'abonnés potentiels tendent à éloigner les fournisseurs de services.

Certes, au Nunavik, le fournisseur d'accès Internet Tamaani offre aux 14 communautés un service de

« Les non-utilisateurs ont tendance à être plus âgés, à avoir un niveau de scolarité moins élevé et des revenus inférieurs, de même qu'à habiter des régions rurales ou nordiques du pays. »

– STATISTIQUE CANADA

base sans fil grâce à un mariage de la technologie satellite et WiMax. Mais l'abonnement pour ce service coûte 60 dollars par mois, pour un service de base limité à 500 Mo. Comme l'écrivait l'été dernier le spécialiste des nouvelles technologies, Bruno Guglielminetti, « une navigation d'un autre temps, mais qui assure tout de même un contact avec le monde extérieur⁶ »!

Des investissements publics pour réduire les inégalités d'accès

Afin d'optimiser la navigation et les potentialités des TIC, Lawrence Canon, ministre fédéral des transports, de l'infrastructure et des collectivités, de même que Nathalie Normandeau et Michelle Courchesne, respectivement ministre provinciale des Affaires municipales et des Régions et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ont annoncé dans le cadre du Forum Katimajit des investissements totalisant – pour la partie québécoise du projet – 10,1 millions de dollars qui permettront de fournir une largeur de bande additionnelle aux communautés du Nunavik. Relevé de l'*Initiative nationale de satellite (INS)*, qui vise à rendre disponible ce type de technologie

des investissements pour combler les fractures numériques du Grand Nord québécois

aux collectivités du Grand et Moyen Nord et des régions isolées et éloignées du Canada, ce projet comporte aussi des investissements supplémentaires qui permettront aux communautés des régions du Nord du Manitoba et de l'Ontario d'avoir aussi accès à une largeur de bande additionnelle. D'ailleurs, ces fonds seront versés à l'Administration régionale Kativik (ARK) au nom du *Northern Indigenous Community Satellite Network* (NICSN) qui est aussi composé du *Keewatin Tribal Council* (KTC) du Manitoba et du *Keewatinook Okimakanak Tribal Council* (KOTC) de l'Ontario. En rehaussant la capacité satellitaire, ces investissements permettront notamment d'améliorer la

hauteur, si l'accès et le lieu de résidence ont un impact important sur l'utilisation et l'appropriation des nouvelles technologies, divers facteurs socioéconomiques, de même que le manque de compétences et de formation, peuvent aussi avoir des impacts significatifs. De nombreuses études ont démontré qu'il faut du temps pour l'apprentissage de ces outils et que cela implique des investissements en formation qui sont souvent négligés ou sous-proportionnés par rapport à l'investissement matériel⁷. D'ailleurs, Communautique, un organisme à but non lucratif qui vise l'appropriation collective des TIC et qui œuvre pour les organismes communautaires et les popu-

« Notre communauté doit faire partie de la communauté canadienne et québécoise. »

— ANDY MOORHOUSE,
PRÉSIDENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION, 24 AOÛT 2007, FORUM KATIMAJIIT

prestation de certains services, comme l'éducation, la santé et la justice grâce à l'utilisation de la vidéoconférence.

L'usage effectif des TIC : une deuxième fracture numérique pour les Nunavimmiuts ?

Certes, les montants engagés permettront un accès à une large bande, non seulement aux institutions, mais à l'ensemble des collectivités qu'elles desservent. Mais l'accès aux équipements et aux infrastructures n'est pas une fin en soi; les TIC sont un instrument dont l'impact sur le bien-être et la qualité de vie des individus et des collectivités dépend de leur utilisation effective. Et comme nous l'avons vu plus

haut, si l'accès et le lieu de résidence ont un impact important sur l'utilisation et l'appropriation des nouvelles technologies, divers facteurs socioéconomiques, de même que le manque de compétences et de formation, peuvent aussi avoir des impacts significatifs. De nombreuses études ont démontré qu'il faut du temps pour l'apprentissage de ces outils et que cela implique des investissements en formation qui sont souvent négligés ou sous-proportionnés par rapport à l'investissement matériel⁷. D'ailleurs, Communautique, un organisme à but non lucratif qui vise l'appropriation collective des TIC et qui œuvre pour les organismes communautaires et les popu-

lations à risque d'exclusion des technologies, constatait en 2001 que « malgré les efforts déployés [par le gouvernement du Québec], force est de constater la faiblesse relative des investissements consentis à la formation et à l'initiation de la population comparativement aux sommes allouées à l'infrastructure physique⁸. »

En d'autres termes, il faudra s'assurer que les Nunavimmiuts seront soutenus, en disposant des moyens et des ressources nécessaires, dans le développement de leurs compétences afin d'accéder et, surtout, afin de contribuer au contenu véhiculé sur Internet, ainsi que d'en



PHOTO : YVON ROY

L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA NOUVELLE COOPÉRATIVE DE SERVICES FINANCIERS DU NUNAVIK SONT OFFERTS AUX NUNAVIMMIUTS VIA L'INFOROUTE. SUR LA PHOTO : AATTASI PILURTUUT, CONSEILLER ET AGENT DE LIAISON À KUUJUAQ POUR LA NOUVELLE COOPÉRATIVE.

faire un usage approprié. Car, les TIC posent des défis majeurs quant à la réelle participation de tous à la société de l'information, quant à la définition des services offerts, à la production de contenus qui répondent à une variété de besoins et de préoccupations, à la possibilité d'obtenir une information diversifiée⁹. Et tout comme la radio communautaire du Nunavik a permis de produire des contenus adaptés à la région et à ses habitants, des efforts devront être consentis afin d'offrir des lieux d'accès à Internet, peut-être là où des ressources communautaires animent déjà le milieu, afin de faire des TIC des outils d'apprentissage, de participation, de création et d'expression. Démocratiser les TIC et en faire un usage citoyen : voilà le défis qui attend les Nunavimmiuts.

¹ A. Rallat et F. Rochelandet, « La fracture numérique : une faille sans fondements ? », *Réseaux* 2004/5-6, no. 127, p. 29.

² *Ibid.*

³ Susan Crompton, « Internauts autochtones vivant hors réserves », dans *Tendances sociales canadiennes*, no. 75 (hiver 2004), p. 9

⁴ *Ibid.*, p. 15

⁵ Susan Crompton, « Internauts autochtones vivant hors réserves », dans *Tendances sociales canadiennes*, no. 75 (hiver 2004), p. 9

⁶ Bruno Guglielminetti, « Souvenirs de vacances », *Le Devoir*, 13 août 2007, p. b7.

⁷ A. Rallat et F. Rochelandet, « La fracture numérique : une faille sans fondements ? », *Réseaux* 2004/5-6, no. 127, p. 43.

⁸ Communautique, *Plateforme québécoise de l'Internet citoyen*. [<http://www.communautique.qc.ca/reflexion-et-enjeux/internet-citoyen/plateforme.html>]

⁹ *Ibid.*

Aux premières loges des changements climatiques

PAR MÉLANIE CHABOT, COMITÉ DE RÉDACTION

ET MARTIN TREMBLAY, SPÉCIALISTE EN ENVIRONNEMENT, ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Malgré leur sédentarisation récente, le mode de vie des Inuits est encore aujourd'hui étroitement lié à leur environnement et à leur capacité d'accéder au territoire et à ses ressources. Dans cette vaste région où aucune route ne relie les communautés entre elles, les réseaux de sentiers traditionnels – sentiers de glace accessibles en hiver par motoneige; voies navigables accessibles en été par canot – demeurent donc essentiels, non seulement pour relier les populations locales entre elles, mais aussi pour permettre à celles-ci de pratiquer les activités traditionnelles, encore très importantes sur les plans économique et culturel, de même que sur les plans de la santé et de la sécurité alimentaire. D'ailleurs, selon Statistique Canada (2001), la région du Nunavik est celle, parmi toutes les régions nordiques du Canada, où les activités traditionnelles sont les plus prati-

quées. En fait, c'est près de 98 % des adultes de cette région qui pratiquent, sur une base régulière, des activités de chasse, de pêche et de cueillette à des fins de subsistance. Or, par temps de changements climatiques, les activités traditionnelles tendent à se transformer, même pour les plus expérimentés, en activités ... extrêmes.

Les Nunavimmiuts ont chaud

Selon les spécialistes, la région du nord du Québec compte parmi celles les plus touchées par les réchauffements climatiques. De 1990 à 2002, trois stations météorologiques de la région (celles d'Inukjuaq, de Kuujjuaq et de Kuujuarapik) ont enregistré un réchauffement soutenu de près de 0,37 °C par année¹. Selon plusieurs spécialistes, en 10 ans, on aurait observé dans la région les augmentations de température initialement prévues pour les 40 prochaines an-

« Nous sommes très inquiets par les changements climatiques. Certaines régions ne gèlent plus durant l'hiver. Sans compter qu'on retrouve du plastique et toute sorte de résidus dans les estomacs des mammifères marins. »

– PAULUSI NOVALINGA,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE CHASSE, DE PÊCHE ET DE PIÉGEAGE DU NUNAVIK.
FORUM KATIMAJIIT.

nées. De quoi faire frémir, si on pense que cette augmentation de température engendre aussi un transfert de chaleur vers le sol, qui menace maintenant le pergélisol de fonte partielle ou totale, selon l'ampleur réelle des réchauffements que nous connaissons au cours du XXI^e siècle. Déjà, dans la région, la température du pergélisol a augmenté en moyenne de 1 à 1,5 °C entre 1990 et 2002, sans compter que la couche active, c'est-à-dire la partie superficielle du terrain qui dégèle en été, s'est

approfondie². C'est ainsi que glissements de terrain, affaissements de bâtiments, nid-de-poule et déformation de pistes d'atterrissage font désormais partie du quotidien – et du paysage – des Nunavimmiuts. « Et en plus de mettre des vies en danger, ces événements causent beaucoup d'insécurité au sein de la population qui est largement tributaire du transport aérien, non seulement pour l'approvisionnement alimentaire, mais également pour les évacuations médicales vers les grands centres hospitaliers », de



PHOTO : MARTIN TREMBLAY

Quand le malheur des uns fait le bonheur des autres...

Si l'accès au territoire pour les Nunavimmiuts devient de plus en plus problématique pendant certaines périodes de l'année, il devient, paradoxalement, plus accessible pour d'autres. Car, les changements climatiques ouvrent désormais les voies navigables pour de plus longues périodes, ce qui permet, notamment, aux compagnies minières de réduire considérablement leurs coûts de transport. Certes, l'industrie minière est une activité économique importante pour la région, mais, pour Pierre Gosselin, « ces nouveaux accès ajouteront une pression additionnelle sur les espèces qui dépendent du couvert de glace et, conséquemment, sur les populations qui dépendent de ces espèces pour leur subsistance. »

D'ailleurs, la mauvaise réputation des compagnies minières en matière d'environnement semble trouver toute sa justification au Nunavik. En effet, en survolant la région, on peut voir sur des centaines de kilomètres des sites miniers abandonnés sur lesquels bâtiments, véhicules lourds et bidons d'hydrocarbures s'ajoutent aux éléments du décor. Mais, ce qu'on ne peut voir de là-haut, on le pressent : ces déchets comportent un fort potentiel de contamination des sols, des nappes phréatiques et des cours d'eau. Selon Johnny Peters, vice-président aux ressources renouvelables de la Société Makivik, il existerait 275 sites miniers abandonnés au Nunavik, dont plusieurs sont considérés comme très problématiques et nécessitant une intervention urgente de nettoyage et de restauration. « Nous sommes des chasseurs-cueilleurs, et les sites miniers contaminés ont d'immenses conséquences sur notre mode de vie. Les oies pondent sur ces territoires. Les caribous y passent. Les eaux de fonte coulent vers les rivières et les rivières vers la mer. La contamination menace les poissons et les mammifères marins », d'expliquer Johnny Peters. Le problème, c'est que les compagnies qui ont abandonné ces sites dans les années 1950, 1960 et 1970 n'étaient pas, à l'époque, tenues de nettoyer les lieux et de les remettre dans leur état d'origine. Aujourd'hui, ces compagnies n'existent plus, et tout porte à croire que ce sont les gouvernements provincial et fédéral qui devront assumer les coûts de nettoyage.

rappeler Pierre Gosselin, coordinateur du programme Santé et changements climatiques à l'Institut national de santé publique du Québec, ainsi qu'au consortium Ouranos qui œuvre à l'avancement des connaissances en matière d'enjeux et d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle de l'Amérique du Nord. Mais, si on

faire face au quotidien. Et il n'y a pas que les stations météorologiques qui rapportent des changements environnementaux importants. « Les Inuits rapportent aussi d'importantes transformations : des hivers plus doux et plus courts qui ont des impacts sur l'englacement de la mer, des lacs et des rivières. En fait, la glace se forme



PÊCHE AU PHOQUE SUR LA BAIE D'HUDSON

s'est beaucoup intéressé aux cours des dernières années aux conséquences des changements climatiques sur les infrastructures du Grand Nord québécois, on se préoccupe de plus en plus de leurs conséquences sur la vie des communautés de la région.

Quand le temps se fait girouette

Au Nunavik, les changements climatiques ne sont donc pas une menace lointaine et abstraite, mais bien une réalité à laquelle il faut

plus tard, reste plus mince, est moins stable qu'auparavant, sans compter que la banquise dégèle de plus en plus hâtivement. Même les chasseurs expérimentés disent avoir du mal à anticiper les conditions météorologiques. Le savoir traditionnel inuit, pourtant millénaire, semble moins fiable, et de nombreux accidents impliquant parfois des personnes très expérimentées sont rapportés », d'expliquer Pierre Gosselin. De même, si accéder à la banquise et aux zones

PHOTO : MARTIN TREMBLAY

PHOTO : MARTIN TREMBLAY

PHOTO : JEAN-JACQUES ELIE



FÊTE COMMUNAUTAIRE À AUPALUK. DÉGUSTATION DE MAKTAK, PEAU DE BÉLUGA

de chasse et de pêche est devenu un exercice périlleux, les impacts sur la sécurité ne constituent que la pointe de l'iceberg. « Les déplacements et l'accès aux ressources sont cruciaux pour s'alimenter et pour conserver une cohésion sociale indispensable au maintien

d'une culture fragilisée », de poursuivre Monsieur Gosselin. « Et comme les déplacements sont devenus plus risqués, ceci affecte les aspects socioéconomiques et culturels, bien sûr, mais aussi la transmission des connaissances traditionnelles. Bref, tout cela se réper-

cute sur l'identité individuelle et collective de cette société déjà en pleine mutation. »

À cela, il faut ajouter que s'il devient hasardeux de chasser le phoque à l'automne et au printemps, il devient aussi dangereux pour les hardes de caribous de traverser certains territoires. Résultat, ils ont tendance à changer leurs trajets migratoires et à passer de plus en plus loin des villages. Et d'autres espèces animales, comme l'omble arctique, les phoques et les baleines, pourraient aussi être appelées à progresser vers le nord au rythme des changements écosystémiques. Bonnes nouvelles pour les affaires des magasins d'alimentation coop de la région, diront certains, mais bien mauvaises nouvelles pour la santé des Inuits. Car, selon Santé Canada, l'alimentation traditionnelle est saine, nourrissante et préserve les communautés du Nord de bon nombre de maladies³. « Alors que l'espérance de vie des Inuits est déjà beaucoup plus basse qu'ailleurs au Québec, le remplacement des produits traditionnels par des produits importés, souvent plus riches en sucres, en gras et en sel, aura pour effet d'engendrer des problèmes cardiovasculaires, de diabète, de déficiences vitamini-ques, d'anémie, de santé dentaire et d'obésité, sans compter que leur système immunitaire risque d'être moins résistant aux infections », de souligner Pierre Gosselin.

Des outils pour mieux s'adapter

Le savoir traditionnel inuit est riche et constitue un outil d'adaptation important quant à la sécurité des déplacements. Il permet, notamment, d'évaluer l'état de la glace en considérant les paramètres climati-

ques et environnementaux qui peuvent l'influencer. C'est pourquoi la transmission du savoir traditionnel se doit d'être mieux valorisée, notamment auprès des jeunes. À cet effet, l'intégration de ces savoirs dans le cursus scolaire contribuera à outiller les futurs chasseurs, pêcheurs et cueilleurs, afin qu'ils puissent faire face à un environnement en changement.

Par ailleurs, l'Administration régionale Kativik (ARK), les communautés du Nunavik et leurs partenaires universitaires sont impliqués activement dans un projet qui rassemble les savoirs traditionnels et scientifiques et qui vise à développer des outils d'adaptation, de sensibilisation et d'information aux changements climatiques qui affectent la vie quotidienne des Nunavimmiuts. Bientôt, les communautés auront accès à un CD-ROM qui contiendra des cartes présentant les sentiers traditionnels et les zones à risque, les savoirs traditionnels sur la dynamique de la glace de mer et de lac, ainsi que des indicateurs climatiques qui faciliteront l'identification du développement de la glace.

¹ A. Bourque, G. Simonet, P. Gosselin et al. « Québec », dans *Vivre avec les changements climatiques au Canada* : édition 2007, D.S. Lemmen, F.J. Warren, J. Lacroix et E. Bush (éditeurs), Gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario), 2008, pp. 171-226. [http://adaptation.nrcan.gc.ca/assess/2007/qc/index_f.php]

² *Ibid.*

³ Santé Canada, « *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien - Premières Nations, Inuit et Métis* » présentation prête à utiliser à l'intention des éducateurs en nutrition. [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/_fnim_pnim/ppt_f.html#slide-diapos_20]

Regards croisés sur le projet de gouvernance du Nord québécois

PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION



Thibault Martin est professeur de sociologie au département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais et est responsable du programme de Maîtrise en développement régional. Il est membre du CRDT (centre de recherche sur le développement territorial) et membre de l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC) innovation sociale et développement des communautés. Ses travaux portent sur le développement social et économique des

communautés autochtones. Il est l'auteur d'un ouvrage sur le Nunavik, *De la banquise au congélateur: mondialisation et culture au Nunavik*, primé par l'association internationale des sociologues de langue française. Il a aussi collaboré à l'écriture de l'autobiographie d'Eddy Weetaltuk, vétéran Inuit originaire du Nunavik (à paraître en anglais chez McGill's Queen University Press et en français aux Éditions Métailié).



Après avoir obtenu une Maîtrise en anthropologie en 1969 à l'Université de Montréal, **Donat Savoie** est entré à la Fonction publique du Canada où il a œuvré pendant 37 ans et a occupé plusieurs postes de direction dans les Affaires inuits, arctiques et circumpolaires au ministère des Affaires indiennes et du Nord-Canada. Jusqu'à sa retraite récente, M. Savoie a occupé durant plusieurs années le poste de Négociateur fédéral en chef pour le projet de gouvernance.

En fins observateurs de la question autochtone ils ont accepté de nous livrer leurs réflexions quant au processus de création d'un gouvernement régional au Nunavik.

Développement social : Les discussions actuelles entourant la création d'un gouvernement régional du Nunavik s'inscrivent dans la longue durée. Car, si plusieurs étapes ont déjà été franchies, d'autres sont encore à venir. Le 5 décembre 2007 était signée l'entente de principe pour l'établissement du gouvernement régional du Nunavik, en présence de Jean Charest, premier ministre du Québec, Pita Aatami, président de la Société Makivik et de Chuck Strahl, ministre des Affaires indiennes et du Nord-Canada. Pouvez-vous nous rappeler, brièvement, quels sont les fondements de cette entente de principe et nous exposer les étapes à venir?

Donat Savoie : En 1994, le gouvernement du Québec et les Inuits, qui étaient représentés par le Comité constitutionnel du Nunavik, signaient une entente cadre visant des négociations pour la création d'un gouvernement du Nunavik et d'une assemblée du Nunavik. Bien que le gouvernement du Canada n'ait pas participé aux négociations ayant mené à

cette entente, l'article 8.2 invitait le fédéral à participer aux négociations futures dans les matières qui relevaient de ses juridictions. Le fédéral allait accepter cette invitation en me confiant la responsabilité de le représenter à ces mêmes négociations.

En 1995, les discussions se sont arrêtées en raison du contexte référendaire qui prévalait au Québec. Elles ne reprendront qu'en 1997 sous le gouvernement de Lucien Bouchard. Cependant, au moment de reprendre, les Inuits allaient demander une modification au modèle de négociation qui avait prévalu jusqu'alors. Il s'agissait d'inclure le fédéral comme troisième partenaire à part entière puis, de créer une Commission du Nunavik tripartite (à l'instar de la Commission d'établissement du Nunavut et de la Commission du Groenland) afin d'obtenir des résidents du Nunavik leur avis et opinion sur ce projet de créer une assemblée et un gouvernement au Nunavik.

C'est ainsi qu'une vaste consultation publique, menée dans toutes les communautés du Nunavik et auprès de ses institutions, de même qu'auprès des ministères provinciaux et fédéraux, a permis de connaître les préoccupations des gens, leur vision d'un gouvernement autonome et leur engagement dans ce vaste projet collectif. En avril 2001, la Commission du Nunavik remettait son rapport aux Inuits et aux deux paliers de gouvernement, permettant aux négociations formelles de reprendre à la fin de l'année. Désormais, la Société Makivik remplaçait le Comité Constitutionnel du Nunavik – qui avait été aboli – en ayant la responsabilité de consulter, à chacune des étapes, toutes les institutions et organismes du Nunavik dans ce projet.

Puis, les parties se sont entendues pour suivre le processus fédéral de négociation qui se résume ainsi : la négociation d'une entente-cadre, dans un premier temps, la négociation d'une entente de principe, dans un deuxième temps et, finalement, la négociation d'une entente finale à laquelle sera joint un plan de transition et de mise en oeuvre.

Suivant ce processus, l'entente cadre tripartite a été signée à l'été 2003, et les négociations de l'entente de principe sont maintenant terminées. Comme vous le mentionniez, l'entente de principe a été signée au Salon rouge de l'Assemblée nationale, le 5 décembre dernier, par les trois parties. Avec la signature de l'Entente de principe, les négociations de l'entente finale peuvent normalement commencer et ne devraient pas, à mon avis, durer très longtemps. Car l'entente de principe représente environ 80 % de l'entente finale, puisqu'elle couvre les principaux points de ce projet de gouvernement régional du Nunavik.

DS : Pouvez-vous nous expliquer le modèle de gouvernance qui sera celui du nouveau gouvernement régional du Nunavik ?

Donat Savoie : Un des éléments importants de ce projet de gouvernement réside dans la fusion des trois principales institutions à caractère public du Nunavik qui livrent actuellement les programmes et services aux résidents de la région. Ces organismes sont la Commission scolaire Kativik, l'Administration régionale Kativik et la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik. D'une certaine manière, le gouvernement du Nunavik émergera de la fusion de ces trois organisations en ayant les pouvoirs et responsabilités actuelles de ces organismes, ainsi que leurs budgets. Il s'agira donc d'un guichet unique, avec un département de l'éducation, un département de la santé et ainsi de suite, ce qui permettra à mon avis une meilleure cohérence dans l'organisation et la prestation des services. En ce moment, ces trois institutions publiques vivent en silo, en parallèle, ce qui restreint beaucoup la portée de leurs actions. Il faut dire qu'il y a eu, au cours des années, une bureaucratisation des initiatives, ce qui, après tout, est normal après plus de 25 ans de fonctionnement.

Par ailleurs, une Assemblée publique du Nunavik sera créée afin de représenter tous les résidents du territoire, qu'ils soient Inuits ou non-Inuits, et dont les représentants seront élus au suffrage universel. Cette assemblée – qui n'existe pas encore – est un des éléments clés de ce projet. D'une certaine manière, elle remplacera les conseils d'administration des organismes fusionnés qui, eux, seront abolis. De l'avis de tous, la création de l'assemblée amènera une participation beaucoup plus grande des ci-

toyens dans les débats et dans le choix des priorités du Nunavik. Des comités, qui seront rattachés à l'Assemblée, permettront d'obtenir l'avis de la population sur les sujets qui les préoccupent, que ce soit sur l'éducation, la langue, la culture, les problèmes sociaux, l'économie, etc.

DS : Si je comprends bien, la forme de gouvernement définie est donc non ethnique ?

Thibault Martin : En effet. Comme vient de nous l'expliquer Donat Savoie, tous les résidents, même non-Inuits, pourront participer à la prise de décisions. Je me suis longtemps demandé pourquoi le projet d'autonomie gouvernementale du Nunavik était conçu sur une base territoriale alors que la plupart des ententes négociées par Ottawa avec les Premières Nations, de même que celle qui vient d'être signée avec les Inuits du Labrador, ont été et continuent d'être négociées sur une base ethnique. Cette approche peut être attribuée à l'héritage de la Loi sur les Indiens qui, comme on le sait, a joué un rôle si important dans la structuration des rapports entre les Autochtones et l'État, que l'ethnicité est devenue pour les uns comme pour les autres une donnée incontournable. Il suffit de regarder l'actuelle montée en puissance de la revendication des Métis, qui n'a été rendue possible que par la reconnaissance constitutionnelle de leur statut « ethnique », pour prendre la mesure du poids de l'histoire.

DS : Alors pourquoi le gouvernement du Nunavik ne serait-il pas défini sur une base similaire ?

Thibault Martin : Pour bien comprendre, il faut remonter aux années 1970 et à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Quand le gouvernement fédéral est intervenu en vue de régler le titre autochtone afin que Québec puisse procéder au développement hydroélectrique de la Baie-James, il envisageait l'optique ethnique. Mais c'est finalement une autre voie qui fut empruntée et qui conduisit à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois qui donnait des droits à tous les résidents du Nunavik – à l'époque le Nouveau-Québec – et ce, peu importe leur ethnicité, en plus d'instaurer les institutions publiques dont on parlait plus tôt : l'Administration régionale Kativik, la Commission scolaire Kativik et la Régie régionale de la santé et des services sociaux Kativik. Certes, la CBJNQ créa aussi la Société Makivik, un organisme destiné à défendre les droits spécifiques des Inuits du Nunavik. Mais, malgré le rôle important que joue cette organisation dans l'administration des compensations monétaires obtenues par les Inuits dans le cadre de la CBJNQ – ce qui fait qu'elle joue un rôle de tout premier plan dans l'orientation du développement social, culturel et économique des Inuits – ce sont les administrations publiques qui sont investies du pouvoir de prendre les décisions politiques.

En somme, le futur gouvernement du Nunavik ne fera qu'institutionnaliser, tout en lui donnant plus d'ampleur, ce que la CBJNQ avait mis en place notamment parce que la nouvelle structure sera constituée à partir de l'amalgamation des trois organismes actuels, comme on le mentionnait plus tôt, et parce que le mode de désignation des représentants du peuple ainsi que de celui de membres de l'exécutif inclura tous les résidents du Nunavik. D'ailleurs, la continuité sera telle que Makivik ne sera pas « sabordée » mais au contraire gardera son mandat.

DS : Quelles conséquences peut avoir cette définition de la citoyenneté sur l'avenir des communautés inuites?

Thibault Martin : Si les Inuits avaient négocié une autonomie gouvernementale fondée sur des bases ethniques, ils n'auraient très certainement obtenu que le contrôle des îlots de territoire de taille similaire aux réserves. Tandis qu'avec la mise en place d'un gouvernement non-ethnique les Inuits obtiendront non seulement la capacité de se gouverner eux-mêmes, mais se verront aussi transférer une partie de la souveraineté du territoire du Nunavik.

En ces jours où les discours identitaires à connotation ethnique font au Québec la une des médias, on peut se réjouir de voir les Inuits se lancer dans la définition d'un « contrat social » qui les unira au reste de la société québécoise sur des bases inclusives. Parce que si les Inuits du Nunavik préfèrent se doter d'un gouvernement non-ethnique, ce n'est pas uniquement pour des raisons stratégiques, c'est-à-dire la reconnaissance d'une souveraineté partagée sur l'ensemble du territoire, mais aussi, selon Harry Tulugak – un des leaders Inuits parmi les plus actifs dans le processus de création du futur gouvernement du Nunavik – parce que les Inuits ont une longue tradition d'accueil des étrangers et n'ont pas peur de s'engager dans des projets de collaboration avec les autres canadiens. Une telle attitude reflète à la fois le pragmatisme des Inuits et leur attitude optimiste face à leur avenir qui fait qu'ils ne se sentent pas obligés de se replier sur eux-mêmes pour « survivre », mais s'ouvrent sur le reste du monde pour y trouver les ressources dont ils ont besoin afin de construire un futur fort. À cet égard, le président de la Société Makivik, Pita Aatami, déclarait dans un colloque organisé en 2005 par la Société Makivik et le réseau DIALOG, que la philosophie des Inuits peut se résumer en deux mots : innovation permanente. Il m'apparaît que pour un groupe autochtone, renoncer à se définir d'un point de vue ethnique représente une innovation. Mais celle-ci n'est que le résultat d'un long processus de travail continu, entamé dans les années 1960, et qui a fait en sorte que les Inuits du Nunavik n'ont jamais cherché à rester en marge de la société eurocanadienne, mais à construire avec elle des partenariats et des ententes afin de se développer, dans la mesure du possible, selon ses propres aspirations, notamment culturelles.

Ceci dit, il ne faut pas non plus rejeter, au nom de principes universalistes, l'option ethnique, car celle-ci peut être un moyen légitime et efficace d'assurer la pérennité culturelle d'une collectivité autochtone, notamment lorsque son faible poids numérique risque de ne pas lui permettre de garder le contrôle de ses institutions. C'est d'ailleurs, le choix que firent les Nisga'a lorsqu'ils négocièrent une entente d'autonomie gouvernementale. L'option ethnique ne constitue pas automatiquement un repli identitaire et dans le cas des Premières nations elle peut s'avérer un choix légitime compte tenu des circonstances, notamment du fait que des décennies de politiques assimilationnistes ont miné la capacité de la culture de plusieurs groupes autochtones de se transmettre de génération en génération. Penser qu'il faille créer des barrières pour assurer la survie de celle-ci n'est pas indécent, et bien des sociétés modernes ont emprunté cette voie.

DS : S'agit-il d'un modèle unique de gouvernance ou peut-on le comparer à d'autres modèles existant au Canada et/ou dans le monde ?

Thibault Martin : Une fois complété, le processus de création du gouvernement du Nunavik aura pour résultat de créer l'équivalent d'un nouveau territoire. En fait le gouvernement du Nunavik aura à peu près les mêmes responsabilités et pouvoirs que ceux du Nunavut. La différence réside dans le fait que ce territoire sera défini au sein d'une province et sera créé par législation québécoise. Mais mis à part cette spécificité, les pouvoirs que les États provincial et fédéral transféreront à la population du futur territoire s'apparentent à ceux qu'ont reçu les résidents du Nunavut et à ceux dont jouissent déjà plusieurs collectivités dans d'autres pays, notamment au Groenland. Nous avons au Québec et au Canada une propension certaine à croire et à proclamer que les ententes signées avec les Autochtones sont avant-gardistes et uniques. Ainsi, la Convention de la Baie-James fut déclarée « premier traité moderne », la paix des Braves, un nouveau partenariat de « nation à nation ». Pourtant, si on les place dans une perspective internationale, ces ententes n'ont rien d'exceptionnel. Le Groenland – qui compte environ 37 000 habitants – jouit depuis 1979 d'une autonomie politique si étendue qu'elle lui a permis de quitter, en 1985, la Communauté européenne – aujourd'hui l'Union Européenne – alors que le Danemark en est l'un des fondateurs. Est-ce que le Nunavut pourrait sortir de l'ALENA s'il le souhaitait? Les Îles Cook ont un statut de libre association avec la Nouvelle-Zélande, ce qui signifie que cet État d'environ 18 000 habitants jouit d'une autonomie complète, l'ancienne puissance coloniale n'ayant gardé que le contrôle de la défense nationale et des relations extérieures, alors que les citoyens des Îles Cook gardent le passeport et la monnaie de la Nouvelle-Zélande. Il s'agit, en fait, de l'équivalent de la souveraineté-association telle que demandée par les souverainistes du Québec lors du référendum de 1995. Des États bien plus petits encore, Niué ou Tokela, qui comptent environ 2 000 habitants chacun, ont eux aussi négocié des ententes d'association libre avec la même Nouvelle-Zélande. Même un pays, comme la France qui n'a pas la réputation de vouloir partager sa souveraineté, a signé une entente accordant à la Nouvelle-Calédonie une autonomie complète. En fait, alors que les années 1950 avaient vu le monde entrer dans l'ère de la décolonisation, les pays occidentaux doivent, depuis une trentaine d'années, se réinventer pour faire place aux aspirations autonomistes des populations autochtones, à cet égard le Québec et le Canada ne font rien d'autre que de répondre aux demandes pressantes des différentes collectivités autochtones (Premières Nations, Inuits, Métis).

L'État d'aujourd'hui n'est plus national, mais pluriculturel. La déclaration des Droits des peuples autochtones, qui vient d'être adoptée par les Nations Unis, institutionnalise le travail effectué par les Autochtones pour obtenir la reconnaissance de leur différence et des droits qui en découlent. Pourquoi le Canada, qui a, d'une part, « soutenu » la candidature de Sheila Watt-Cloutier, une Inuite originaire du Nunavik, au Prix Nobel de la paix, a-t-il, d'autre part, voté contre la déclaration? Est-ce parce qu'elle n'est pas assez progressiste, pas assez moderne, ou bien parce qu'elle pourrait remettre en cause l'approche canadienne de « gestion » des demandes autochtones en matière de dévolution des pouvoirs? C'est sans doute là que se trouve la réponse. Car, ce qui caractérise l'approche canadienne ce n'est pas l'aspect novateur des ententes, mais plutôt le man-

que de leadership d'Ottawa. En effet, ce n'est pas le gouvernement fédéral qui, généralement, entame le processus de négociation d'entente, mais les Autochtones eux-mêmes qui se saisissent des tribunaux, comme dans le cas des projets hydroélectriques de la Baie-James faisant appel à l'opinion internationale pour que le gouvernement fédéral se décide à entendre les pourparlers. Et encore, c'est souvent la nécessité de régler le titre autochtone, afin de permettre l'exploitation de ressources naturelles, qui convainc Ottawa de faire avancer les choses. À cet égard, il est remarquable que les groupes autochtones qui ne sont pas assis sur des ressources naturelles convoitées, ne soient pas engagés dans la négociation d'ententes spectaculaires comme celles des Inuits du Nunavik ou des Déné Tha' que Mère Nature a placé, pour le meilleur et pour le pire, sur le chemin d'un oléoduc en devenir.

DS : À votre avis, est-ce que cette forme de gouvernement permettra aux Inuits de faire co-exister tradition et modernité ?

Thibault Martin : Il faut d'abord rappeler que les concepts de tradition et de modernité ne sont pas des plus adéquats pour qualifier le processus de changement social qui traverse actuellement les sociétés autochtones. En effet, ils sous-entendent une rupture entre deux paradigmes de société, entre deux univers culturels incompatibles, l'un la tradition qui serait figée, l'autre, la modernité qui serait évolution et progrès. Or, le monde autochtone n'est pas statique, la société inuite comme les autres sociétés autochtones n'ont jamais cessé d'évoluer, de se transformer, non seulement à la suite d'innovations internes, mais aussi en empruntant aux autres cultures, notamment à celle des « Blancs ». Quand les Inuits parlent de « sauver » les traditions, ils ne parlent pas d'arrêter le temps, voire de retourner en arrière, ils veulent simplement obtenir le contrôle des institutions qui leur permettront de façonner leur présent et leur avenir comme ils le souhaitent. Ce qui caractérise la « défense de la tradition », c'est l'action, c'est la projection en avant du désir d'une culture, d'un mode de vie. Certes, celui-ci s'inscrit dans une histoire, mais il n'est pas défini une fois pour toutes, car il se construit en permanence en fonction des aspirations et des choix réflexifs collectifs et individuels. Aujourd'hui, les Inuits mettent la langue au cœur de leur présent et veulent qu'elle soit aussi au cœur du futur de leurs enfants. Ils entretiennent aussi une relation à la nature, qui leur est propre et qu'ils cultivent tout en l'adaptant aux conditions du monde contemporain. De même, ils veulent maintenir le partage au cœur du lien social, même si simultanément ils adoptent le salariat. Sauver leurs traditions c'est obtenir les outils pour définir la forme de ces pratiques et pour pouvoir les institutionnaliser.

DS : Est-ce que le nouveau gouvernement leur donnera ce pouvoir ?

Thibault Martin : Seul le temps nous le dira. Cependant, il me semble que la forme de gouvernement qu'ils vont obtenir est, en termes de gouvernance, quelque peu éloignée des vœux que les Inuits avaient formulés dans le cadre de la Commission du Nunavik mise en place pour proposer un pré-projet de gouvernement pour le Nunavik. Celle-ci avait proposé dans son rapport intitulé *Amiqqaaluta – partageons, en inuktitut – de créer un Conseil des aînés* dont le rôle aurait été d'assurer la défense de la langue et de la culture inuite. Il s'agissait là d'une sorte de sénat dont le

pouvoir aurait été de veiller à ce que les valeurs traditionnelles inspirent les débats législatifs. Il y aurait donc eu, selon le projet, une intégration d'une pratique traditionnelle (le recours aux aînés en tant que gardiens des valeurs) au système démocratique moderne.

La Commission du Nunavik prévoyait aussi la création de comités de justice dans chaque communauté, et les juges de la cour du Nunavik auraient dû consulter ces comités avant de prononcer la sentence d'un contrevenant. L'existence de ces deux structures, les comités de justice locaux et la Cour du Nunavik, aurait dû permettre de combiner la rationalité du droit moderne à un aspect du système traditionnel : l'implication de tout le groupe dans le processus de jugement. La même logique était appliquée aux administrations publiques; chacune des institutions bureaucratiques aurait dû être doublée par un comité local consultatif dont le but aurait été de s'assurer que les normes provinciales soient aménagées afin de ne pas nuire au mode de vie inuit. Il est intéressant de noter que le texte proposait d'emblée que la loi québécoise soit amendée afin que la profession de « sage-femme », centrale dans la tradition inuite, soit reconnue et institutionnalisée au Nunavik. Il était aussi recommandé que les règles régissant les services d'aide à l'enfance soient modifiées afin de refléter les valeurs inuites, notamment en ce qui concerne les pratiques traditionnelles d'adoption. En somme, l'approche adoptée n'était pas de remplacer systématiquement les programmes gouvernementaux par des principes normatifs exclusivement inuits, mais plutôt de créer des comités locaux chargés d'influencer les institutions modernes afin qu'elles permettent aux pratiques traditionnelles de continuer à participer à la fabrique de la société inuite.

Cette structure binaire n'apparaît pas dans la version actuelle et quasi définitive du projet. Certes, l'entente de principe prévoit que la structure initiale du gouvernement du Nunavik comprendra les comités permanents dont un « sur les aînés » les autres concerneront l'éducation, la santé et les services sociaux, et le logement social. Il est aussi stipulé que les membres du Conseil exécutif devront « entendre » les requêtes et recommandations émises par les comités permanents. Ceci dit, alors que la Commission avait proposé de donner aux aînés un statut unique et voulait institutionnaliser leur rôle de gardien de la tradition, dans le futur gouvernement ils n'auront plus qu'un rôle consultatif. Quand on connaît l'importance symbolique que les Autochtones attribuent aujourd'hui aux aînés (et qui peut même apparaître plus important qu'à certaines époques) on se demande pourquoi le concept de conseil des aînés est disparu. À cet égard, il existe plusieurs exemples, notamment celui des Nisga'a, mais aussi hors du Canada (dont la Nouvelle-Zélande) où les formes de gouvernance qualifiées de traditionnelles parce qu'a-démocratiques jouent un rôle plus important qu'il n'est prévu dans la version actuelle de l'entente. Même la France a accordé aux Kanaks un Sénat d'aînés!

En somme, le modèle de gouvernement dont le Nunavik sera doté s'inscrit dans l'esprit de la tradition parlementaire britannique et n'accorde qu'un rôle secondaire aux formes traditionnelles de gouvernance. Sa création constitue, me semble-t-il, l'ultime étape de l'intégration du Nunavik au sein du Québec et de la société euro-occidentale. Ceci dit, si le passé est garant de l'avenir, on peut penser que les Inuits du Nunavik sauront utiliser les institutions et le pouvoir, même limité, dont ils seront

dotés pour définir des pratiques sociales et économiques qui leur ressemblent, comme ils l'ont fait avec ce que la Convention de la Baie-James leur avait accordé, et il est fort probable que le maintien de la tradition, non pas en termes de pratiques anciennes, mais en tant que mode de vie spécifique aux Inuits, soit au cœur des débats du futur gouvernement.

DS: Comment une autonomie gouvernementale plus grande peut influencer positivement les statistiques sociales et améliorer de manière notable la condition des Inuits?

Thibault Martin: À mon avis, on peut raisonnablement espérer que le nouveau mode de gouvernance du Nunavik permettra d'améliorer la situation socio-économique des Inuits. À cela, plusieurs raisons. Comme l'expliquait Donat Savoie, la première est que pour l'instant il n'y a pas de coordination entre les différentes institutions - ARK, CSK, RRSSSK - qui offrent les services essentiels aux Inuits, ce qui occasionne des blocages et des dépenses inutiles. De plus, les Inuits, obtenant plus de latitude dans la gestion de leurs affaires, pourront collectivement décider des choix qui leur semblent prioritaires. Ils pourront aussi aménager les modalités de certains programmes afin de répondre à des besoins immédiats ou à long terme.

Par ailleurs, Québec – et dans une moindre mesure Ottawa – ont déjà commencé à investir de l'argent au Nunavik dans ce qui paraît être une stratégie destinée à aider le Nunavik à se préparer à la mise en place du nouveau gouvernement et pour que les célébrations qui entoureront la mise en place du nouveau régime de partenariat ne soient pas assombries par les statistiques désolantes concernant la situation sociale du Nunavik. En fait, le Nunavik va recevoir 200 \$ millions, en plus des dépenses courantes, ce qui est, selon des observateurs du Nunavut, beaucoup plus que les 150 \$ millions que leur territoire a obtenus lors de cette phase transitoire, alors que celui-ci est 2,5 fois plus peuplé et beaucoup plus étendu que le Nunavik.

Donat Savoie: Il faut aussi ajouter que la création d'un gouvernement du Nunavik donnera aux Inuits du Nunavik le sentiment qu'ils contrôleront davantage leur destinée et les placera en meilleure position de négociation avec les gouvernements. Le projet actuel de gouvernance n'est en fait que la première phase de ce projet de gouvernance; une deuxième phase est prévue plus tard et c'est à cette phase que d'autres pouvoirs seront transférés des gouvernements du Québec et fédéral au gouvernement du Nunavik. À mon avis, débattre publiquement des préoccupations des résidents du Nunavik et décider qu'elles seront les priorités de la région sont des pas qui amèneront nécessairement des changements sociaux, éducationnels, culturels, etc.

DS: À votre avis, quels seront les défis les plus importants quant à la mise sur pied de ce gouvernement régional ?

Donat Savoie: À mon avis, le grand défi des Inuits sera la fusion des trois organismes publics du Nunavik. Ceci demandera l'élaboration d'un bon plan de transition et de mise en oeuvre, plan qui devra être fait avec la contribution de tous les intéressés et principalement de ces trois organismes. Le passé est garant de l'avenir: les Inuit du Nunavik ont énormément

appris dans la gestion « moderne » de leurs affaires au cours des 30 dernières années. Un bel exemple est l'Administration régionale Kativik qui compte près de 450 employés dont 70 % sont Inuits. Par ailleurs, un volet formation devra être intégré dans ce plan de mise en oeuvre afin de faciliter la transition au nouveau gouvernement et afin de favoriser une bonne compréhension par tous et toutes du fonctionnement de l'Assemblée du Nunavik. Quant aux gouvernements du Québec et du Canada, ils devront ajuster leurs manières de faire afin de faciliter le bon fonctionnement de ce nouveau gouvernement. Et à cet égard, je demeure positif. Les négociations en cours ont permis aux divers ministères, tant québécois que fédéraux, de se familiariser avec cette nouvelle entité gouvernementale qui sera créée et d'y apporter leur appui.

Thibault Martin: Oui, tout à fait. Et à ces défis, j'ajouterais le fait que l'autonomie qu'obtiendront les Inuits – et leurs concitoyens « blancs » – ne concerne que les individus et le sol sur lequel ils s'auto-administreront, ce qui exclut le sous-sol. Cela signifie que pour pouvoir financer leur autonomie, les Inuits devront négocier avec l'État des transferts d'argent, ils devront aussi négocier des ententes avec les compagnies minières qui viendront exploiter leurs ressources naturelles. En somme, une partie de l'énergie du futur gouvernement sera dirigée vers la recherche d'un financement qui viendra de l'extérieur. Il y a plusieurs termes pour qualifier cette situation, le plus commun est la « dépendance ». En fait, lorsque le premier gouvernement du Nunavik adoptera son budget, il se contentera de décider comment dépenser l'argent de Québec et d'Ottawa. Lorsque l'on dit que le gouvernement du Nunavik permettra une meilleure gouvernance, ce que je crois être vrai, il faut quand même garder à l'esprit que les électeurs, lorsqu'ils choisiront leurs représentants, ne sanctionneront pas les choix d'élus qui dépensent leur argent, mais celui des autres.

Ceci dit, Québec, qui veut montrer au reste du Canada sa capacité de développer un nouveau contrat social avec les Autochtones, devrait, en tout cas tant que cela lui semblera politiquement rentable, être généreux avec « ses » Autochtones. Ce qui laisse à penser que le nouvel arrangement entre les Inuits et Québec devrait quand même être positif, bien qu'il faudra du temps pour que les Inuits puissent améliorer de façon significative leurs conditions sociales et économiques. Mais dans tous les cas et, bien que leur marge de manœuvre soit limitée, tout ce que les Inuits gagneront en autonomie leur permettra d'investir de façon plus efficace dans leur développement. Et cela, c'est loin d'être négligeable.

Pour en savoir plus :

www.ainc-inac.gc.ca

www.nunavikgovernment.ca

www.makivik.org



PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

Le pouvoir d'agir des Nunavimmiuts

On l'a vu, les défis sont nombreux pour les Nunavimmiuts. Et un de ceux-ci consiste sans aucun doute à trouver des solutions adaptées aux réalités locales et régionales, dans le respect de la culture de la majorité et en misant sur le pouvoir d'agir des communautés elles-mêmes. Pour ce faire, les habitants du Nunavik se sont dotés, au fil des ans, de divers outils de développement qui visent justement à leur donner les moyens de s'approprier le développement de leurs communautés.

Un outil pour soutenir la prévention

En 2002, 30 ans après la signature de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, l'Entente *Sanarrutik* – qui signifie « outil de développement » en inuktitut – était signée entre la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec. Cette entente, qui visait à mettre de l'avant une vision commune du développement économique et communautaire de la région et, surtout, sa prise en charge par ses habitants, comportait une clause sur les services correctionnels par laquelle le gouvernement du Québec s'engageait à construire et à rendre opérationnel un établissement de détention de quarante places au Nunavik. Par ce projet, il s'agissait essentiellement de favoriser une réinsertion graduelle des contrevenants, en évitant qu'ils soient incarcérés dans le sud de la province, loin de leur collectivité. Mais quatre ans plus tard, soit en 2006, cette clause allait se voir amendée par les signataires de l'entente afin d'utiliser les fonds pour plutôt venir soutenir, au cours des vingt prochaines années, les initiatives inuites en matière de prévention de la criminalité. C'est ainsi que par cette nouvelle approche, les communautés du Nord ont pu initier un ensemble de mesures préventives, culturellement adaptées, afin de contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et de la justice sociale sur tout le territoire.

Une multitude d'initiatives

Plusieurs des expériences présentées dans les pages qui suivent ont

été rendues possibles grâce à cette entente. C'est le cas du désormais célèbre programme de hockey pour les jeunes – établi à la faveur d'un partenariat avec la Commission scolaire Kativik et mené par l'ex-hockeyeur Joe Juneau – et qui a pu être soutenu dans plusieurs villages de la région. C'est aussi le cas d'une multitude d'initiatives, dont un programme de gestion de la colère et de la violence pour les hommes, un autre visant l'enseignement par les sages des techniques de survie en milieu arctique ou encore d'un projet visant la mise sur pied d'un programme de soutien aux personnes aux prises avec des dépendances à des drogues ou à l'alcool – pour ne nommer que ceux-ci. Mais à ces initiatives soutenues, il faut ajouter celles antérieures à l'entente *Sanarrutik*, sans compter celles qui n'auront pu bénéficier d'un tel financement. Dans cette deuxième partie du dossier, nous vous invitons à découvrir quelques-unes de ces initiatives et, surtout, à rencontrer les hommes et les femmes qui en sont les artisans.



PHOTO : ALINE ROY

L'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit: porteuses d'espoir et de paix

PAR LISA KOPERQUALUK, COLLABORATION SPÉCIALE
TRADUCTION, JOSÉE VILANDRE

Le rôle des femmes inuites a beaucoup changé depuis l'époque des campements familiaux, alors que le modèle inuit ancien définissait clairement les rôles des hommes et des femmes. À cette époque, les femmes occupaient une place vitale au sein de la famille. Elles devaient alimenter le *qulliq* (lampe à l'huile), entretenir la maison, nourrir et vêtir la famille, récolter des fruits et des racines, sans oublier d'assumer son rôle de sage-femme. Aujourd'hui, les femmes occupent toujours une place centrale au sein de la société inuite contemporaine où elles maintiennent l'unité familiale: elles sont mères, soutiens de famille, sages-femmes, enseignantes, travailleuses sociales, monitrices de garderie, dirigeantes communautaires. Elles sont tout ça, en plus de continuer à pratiquer des activités traditionnelles comme la couture et la cueillette de petits fruits. Malheureusement, les femmes portent également les stigmates de la violence qui, de nos jours, imprègnent la société inuite. Ce n'est donc pas un hasard si des femmes inuites ont décidé de se regrouper au sein d'une association nommée Saturviit, «celles qui apportent l'espoir afin de restaurer la paix.»

Ce texte aborde les préoccupations de ce groupe de femmes. Il touche non seulement les aspects négatifs qui assombrissent leur vie familiale et communautaire, mais aussi des

choses qui leur procurent joie et bonheur en terre arctique. Les femmes sont très attachées au Nunavik, à leur famille et à leurs amis. Elles choisissent sans hésiter de vivre au Nord plutôt qu'au Sud. Car, la vie au Nunavik est empreinte de liberté. Les Inuits se déplacent sur la toundra ou les cours d'eau pour pratiquer des activités récréatives ou de subsistance quand bon leur semble, ce qu'ils ne pourraient faire aussi facilement au Sud. Au printemps, les femmes inuites pratiquent en grand nombre la pêche sous la glace. Les motoneiges les mènent vers des lacs à proximité des communautés où elles prennent plaisir à partager de bons moments sous les chauds rayons du soleil en capturant des ombles de l'Arctique et en rêvant à l'été qui approche et aux petits fruits qui feront bientôt leur apparition.

La vie n'a pas toujours offert de tels moments de loisir et de plaisirs simples. Dans des temps plus anciens, les femmes devaient entreprendre leurs tâches quotidiennes aussitôt qu'elles étaient réveillées sans même penser qu'il faisait trop froid ou qu'elles étaient fatiguées. Elles devaient réchauffer la maison, quérir l'eau, coudre et nettoyer les vêtements et accomplir nombre d'autres tâches. On les imagine pourtant prendre quelques instants pour jouer avec les enfants ou exécuter des chants de gorge avec leurs sœurs, leurs filles ou leurs



PHOTO : LISA KOPERQUALUK

amies pendant que les maris étaient à la chasse. Elles pratiquent toujours le chant de gorge, ce chant qui fascine tous ceux qui l'entendent.

Les Inuits ont dû s'adapter à la vie dans les communautés lorsque le gouvernement fédéral a mis sur pied son système d'éducation dans les années cinquante, entraînant ainsi des changements draconiens dans les habitudes de vie des familles et dans l'organisation communautaire. Les nouvelles maisons offraient un plus grand confort et, dans les villages, il était plus facile d'obtenir des soins de santé. Bien que l'espérance de vie des femmes était, à cette époque, plus courte qu'aujourd'hui, elle demeure néanmoins de 12 ans inférieure à la moyenne des femmes du Québec (62,4 ans contre 81,3 ans).

Des femmes encore et toujours actives

Aujourd'hui, les femmes inuites occupent une place importante sur le marché du travail du Nunavik. Selon les résultats d'une enquête publiée en 2006 par l'Administration régionale Kativik¹, les femmes occupent 42 % des emplois à temps plein, soit 1326 des 3149 emplois disponibles, et 55 % des 979 emplois à temps partiel. L'enquête démontre une progression de 84 % du nombre d'emplois à temps plein occupés par des femmes de 1998 à 2005. Cela s'explique, no-

tamment, par la création en 2005 d'un grand nombre d'emplois dans le réseau des centres de la petite enfance du Nunavik. D'ailleurs, les emplois occupés à plein temps par les femmes sont répartis de la façon suivante: 22 % dans le domaine de l'éducation, 36 % dans le domaine de la santé et des services sociaux (incluant les centres de la petite enfance), 20 % dans les organismes sans but lucratif et 22 % dans le secteur privé. Le secteur

Il faut mettre un terme à la violence. Les femmes de l'Association Saturviit ont décidé de briser le silence et de militer pour l'instauration d'un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants et les adultes du Nunavik.

privé comprend notamment les coopératives locales, les entreprises détenues par des Inuits, les filiales de Makivik et d'autres entreprises ayant leur siège social à l'extérieur du Nunavik.

Cet aperçu du marché du travail du Nunavik illustre à quel point les femmes inuites sont actives, tout

particulièrement dans les domaines des services publics, de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses femmes se définissent, à juste titre, comme les protectrices de la société inuite. Il est rare de voir un Inuk² enseigner dans une école secondaire ou occuper un poste de travailleur social ou de moniteur de garderie. Par ailleurs, depuis le début des années 1990, un programme de sages-femmes fonctionne avec grand succès au Centre de santé Inuulitsivik de Puvirnituk. Les sages-femmes inuites qui y travaillent ont aidé un très grand nombre de femmes des communautés de la baie d'Hudson à donner naissance à leurs enfants. Les femmes inuites se réapproprient ainsi le rôle de sage-femme dont elles avaient été dépossédées pendant au moins cinq décennies au cours desquelles les mères inuites ont dû accoucher au Sud (en Ontario) loin de leur résidence et de leur famille. Malgré l'immense succès de ce programme, beaucoup de travail reste à faire, comme en témoignent les préoccupations soulevées par les femmes de l'Association Saturviit.

L'Association Saturviit : une voix pour les femmes inuites

L'Association Saturviit³ a été créée à l'automne 2004 lors d'une rencontre de trois jours qui regroupait des femmes du Nunavik dans un camp situé à proximité de Puvirnituk. Dans le cadre de cette rencontre, divers ateliers ont permis des débats animés quant aux préoccupations des femmes. D'abord, le problème de l'intensification de la violence dans les communautés, qu'il s'agisse de violence physique, psychologique ou sexuelle, et les moyens à mettre en place pour la prévenir et la combattre, s'est rapidement imposé comme sujet de

discussion pour toutes les participantes. Lors d'une séance plénière, la décision fut prise de rédiger un manifeste dénonçant toutes les formes de violence. Ce manifeste a été présenté à l'assemblée générale annuelle 2006 de la Société Makivik où il a été adopté à l'unanimité. Le manifeste décrit l'urgence de briser le silence et le cycle de la violence pour mettre un terme à l'apparence de normalité qui entoure les actes de violence au sein de la société. D'ailleurs, l'intensification de la violence est également confirmée dans le rapport de l'Enquête Qanuippitaa⁴ menée en 2004 : « La probabilité d'être victime de violence au Nunavik est très élevée, peu importe l'âge et le sexe de la personne. Un participant sur deux a indiqué avoir été victime de violence physique au cours de l'année précédant l'enquête. En outre, un adulte sur trois a révélé avoir été victime de violence sexuelle au cours de l'enfance. Les femmes sont victimes de violence physique et sexuelle plus souvent que les hommes. »

Les participantes à la rencontre de Puvirnituk ont également parlé de guérison, tout particulièrement de la guérison du malaise social au moyen des valeurs et des règles propres aux Inuits. Quelques éléments ont rapidement fait consen-

Les femmes inuites du Nunavik croient que les solutions doivent venir des communautés et des Inuits eux-mêmes.

sus : les séjours dans la nature et les activités de chasse et de camping nourrissent les sentiments positifs; les personnes en processus de guérison ont besoin de soutien, et la notion de pardon doit être retenue. D'autre part, il importe d'offrir un soutien concret aux

victimes et, à cet égard, les auteurs d'actes de violence doivent assumer la responsabilité de leurs gestes et reconnaître la souffrance qu'ils ou elles ont infligée à leurs victimes. Il est souvent difficile dans les petites communautés du Nunavik de briser le silence, car les victimes craignent de perturber la famille de l'auteur des gestes de violence et préfèrent se taire. En brisant le silence, les femmes inuites contribuent à stopper la violence.

De nombreux autres sujets, comme les habiletés parentales, l'identité inuite, l'éducation et le suicide ont été abordés, mais la question de la sécurité des enfants inuits a retenu l'attention. Exprimant à la fois leurs sentiments de mères et de membres de la communauté, les femmes inuites ont souligné l'importance de protéger les enfants et de prévenir la violence à leur égard. Trop d'enfants sont victimes de négligence, vivent dans des foyers perturbés par la consommation d'alcool de leurs parents, ou sont ballottés d'une famille d'accueil à l'autre. Les participantes ont convenu qu'il était essentiel de mieux comprendre et protéger les droits des enfants. L'une des recommandations formulées à l'occasion de cette rencontre a porté sur la création d'un centre mettant l'accent sur la défense des droits des en-

Saturviit appuie la recommandation contenue dans le rapport de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*⁵ déposé en avril 2007 qui souligne l'urgence d'agir. Le cycle de la violence envers les enfants doit être brisé et il est nécessaire d'instaurer une approche de prévention et de protection. La première recommandation du rapport invite toutes les parties impliquées à faire de l'enfance et de la famille une priorité essentielle en mettant en place des mesures de prévention, de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie et d'amélioration des compétences parentales. Des recommandations de même nature avaient déjà été formulées par les femmes inuites lors de la rencontre de Puvirnituk.

Les femmes inuites du Nunavik croient que les solutions doivent venir des communautés et des Inuits eux-mêmes.

¹ *Les emplois au Nunavik en 2005*, Administration régionale Kativik, 2006. Il est important de noter qu'il n'existe pas de statistiques permettant de répartir les emplois occupés par les femmes inuites et les femmes non inuites.

² Inuk est le singulier du mot Inuit, qui signifie « peuple », et Inuk signifie une « personne » d'origine inuite.

³ Ce mot signifie les personnes qui aident à retrouver les choses perdues ou qui redonnent de l'espoir.

⁴ Un navire de recherche, l'*Amundsen*, a effectué au cours de l'été 2004 une tournée des communautés du Nunavik avec une équipe médicale ayant pour mandat d'examiner et d'évaluer la santé des Inuits de la région.

⁵ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, avril 2007, *Rapport d'enquête sur les services de protections de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson*.

Le Réseau Qajaq Network : une ressource au service des hommes en difficulté au Nunavik

PAR JEAN-JACQUES ÉLIE
RÉSEAU QAJAQ NETWORK

En 2001, lors d'une conférence régionale des aînés du Nunavik, ceux-ci témoignèrent de leurs préoccupations vis-à-vis des hommes. Vingt-cinq ans après la signature de la convention de la Baie-James et du Nord québécois, les conditions de vie de plusieurs hommes inuits leur apparaissaient en effet dans un bien mauvais état. Plusieurs indicateurs sociaux s'avéraient accablants : taux de chômage élevé, hausse des crimes contre les biens, mais surtout contre les personnes, taux de suicide records, sans compter les niveaux sans précédents de consommation d'alcool et de drogues de plus en plus dures.

Quelques mois plus tard, sous la gouverne du directeur adjoint de l'hôpital Inulitsivik de Puvirnituk, une journée de réflexion était organisée pour certains intervenants de la santé et des services sociaux des deux côtes, l'Hudson et l'Ungava, autour de la question des hommes. Les conclusions de cet événement rassembleur rejoignaient les préoccupations des aînés : les hommes inuits étaient responsables de plus de 85% des actes criminels, en plus d'être sur-représentés dans le système judiciaire et correctionnel; on ne les voyait jamais consulter quelque service que ce soit et étaient, à toute fin pratique, absents comme acteurs dans l'offre de services.

Pierre Rioux, agent de programme en violence familiale et en toxicomanie à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du

Nunavik (RRSSN), revint de ces journées de réflexion avec la ferme intention (conviction) d'initier quelque chose. Avec le consentement des gestionnaires de la Programmation et de la Planification de la RRSSN, il créa des liens, au sud, avec plusieurs ressources et organisations actives auprès des hommes. Sous le parrainage de l'Institut Culturel Avataq et l'apport financier de la RRSSN, six délégués du milieu de l'intervention et de la recherche (men's file) ont ainsi accepté de se joindre à six représentants de la communauté inuite à Montréal. Le but de ce nouveau Comité consultatif pour les hommes du Nunavik? Réfléchir au transfert et à l'adaptation des savoir-faire d'intervention du sud pour le territoire du Nunavik.

Au bout de 18 mois, le Comité produisit son dernier rapport doté d'un plan d'action visant à adapter et ajuster les activités/projets proposés aux services déjà en place. Ce rapport, qui fut accueilli favorablement par la RRSSN, permit de donner naissance, le 17 octobre 2003, à un nouvel organisme communautaire à vocation régionale dans le Nunavik. À l'initiative des aînés, il prit le nom de Réseau Qajaq Network puisque le Qajaq (kayak), qui appartenait à l'ensemble des membres du clan, a par le passé constitué un équipement essentiel à la survie en permettant, notamment, de relier les mondes marin et terrestre.

Lors des rencontres du Comité consultatif, l'enthousiasme des membres alimentait facilement la vision du « tout est à faire et tout est possible ». Cependant, les ressources matérielles et humaines disponibles déterminèrent rapidement les priorités à mettre de l'avant : réduire le taux de violence domestique en intervenant auprès des conjoints et des pères; offrir des programmes thérapeutiques aux inuits dans les centres de détention du sud.

Des projets adaptés aux priorités et réalités nordiques

À l'automne 2002, le programme Qaggig (terme pour désigner un espace pour se rassembler) dédié aux inuits en détention à Saint-Jérôme, démarre les activités du Réseau Qajaq Network. Qaggig donne la possibilité aux détenus de réfléchir et de travailler en groupe, avec l'aide de deux intervenants professionnels, sur leur enfance, leurs attitudes, leurs comportements et leurs actions dans un contexte de responsabilisation et de conséquences de leurs actes. Depuis ses débuts, le programme Qaggig a accueilli plus de 200 hommes qui sont tous, à des degrés divers, désireux d'entamer un processus de changement dans leur vie.

Puis, au niveau fédéral, l'établissement carcéral confiait en 2003 au Réseau Qajaq Network le mandat d'explorer un projet expérimental auprès des détenus inuits. L'année

suivante, le programme Puakak (espace où la personne se sent en confiance) voyait le jour sous la forme d'ateliers privilégiant l'approche cognitive thérapeutique (dynamique) et visant à développer le sens des responsabilités/conséquences. Depuis 2006, le programme Puakak a été repris par le personnel de l'établissement.

La même année, le Réseau Qajaq Network apportait son appui au groupe Unaaq men's group de Inukjuak. En obtenant des crédits du Centre national de prévention du crime (Justice Canada et Justice Québec) dans le cadre du programme de Mobilisation communautaire, un nouveau partenariat entre Qajaq et Unaaq permit d'encadrer une vingtaine d'adolescents et de jeunes hommes en les amenant à l'extérieur de la communauté pour une journée ou deux. À chacune des six expéditions organisées entre 2004 et 2005, des aînés et des chasseurs ont initié les jeunes à des savoir-faire et savoir-être dans un contexte de survie. Avec l'aide financière de la RRSSN, le Réseau Qajaq Network a pu financer une évaluation, sous la gouverne d'une équipe de chercheurs de l'Université Laval.

Le Réseau Qajaq Network et ses partenaires ont aussi produit trois formations intensives sur mesure pour les intervenants du Centre de réinsertion communautaire Makitautik basé à Kangirsuk. Les objectifs de ces formations visent à

Initiatives de justice communautaire

PAR ANITA BARON, SOCIÉTÉ MAKIVIK

TRADUCTION, JOSÉE VILANDRE

Lors des négociations de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), l'Association des Inuits du Nouveau-Québec avait accordé une attention toute particulière aux dispositions concernant la justice. Les négociateurs inuits de l'époque, tout comme ceux d'aujourd'hui, croyaient fermement que le Canada et le Québec devaient modifier leur approche dans le domaine de la justice afin de l'adapter à la réalité de la région.

Au Nunavik, il semble exister une relation très étroite entre le taux de criminalité et les problèmes socio-économiques auxquels sont confrontés les Inuits, tout particulièrement les plus jeunes générations : chômage élevé, érosion de la culture traditionnelle, peu d'occasions de loisirs, toxicomanie, suicide, violence familiale, et ainsi de suite. Mais, le système de justice actuel ne tient pas compte des besoins et des traditions culturelles des Inuits en matière de prévention de la criminalité, d'application de la loi, de services correctionnels, de services après la remise en liberté des personnes incarcérées et dans de nombreux autres domaines.

C'est ainsi qu'une vingtaine d'années après la signature de la CBJNQ, la Société Makivik créait un groupe de travail sur la justice, composé de représentants Inuits et d'experts, afin d'examiner le fonctionnement du système de justice au Nord et de proposer des améliorations et des modèles de rechange. Publié en 1993, le rapport du groupe de travail intitulé « Ouvrir la piste vers un meilleur avenir » fournit de multiples orientations et pistes de solutions concernant l'administration de la justice au Nunavik : mise en place de mécanismes judiciaires pour permettre aux Inuits de participer aux audiences et au processus de détermination de la peine; création d'un conseil régional sur la justice au Nunavik, mise en place de modes alternatifs de règlement des conflits pour assurer une plus grande participation de la communauté dans la prise de décision du système de justice pénale, création dans chaque municipalité d'un tribunal local à qui seraient confiées des compétences précises, ajout de personnel inuit dûment formé au sein des services de justice, etc.

À la suite de la publication de ce rapport, les dirigeants de la Société Makivik ont entrepris des négociations avec les gouvernements du Québec et du Canada dans le but de créer des comités de justice dans les 14 communautés du Nunavik. Ces efforts ont été couronnés de succès et nous avons enfin pu créer des comités de justice et mettre sur pied des projets novateurs dans le domaine de la justice.

Les comités de justices

La création de comités de justice vise à soutenir et assurer le bon fonctionnement des programmes de justice communautaire dans les communautés inuites qui souhaitent instaurer, promouvoir et offrir des activités adaptées à la culture, notamment des séjours de guérison dans la nature ou des services de consultation offerts par les aînés. Ils participent de manière active à des projets de médiation, de mesures de rechanges et de déjudiciarisation. Ils formulent également des recommandations dans le cadre du processus de détermination de la peine et contribuent au bon fonctionnement des programmes correctionnels communautaires, comme les conférences familiales, dans le but de faciliter la réintégration des contrevenants dans la communauté.

La création de comités de justice a permis aux communautés de se réapproprier des pouvoirs et de promouvoir des valeurs culturelles souvent passées sous silence, notamment le pardon, la confiance, l'honnêteté, l'humilité, la compassion, l'empathie, le partage, la guérison et le sens des responsabilités. Ces valeurs servent de fondement à la société inuite, car elles permettent de maintenir les familles unies et la culture bien vivante.

Les comités de justice contribuent à maintenir la santé et la sécurité des communautés en adoptant des mesures adaptées à la culture qui aident à améliorer le climat social au Nunavik. Les membres des comités de justice offrent également leur soutien aux victimes de crime et collaborent aux initiatives correctionnelles communautaires.

outiller davantage les intervenants et le personnel de soutien dans l'accueil et le support auprès de clients masculins. La première formation donnée en mai 2004 amenait les participants à réfléchir sur leurs propres valeurs et leurs idées reçues sur la masculinité dans le contexte inuit. Par la suite, des outils pratiques tels que l'animation de groupe de support, la gestion de situation de crise (agressivité, colère et rage) et le suivi auprès des clients avec des problèmes de dépendances ont été entre autres abordés. Nous avons maintenu nos liens avec Makitautik, et cela se traduira dans un futur proche par un soutien organisationnel mutuel et par l'échange d'informations sur la clientèle inuite et ex-détenus afin d'assurer un meilleur suivi dans leur communauté.

Enfin, le Réseau Qajaq Network reçoit des hommes référés par la Cour de justice. Ceux-ci, en attente de procès ou libérés sous conditions, sont invités à contacter le réseau afin de s'inscrire dans une trajectoire de changement. Comme il ne peut y avoir de prescription formelle et contraignante de la Cour, les référés se sentent délivrés de leur « devoir » seulement après deux ou trois rencontres. De concert avec les avocats et le procureur, nous avons à peu près affiné le processus afin de fidéliser davantage ces hommes dans la démarche. De fait, on retrouve ici la dynamique particulière des hommes en situation de demande d'aide, où l'investissement personnel doit se dérouler en un très court laps de temps : présence de la pensée magique ici, puisque l'on ne peut changer de vieilles habitudes ou des comportements parfois ancrés depuis des dizaines d'années.

« Our Young Men, Our Connection » : de l'encadrement correctionnel à l'intervention préventive.

Il y aurait autour de 350 à 450 jeunes hommes de 18 à 35 qui vivent



QUELQUES PARTICIPANTS À UNE SCÉANCE DE VALIDATION D'UN ATELIER SUR LA GESTION DE LA COLÈRE, MARS 2007.

une situation de vulnérabilité au Nunavik. Plusieurs d'entre eux sont des ex-détenus, aux prises avec des dépendances sérieuses d'alcool et de drogues. Ils agissent de façon inappropriée dans leurs relations familiales et conjugales et sont souvent isolés du reste de leur communauté. Plusieurs d'entre eux récidivent ou sont tout simplement délinquants face à leurs conditions de libération. Le Réseau Qajaq Network, avec son Programme « Our Young Men, Our Connection », présenté au « Safer Communities Program¹ », vise à rejoindre ces jeunes hommes afin de les aider à améliorer leurs habiletés personnelles et sociales afin qu'ils puissent reprendre confiance en eux et jouer un rôle actif et positif dans leur communauté.

« Our Young Men, Our Connection », propose des actions novatri-

ces en lien et en partenariat avec des organisations déjà implantées ou en voie de consolidation, comme les « Women's Shelter » (Refuge pour femmes victimes de violence familiale), et les « Justice Committees » (conseil des Aînés villageois). À Kuujuaq, nous travaillons de concert avec le service de police et le Refuge pour femmes Tungasuvvik, autour d'un nouveau protocole d'intervention en situation de crise familiale. Ainsi, lors d'un appel à l'aide ou de détresse provenant d'une résidence et acheminé au poste de police, des mesures d'intervention rapides seront mises sur pied pour sécuriser les personnes menacées, les mettre à l'abri, les supporter et les accompagner dans la crise. La nouveauté de l'intervention réside dans l'établissement d'un contact privilégié avec l'agresseur pour baisser la tension émotionnelle qu'il vit.

Par la suite, l'échange d'informations et un suivi avec le refuge pour femmes permettra de dessiner ensemble un processus d'aide. Ceci pourrait comporter un volet d'intervention novateur, en ce qu'il propose une démarche parallèle en impliquant le couple – s'il est suffisamment mûr pour l'entreprendre – dans une série d'ateliers sur la gestion de la colère comportant, entre autres choses, une composante importante sur les déclencheurs mutuels.

Pour 2008, nous envisageons de développer des activités en lien avec la paternité et la famille, ainsi que d'établir une chaîne d'échanges et d'informations encore plus serrée sur les profils et les trajectoires des ex-détenus. Des activités animées de plein air et de pêche seront éventuellement organisées

en famille afin de rejoindre les personnes dans leur assise culturelle traditionnelle. À ce propos, nous venons de recevoir une enveloppe budgétaire substantielle de la part du « Safer Communities Program », dans le but de créer, dans une première phase, quatre nouveaux postes de « coachs de vie » ou mentors.

Ce nouveau financement nous permettra également de développer davantage nos programmes dans les Centres de détention dans le sud. Nous supervisons un projet de « visites des Aînés » qui consiste à envoyer trois aînés pour rencontrer les détenus dans le sud. Ces aînés apportent support et soutien, donnent des nouvelles des communautés et des familles et, par certains rituels traditionnels, rebranchent ces jeunes hommes à leur racines.

Grâce à l'implication des communautés dans ces différents projets, l'avenir au Nunavik semble s'annoncer des plus prometteurs dans l'aide apportée aux hommes et à leur famille.

¹ Safer Communities Program : ce programme provient d'un addenda à l'entente Sanarrutit (Québec-Makivik- Administration régionale du Kativik) qui prévoit un financement annuel récurrent de 22 ans pour le Nunavik afin de rendre les communautés plus sécuritaires et plus harmonieuses.

Isuarsivik fait peau neuve

PAR AMÉLIE BRETON

COLLABORATION SPÉCIALE

Isuarsivik : l'endroit où on améliore les choses. C'est le nom qui a été donné au centre de désintoxication de Kuujjuaq créé en 1994. À l'époque, Johnny Adams et d'autres dirigeants politiques, avaient reconnu l'importance et la nécessité de réagir de façon urgente au problème de toxicomanie et, principalement, de l'alcoolisme qui affectait de façon importante les communautés inuites du Nunavik et du Nunavut. Ils avaient donc appuyé la création du centre avec enthousiasme et espoir.

Mais malgré tous les efforts qui auront été déployés pendant les dix années qu'aura duré cette première tentative au Nunavik, les gestionnaires du centre n'ont cessé de faire face à de nombreux obstacles difficiles à surmonter : problèmes de gestion interne, mais aussi, problèmes majeurs venant de la difficulté d'adapter efficacement les programmes de désintoxication existants à la réalité inuite. Car ces programmes ont tendance à refléter des valeurs qui ont peu à voir avec celles des Inuits et, par conséquent, se révèlent peu efficaces pour aider les toxicomanes qui s'engagent dans une démarche. Résultat, au cours des années, *Isuarsivik* a graduellement perdu sa réputation au sein de la communauté et les choses ont dégénéré au point que les dirigeants se sont finalement résignés à fermer le centre.

Il aura fallu deux années d'introspection profonde, de réflexion et d'efforts intenses de réorganisation, pour que le centre, qui avait pourtant sa raison d'être, soit remis sur pied. Cette année, *Isuarsivik* a enfin rouvert ses portes.

Pour ce faire, David Forrest, président du conseil d'administration, a d'abord recruté de nouveaux membres entièrement composé de bénévoles inuits, une première au Nunavik. Ce faisant, il a souhaité s'assurer que le projet soit solidement bâti par des gens de la communauté et convaincus de l'importance de s'attaquer au problème de la toxicomanie. Puis, il s'est entouré d'un personnel d'accompagnateur qui sont, pour la plupart, des personnes ayant déjà fait face à un problème de dépendance. « On espère ainsi s'assurer que chaque personne qui y travaille comprenne profondément les difficultés des clients pour ainsi leur offrir un support plus solide et plus crédible. Une personne qui est passée à travers les étapes et les difficultés de la désintoxication », explique Monsieur Forrest, « ne regardera jamais de haut les toxicomanes qu'elle accompagne ». Et tous sont inuits, à l'exception de Monsieur Forrest.

Par ailleurs, en réexaminant les obstacles survenus avant la fermeture du centre, le conseil d'administration a entrepris de créer son propre programme de désintoxication afin qu'il soit adapté à la réalité des communautés inuites desservies par le centre. Pour ce faire, le centre a fait appel au groupe albertain *Poundmaker's Lodge Treatment Center*, reconnu inter-



GRADUATION DE CINQ EMPLOYÉS QUI ONT SUIVI LE TRAITEMENT AVEC SUCCÈS.

PHOTO : DAVID FORREST

nationalement pour son approche unique du traitement des dépendances en contexte autochtone. Ses conseillers ont ainsi aidé à créer le nouveau programme de six semaines entièrement basé sur les valeurs inuites et combiné avec une approche de guérison en 12 étapes qui conduit vers l'abstinence. Le traitement se veut holistique et met l'emphase sur la recherche des causes profondes de la dépendance en donnant aux clients les outils et le pouvoir de réaliser leur propre guérison.

L'idée nouvelle derrière le programme est donc de se concentrer sur la reconnaissance des traumatismes qui ont causé la toxicomanie plutôt que de ne penser qu'à effacer rapidement le problème. « Pour cela, explique David Forrest, il faut que la personne qui fait face au problème de dépendance retrouve confiance en elle, arrive à se sentir *normale* à nouveau, se pardonne ses erreurs et redevienne fière de sa personne, fière d'être Inuk, pour enfin réapprendre à vivre sans alcool et sans drogue. Car si l'approche a énormément changé, c'est, bien sûr, l'abstinence qui demeure le but visé par le programme ».

En octobre 2007, cinq hommes de 25 à 40 ans ont entrepris la formation intensive pour devenir employés d'*Isuarsivik*. Que le futur employé soit sobre ou non, qu'il ait ou non suivi une thérapie dans le passé, le cycle de formation commence obligatoirement par les six semaines de cheminement en désintoxication. À la fin décembre, après avoir complété toutes les étapes de leur formation, les participants ont finalement reçu leur certification. Il s'agissait du deuxième groupe de diplômés. Comme les cinq femmes qui les ont précédés et accompagnés, ils peuvent maintenant guider les nouveaux clients dans leur cheminement.

(Suite p.43)

Miser sur les partenariats pour assurer le sain développement des enfants

PAR CLÉMENT CHABOT ET ISABELLE RENAUD¹
AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

Financé par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN) dessert plus de 4 500 enfants autochtones (Inuits, Métis et des Premières nations) et leur famille dans près de 130 sites, partout au Canada. L'objectif premier du PAPACUN est de promouvoir, chez les enfants de 0 à 6 ans, une image positive d'eux-mêmes, de leur donner le goût d'apprendre et de leur fournir les moyens pour réussir pleinement dans leur vie de jeunes adultes.

Ce programme mise sur les initiatives locales pour favoriser la croissance spirituelle, affective, intellectuelle et physique des enfants autochtones et soutenir leur famille. Six volets sont au cœur du PAPACUN, soit : culture et langues autochtones, éducation (préparation à l'école), participation des parents, promotion de la santé, nutrition et soutien social.

Un programme fondé sur les initiatives locales du Nunavik

Au Nunavik, ce programme d'intervention précoce profite aux 14 collectivités inuites en s'intégrant aux

16 centres de la petite enfance (CPE) ainsi qu'à un service de garde en milieu familial. Annuellement, ce programme contribue au sain développement d'environ 800 jeunes enfants Nunavimmiuts.

L'Administration régionale Kativik (ARK) est responsable de la mise en œuvre du PAPACUN au Nunavik, en appui à l'ASPC. Cette organisation coordonne le dossier des services de garde pour l'ensemble du territoire et négocie les ententes de financement avec le ministère de la Famille et des Aînés du Québec, Service Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. L'ARK assume un rôle de coordination et offre un soutien professionnel aux 17 sites.

Les CPE du Nunavik sont des corporations sans but lucratif gérées par des conseils d'administration formés par une majorité de parents inuits. En moyenne, chaque CPE est régulièrement fréquenté par 30 à 40 enfants et compte approximativement dix employés à temps plein. Certains, tels ceux de Kuu-jjuaq, Inukjuak et Puvirnituaq, offrent jusqu'à 80 places de garderie. Les éducatrices qui y travaillent ont bénéficié d'un programme de for-

mation en éducation spécialisée donnant droit à une attestation collégiale. Ce programme a été conçu en collaboration avec la Commission scolaire Kativik et le Cégep de Saint-Félicien afin de répondre aux besoins du Nunavik. La formation est dispensée localement, en inuktitut, dans toutes les communautés du Nunavik.

Une mise en œuvre ancrée dans la culture inuite

L'inuktitut est la seule langue d'usage dans les 17 CPE et la quasi-totalité du personnel qui y travaille est d'origine inuite. Une attention particulière est accordée au développement d'un vocabulaire inuktitut riche et précis chez les enfants qui fréquentent ces centres.

Par ailleurs, les valeurs familiales et traditions communautaires propres à la culture inuite font partie intégrante du quotidien des enfants. Les parents et les aînés de la communauté s'impliquent activement en partageant avec les enfants des histoires et des chansons qui rendent hommage aux accomplissements de leurs ancêtres, tout en tenant compte de la réalité moderne du Nunavik.

Les jeunes peuvent souvent apprendre des aînés en observant, par exemple, comment ces derniers chassent le phoque, le dépècent, l'apprêtent et utilisent la peau pour la fabrication de vêtements. Parfois, aussi, les aînés accompagnent les enfants lors d'expéditions et leur enseignent les rudiments de la survie en milieu arctique où le pain banique, la pêche, la cueillette de petits fruits et les chants de gorge peuvent être à l'honneur.

Enfin, une partie du matériel pédagogique utilisé dans les centres est développée avec la collaboration de l'Institut culturel Avataq, organisme culturel des Inuits du Nunavik et qui a pour mission d'assurer l'épanouissement de la langue et de la culture inuites.

Un projet de nutrition qui intègre la santé publique à la culture du Nunavik

L'initiative de prévention de l'anémie causée par une déficience en fer est un exemple de partenariat auquel le PAPACUN contribue et qui cible les enfants.

(Suite p.43)

PHOTOS : MARGARET GAUVIN, DIRECTRICE, SERVICE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION, DU SOUTIEN DU REVENU ET DE GARDE À L'ENFANCE, ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK



Pigialaurnak Isumatsiarit

– Un instant! Es-tu bien prêt?

Un programme d'éducation sexuelle et de contraception

PAR ALINE ROY
INFIRMIÈRE DE LIAISON EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE,
PUVIRNITUQ

Au Nunavik, près de 25 % des femmes qui accouchent ont moins de 19 ans¹. D'ailleurs, le taux de fécondité y est nettement plus élevé – 3,6 enfants par femme, alors qu'il est de 1,6 enfants dans le reste du Québec – tout comme l'indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui est de 0,65 au Nunavik, comparativement à 0,58 au Québec². À cela, il faut ajouter que les taux d'incidence de l'infection à *Chlamydia trachomatis* et à *Neisseria gonorrhoea* peuvent être jusqu'à dix fois supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec³.

Ces constats nous ont amené à réfléchir sur des façons possibles d'améliorer la santé sexuelle des jeunes Inuits. Et l'éducation à la sexualité nous est rapidement apparue comme l'action à entreprendre. Car, si dans les écoles les jeunes avaient un enseignement en continu sur la sexualité et les méthodes de contraception, peut-être pourraient-ils être amenés à faire des choix plus éclairés en matière de sexualité. Par ailleurs, il fallait mieux outiller les intervenants en CLSC et en milieu scolaire, afin qu'ils puissent intervenir en prévention et promotion des méthodes contraceptives auprès des jeunes. Après plusieurs mois de recherche et de travail, le projet fût mis à l'essai en avril et mai 2006 auprès des élèves du secondaire dans les écoles de Puvirnituq, Akulivik et Kuujuaarapik.



Adapter pour mieux former

En 2004-2005, une équipe d'intervenants de la Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont développé le projet « Le plaisir et la prudence...les deux font la paire!». En accord avec l'équipe conceptrice du projet et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, nous avons entrepris d'adapter le projet pour qu'il respecte les particularités de la culture inuite. C'est ainsi qu'une consultante en sexologie, Madame Caroline Têtreault, s'est jointe à nous dans cette entreprise. À travers ses recherches et rencontres avec de jeunes étudiants du secondaire des écoles de Puvirnituq et Kuujuaarapik, celle-ci a vite réalisé que le programme ne répondait pas à la réalité des jeunes du nord.

Dans les communautés inuites, la sexualité reste quelque chose de tabou dont on évite souvent de discuter. Il faut donc l'aborder de façon progressive, de manière plus globale, avec d'autres thèmes et, surtout, éviter de le faire à travers l'unique angle de la prévention des ITSS et de la promotion de la contraception. Il fallait donc ajouter d'autres éléments au programme afin de traiter de thèmes plus généraux comme, par exemple, de l'estime de soi. En fait, la trousse d'outils aborde les thèmes suivants : les projets futurs; mon corps

et ses fonctions; les ITSS, c'est quoi ça?; les comportements avec ou sans risque; différents jeux pour mettre le condom; la contraception, c'est quoi ça?

Le projet a été traduit en anglais et le sera en inuktitut sous peu. D'ailleurs, la langue a constitué un obstacle majeur dans l'adaptation du programme. En effet, il a fallu, à l'aide d'interprètes, trouver les équivalences en inuktitut de certains termes anglais ou français ou encore développer de nouveaux termes inexistant dans la langue de la majorité. Il faut aussi mentionner le magnifique travail de Jennifer Lapage, une Inuk de Kuujuaq, qui a produit l'ensemble des dessins de la boîte à outils.

Le projet a été présenté aux commissaires de la commission scolaire Kativik, à Qajaq, en mars 2007. Emballés par le projet, ils ont donné leur accord afin que le programme soit offert aux élèves des première et deuxième secondaires. Un partenariat venait de se créer entre l'éducation et la santé!

¹ Santé publique du Nunavik, 2003b; Hodgins, 1997

² Santé publique du Nunavik, 2003b

³ Proulx 2004.

(suite de la p. 40)

Selon David Forrest, beaucoup de travail de communication et de sensibilisation reste à faire dans les différentes communautés. « La fermeture de l'ancien centre a laissé de mauvais souvenirs et il demeure difficile de parler ouvertement du problème de la toxicomanie. Les gens qui œuvrent au fonctionnement de *Isuarsivik* ne se croient pas meilleurs que les autres, ils essaient simplement de trouver une manière de faire, de vivre, qui soient différentes. Ils font simplement le souhait de laisser un héritage plus positif à leur communauté, » explique monsieur Forrest.

Les Inuits ont toujours fait preuve d'une créativité remarquable. Leur capacité d'adaptation et l'imagination fertile qu'ils ont su autrefois démontrer pour assurer leur survie en est l'exemple manifeste. Pendant deux ans, *Isuarsivik* a façonné ses nouveaux outils et le centre de rémis-

sion est maintenant prêt à offrir un support plus solide aux communautés inuites du Nunavik et du Nunavut, pour qu'elles retrouvent une nouvelle façon de vivre, et prennent en main la guérison de leurs propres plaies.

Isuarsivik a gardé son nom, malgré les erreurs parfois gênantes du passé. « Parce que l'erreur est humaine », comme me disait, avec sagesse, une vieille Inuk, et parce que les gens qui ont rebâti le centre l'on fait avec espoir, en tirant des leçons des erreurs passées. Pour qu'un toxicomane arrive à s'en sortir, au Québec, il doit en moyenne retourner trois fois en thérapie. Le cheminement est long, difficile, mais basé sur un espoir toujours présent. C'est cet espoir que le nouveau centre *Isuarsivik* cherche à semer à travers les communautés du Nunavik et du Nunavut.

(suite de la p. 41)

En effet, en collaboration avec l'ARK, le département de nutrition de l'Université Laval, l'Unité de recherche en santé publique (URSP) du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, la Commission scolaire Kativik et les groupes locaux, ce projet a contribué à la mise en place d'un programme de nutrition dans l'ensemble des CPE du Nunavik.

Lancée en 2003, cette initiative vise à prévenir les problèmes de développement et à améliorer l'état de santé général des enfants en contrant les problèmes de carences en fer, en vitamine A et en vitamine D.

Grâce à ce projet, les enfants peuvent maintenant bénéficier de nourriture qui répond spécifiquement à leurs besoins nutritifs tout en reconnaissant l'apport positif des denrées traditionnelles à leur mode de vie actuel. Ce projet a ainsi permis d'élaborer des menus, de former des cuisinières locales et de développer un livre de recettes



PHOTO : MICHEL DORAIS

afin d'intégrer les aliments traditionnels tels le caribou, l'omble chevalier, le phoque et d'autres denrées locales. Impliquée dans ce projet depuis plus de dix ans grâce au programme PAPACUN, l'Agence de la santé publique du Canada a donc participé au financement d'une initiative conçue et gérée à l'échelle locale qui rejoint maintenant les 14 collec-

tivités inuites du Nunavik. Ayant pour objectif le sain développement des enfants et le soutien aux familles, ce modèle innovateur propre au Nunavik s'appuie sur une culture, des traditions et une langue inuites dont les jeunes Nunavimmiut peuvent être fiers.

Pour en savoir plus :

Agence de la santé publique du Canada : www.phac-aspc.gc.ca
Administration régionale Kativik : www.krg.ca

¹ Remerciements : Nous tenons à remercier M^{me} Margaret Gauvin, directrice, Service de l'emploi, de la formation, du soutien du revenu et de garde à l'enfance, Administration régionale Kativik et M^{me} Maryse Turcot, consultante en gestion, pour les informations fournies qui ont contribué à la rédaction de ce texte.

Pagayer vers une vie plus saine

PAR AMÉLIE BRETON
COLLABORATION SPÉCIALE

À l'été 2005, six jeunes Inuits ont pagayé de Kuujuaaraapik à Akulivik en passant par Inukjuak et Puvirnituq. L'été suivant, six autres ont pris le relais pour visiter Ivujuvik, Salluit, Kangirsujuaq et Quartaq. À l'été 2007, six nouveaux kayakistes ont complété le trajet qui couvrait les côtes du Nunavik, en accostant à Kangirsuk, Aupaluk, Tasiujaq, Kuujuaq et finalement à Kangiqsualujuaq. Dans chacun des villages, les jeunes pagayeurs étaient accueillis par la communauté et invités à livrer leur message d'espoir : ils souhaitaient encourager les jeunes du Nunavik à vivre et à maintenir un mode de vie sain. Et pagayer est déjà une bonne manière de commencer à vivre sainement ! Or, même si l'invention est issue de la culture inuite, les jeunes du Nunavik n'ont, pour la plupart, jamais mis le pied dans un kayak de leur vie.

Évidemment, ceci est un des symptômes d'une crise profonde : crise identitaire due aux changements rapides d'un mode de vie et difficulté à maintenir des repères culturels assurant la stabilité des communautés inuites. Un immense gouffre sépare l'environnement social et culturel dans lequel ont grandi les aînés et celui dans lequel évoluent maintenant les jeunes Inuits. Le désespoir social et l'effondrement culturel sont des plaies longues à guérir et desquelles découlent de nombreuses conséquences. Il est difficile de prendre conscience que ces jeunes, qui

vivent aujourd'hui dans des villages de quelque centaine d'habitants, qui écoutent du hip-hop en conduisant à toute vitesse leur 4 roues, aient un lien direct avec ces aînés qui vivaient en petits groupes familiaux semi-nomades en parcourant la toundra, en long et en large à la suite des migrations de caribou, pour trouver de quoi manger et se vêtir. Pourtant, c'est bien le cas.

L'ampleur des problèmes sociaux qui sont apparus au cours des dernières décennies, largement traités dans les pages de ce numéro, est le reflet de ce malaise identitaire qui découle de l'histoire récente des communautés inuites. Et bien que la consommation abusive d'alcool, la toxicomanie et le suicide s'observent chez tous les groupes d'âge de la population, l'Association des jeunes Saputiit a voulu intervenir. C'est pourquoi, il y a trois ans, l'Association lançait une campagne de sensibilisation au suicide à travers tous les villages du Nunavik. Ces Inuits, qui ont pagayé d'un village à l'autre, voulaient ainsi lancer un message à tous les jeunes inuits : qu'ils aspirent à un mode de vie sain, bien sûr, mais surtout qu'ils continuent à vivre.

On dit qu'avouer un problème c'est déjà en régler la moitié. C'est pro-



PHOTO : AMÉLIE BRETON

bablement ce qui a motivé le président de Saputiit de l'époque, Jonathan Epoo, à mettre sur pied ce programme de sensibilisation audacieux qui permettait de parler ouvertement d'un problème sérieux, jusque là peu évoqué dans les discours publics. En utilisant le kayak comme moyen de transport pour visiter chacun des villages – et ainsi ouvrir le dialogue entre les Inuits et les différentes communautés – l'association Saputiit a offert aux jeunes la chance de vivre une expérience unique. D'abord, en les amenant sur la mer et en leur permettant de pagayer. Les kayaks modernes sont bien différents des *qajaq* traditionnels fabriqués de peaux de phoque. Ils ont tout de même permis d'allumer la flamme de ces jeunes qui n'avaient probablement jamais été sur l'eau, sinon qu'à bord d'un bruyant canot à moteur. L'expérience elle-même ne pouvait qu'être saine. Il faut avoir vu les vagues qui émergent en quelques minutes d'une Baie d'Hudson calme, lorsque se lève le vent, pour comprendre que sur la

mer nordique, on se retrouve rapidement face à soi-même et devant la fragilité de sa propre vie.

La lenteur du déplacement en kayak permet aussi d'apprécier l'ampleur du territoire nordique et de rêver un peu à ces ancêtres dont la survie dépendait de l'efficacité de leur coup de pagaie, de la précision de leur harpon. Probablement qu'entre deux vagues ou deux frissons, ces jeunes ont pu ressentir, ne serait-ce qu'un instant, un profond respect envers la culture ancestrale inuite. Ils ont même peut-être pris conscience, à travers la férocité soudaine du vent ou la morsure du froid, qu'il aura fallu à leurs grands-parents une force incroyable, ainsi qu'un attachement sans bornes à la vie, pour survivre quotidiennement dans cet environnement imprévisible. En plus de permettre de soulever un débat nécessaire dans les villages qu'ils visitaient, les jeunes qui ont pagayé autour du Nunavik auront sûrement appris à retrouver la fierté d'être Inuit, sinon la fierté de

réaliser un projet jusqu'au bout et de servir la cause des jeunes. Car en plus d'inciter les communautés du Nunavik à agir face aux problèmes sociaux, ces pagayeurs auront fait revivre une tradition ancestrale unique et valorisé la force de leur culture dans un monde moderne. Un des participants, Eli Qumak, a témoigné aux journalistes qui l'attendaient sur la rive : « Parfois j'avais peur et j'avais envie d'abandonner, mais je me suis rappelé qu'il y avait plein de jeunes là-bas qui étaient prêts à abandonner leur vie. Alors j'ai continué. » Le projet a donné la chance à des jeunes de s'engager activement face au problème et promouvoir un réseau d'entraide, discuter de solutions, parler de leurs difficultés et partager leurs expériences. En pagayant d'un village à l'autre, les jeunes ont tracé un lien symbolique entre toutes les communautés du Nunavik et lancé un appel à l'action commune et à l'appropriation collective du problème. Quand, dans un village de quelques milliers d'habitants, un jeune perd espoir et s'enlève la vie, la souffrance individuelle devient alors une souffrance collective. Et chacun doit se demander ce qu'il peut faire pour arrêter cette douleur qui s'étend à travers le Nunavik. Chaque coup de pagaie donné pour inciter les jeunes à choisir de vivre sainement a, peut-être, permis de redonner un peu d'espoir et de force à toute la communauté inuite en souffrance.

Et maintenant que les communautés ont entendu le message des jeunes, il ne reste plus qu'à espérer qu'elles auront le courage d'initier de réels changements, d'inventer des structures d'entraide communautaire qui soient profondément encrées dans les valeurs et la culture inuite. Souhaitons qu'elles fassent honneur à l'espoir qu'on su semer ces jeunes kayakistes.

Implantation de 14 maisons de jeunes au Nunavik :

une expérience de formation menant à la prise en charge des jeunes pour les jeunes de leurs communautés.

PAR FRANCINE HUDON,
CONSULTANTE EN FORMATION

Il y a actuellement, au Nunavik, 14 maisons de jeunes offrant des activités aux jeunes de 6 à 19 ans et ce, tous les jours de la semaine de 15h30 à 24h00. Chaque maison de jeunes est gérée administrativement par le conseil municipal local, alors que la gestion humaine, la dispensation des services et le choix des activités, se font entièrement par des jeunes de chacune des communautés. Le projet d'implantation de maisons de jeunes dans chacune des communautés s'est fait progressivement, en tenant compte des barrières matérielles tel le manque de locaux. Mais elle s'est aussi fait en douceur afin d'assurer une réelle prise en charge des jeunes face aux problèmes qu'ils avaient eux-mêmes identifiés au cours des années.

Un besoin exprimé par le milieu; un service à développer avec les jeunes

L'expérience a débuté dans le cadre de la préparation du Sommet du Québec et de la Jeunesse, alors que des ateliers régionaux se sont tenus dans chacun des 14 villages Inuits du Nunavik. Au centre des préoccupations exprimées par les jeunes, figuraient l'isolement vécu dans les communautés, les problèmes de consommation de drogues et le suicide. « Nous avons besoin d'endroits calmes et sécuritaires pour nous réunir, partager nos idées, nous divertir et trouver de l'aide au besoin », voilà ce qui ressortait de chacune des rencontres des jeunes du Nunavik en prévision du Sommet provincial.

Lors du grand rassemblement des jeunes qui s'est tenu à Québec, plusieurs organismes politiques du Nunavik, dont la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik et l'Association des Jeunes Saputiit sont venus appuyer les constats qu'avaient fait les



PHOTO : ANNE-MARIE TURCOTTE

jeunes des différentes communautés en portant à l'attention de toutes les instances politiques, l'urgence d'intervenir auprès de leurs jeunes.

C'est ainsi que, conscients de l'urgence d'intervenir pour diminuer la détresse générale des jeunes du Nunavik, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en collaboration avec la Régie Régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN), ont annoncé un projet visant à développer des maisons de jeunes dans chacune des municipalités du Nunavik.

Évidemment, le programme devait s'ajuster aux priorités locales et régionales. Ainsi la clientèle visée devait être les jeunes de 6 à 19 ans pour le volet activités et les jeunes de 16 à 30 ans pour le volet création d'emplois. On y proposait aussi une définition des maisons de jeunes à partir des revendications exprimées lors du Sommet des Jeunes : « Les maisons de jeunes sont des endroits sécuritaires où les jeunes de 6 à 19 ans développeront leurs habiletés pour devenir des citoyens responsables. Sous la responsabilité d'animateurs compétents, elles permettent aux jeunes de se rencontrer, de participer à des activités et de développer des relations saines avec les adultes. Elles répondent à des besoins identifiés par la communauté et les jeunes eux-mêmes. »

Ainsi, le programme du MSSS encadrant le développement des maisons de jeunes, fixait les règles de base, mais laissait à la région toute la latitude pour le développement de ressources adaptées aux besoins des jeunes. Le budget global prévoyait donc assez d'argent pour embaucher, dans chacune des municipalités, un coordonnateur, deux animateurs à temps plein et deux animateurs à temps partiel.

(suite p. 48)

Des initiatives pour encourager la persévérance scolaire des jeunes Inuits

PAR MÉLANIE CHABOT, COMITÉ DE RÉDACTION
ET AMÉLIE BRETON, COLLABORATION SPÉCIALE

C'est bien connu, l'éloignement a la vilaine habitude de faire croître les prix. Et le Nunavik ne fait malheureusement pas exception à cette règle. Une étude de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée montre en effet que la majorité des produits et services sont, en moyenne, et à des degrés divers, plus chers au Nunavik que dans le reste de la province. Les produits alimentaires, par exemple, y seraient vendus, en moyenne, 57 % plus cher que dans la région de Québec; le litre de lait, vendu en moyenne 1,88 \$ au sud, se vendrait 3,56 \$ dans les magasins Coop du nord¹. Et si l'on considère qu'une très grande majorité de la population, soit 58 % de celle-ci, a un revenu annuel de moins de 20,000 \$², cette tendance inflationniste nous apparaît, dès lors, des plus alarmante. Car ces chiffres démontrent une chose: une très grande majorité de la population du Nunavik vit bien en-deçà du seuil de pauvreté.

Or, «le Nunavik ne condamne pas à la pauvreté, il peut même être un eldorado pour certains; ce qui destine à la pauvreté c'est encore l'ethnicité³», lançait Thibault Martin, en 2004, lors d'un colloque de l'Association internationale des études québécoises. Car, si seulement 47 % des résidents de la région, âgés de 15 ans et plus, occupent un emploi à temps complet, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de possibilités d'emploi au Nunavik. Il y en a même de plus en plus dans la région, puisque le nombre d'emplois réguliers, à temps plein, a doublé entre 1995 et 2005. Comme l'explique une étude de la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, «L'arrivée de cohortes toujours plus nombreuses dans le réseau scolaire aurait, pour ainsi dire, forcé les pouvoirs publics à accroître l'offre de service, ce qui se serait traduit par une augmentation du personnel. Cette explication serait également valable dans d'autres domaines des services publics. Ensuite, l'attribution de responsabilités additionnelles à l'Administration régionale Kativik, en vertu d'ententes avec les gouvernements centraux du Québec et du Canada, aurait également contribué à cette situation⁴.» Mais, le problème, c'est que les Inuits n'occupent que la moitié de ces emplois, alors que la minorité non-inuite – moins de 10 % de la population – accapare plus de 50 % des revenus monétaires de la région⁵. À cet effet, une étude publiée par l'Administration régionale Kativik indique qu'au cours des dix dernières années, «l'augmentation des emplois réguliers à temps plein a été accaparée de manière plus importante par les non-bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, par des personnes embauchées à l'extérieur du Nunavik pour des périodes déterminées, et qui possèdent des qualifications plus rares chez les bénéficiaires et résidents permanents⁶.» En d'autres termes, le taux de chômage élevé des Inuits, de même que la

situation de pauvreté qui en résulte, seraient dus à leur manque de qualifications et leur faible taux de diplomation.

De fait, le taux de décrochage scolaire des élèves Inuits est très préoccupant. Bien que les jeunes aient un niveau d'éducation plus élevé que leurs aînés et que la plupart projettent de poursuivre leurs études, seulement 22 % des 15 ans et plus détiennent, dans les faits, un diplôme d'études secondaires⁷. Résultat, les Inuits sont pratiquement absents de toutes les professions qui exigent un diplôme universitaire ou encore collégial. Les facteurs expliquant cette situation sont nombreux. D'abord, plusieurs études le démontrent, le milieu socioéconomique dans lequel grandit l'enfant a une influence sur la réussite et la persévérance scolaires. En effet, les enfants des familles pauvres sont surreprésentés dans les statistiques d'abandon scolaire et ils sont deux fois plus à risque de quitter l'école sans diplôme ni qualifications que les élèves issus des milieux les plus défavorisés. Puis, à l'origine sociale, il faut ajouter les facteurs liés au milieu familial (qualité des relations parents-enfants, le style éducatif, etc.) et au milieu scolaire (structures de l'école, pratiques éducatives, etc.) qui peuvent aussi expliquer les difficultés scolaires⁸. Et, ici encore, le Nunavik ne fait pas exception. Mais, à ces facteurs, il faut aussi ajouter que si l'école est peu attirante pour les Inuits, c'est, selon certains, parce qu'elle manque aussi de sens pour ces derniers et qu'elle est peu adaptée aux réalités du Nord.

«Le Nunavik ne condamne pas à la pauvreté, il peut même être un eldorado pour certains; ce qui destine à la pauvreté c'est encore l'ethnicité»

- THIBAUT MARTIN

Pour Daniel Lafleur, coordonnateur du curriculum langue seconde à la Commission scolaire Kativik, il est essentiel que les programmes soient mieux adaptés aux réalités du Nord québécois. «Si, par exemple, on enlève les cours de formation personnelle et sociale dans les écoles du Québec, au Nunavik, où les familles vivent en moyenne à 12 personnes sous un même toit, il faudrait, au contraire, lui donner plus d'importance. Car, ce genre de cours peut permettre aux jeunes de développer des compétences et des aptitudes qui leur permettront d'avoir, notamment, une meilleure résilience devant les épreuves», d'expliquer Monsieur Lafleur. «Il faut donc faire preuve de plus de souplesse et adapter les programmes aux différentes réalités. Et, s'il faut adapter les programmes, il faut aussi adapter les contenus. À cet égard, le nouveau programme *Land Survival Skills*, qui a été annoncé en août dernier, est un pas dans la bonne direction. Développé en collaboration avec les aînés, il vise l'apprentissage des techniques de survie en mêlant savoirs traditionnels et savoirs modernes. La transmission de ces connaissances est importante, puisque le lien à la terre demeure une valeur capitale dans la culture inuite. Mais, il s'agit aussi de connaissances importantes, voire nécessaires, pour quiconque habite en milieu arctique.»

(suite p.48)

Work Experience Group à l'école Taqsakallak d'Aupaluk. Entreprise d'insertion à la saveur du nord.

PHOTO : AMÉLIE BRETON



Ce programme a été mis sur pied en 2006 pour les jeunes de 16 ans et plus qui se retrouvent devant l'impossibilité de compléter leur 5^e secondaire avant l'âge de 19 ans, comme la loi du Québec le préconise. Le programme a permis de créer une petite entreprise qui produit des œuvres de vitrail et de savons fins et qui gère un atelier de mécanique et de soudure. L'objectif du programme est de donner aux jeunes une expérience qui se rapproche d'un milieu de travail réel. Les œuvres ainsi produites sont revendues à Kuujuaq, notamment aux visiteurs et aux touristes. Plutôt qu'une simple évaluation technique, les jeunes reçoivent des salaires proportionnels aux pièces vendues. Des 14 élèves admissibles à ce projet, 11 s'y sont investis à l'automne 2006. Jusqu'à maintenant, le taux de fréquentation est excellent, et la qualité des produits permet à la petite entreprise d'envisager sa troisième année avec enthousiasme.

Cheminement particulier à l'école Iguarsivik de Puvirnituk

Le programme de « Fabrication de Kayaks et de Sushis » vient en aide à 15 jeunes, âgés de 13 à 17 ans, qui ont des difficultés d'apprentissage majeures ou des problèmes de comportement et qui, autrement, ne fréquenteraient plus l'école. Son objectif est d'encourager ces jeunes à poursuivre leurs études en leur offrant des projets éducatifs pratiques qui répondent mieux à leurs besoins. Selon Alain Cloutier qui y enseigne, depuis le début de l'année scolaire, ils ont ainsi réussi à réintégrer à l'école plusieurs élèves. Les jeunes sont dans un cadre scolaire comme les autres, mais sur 30 heures d'école, ils en passent huit à la fabrication de kayaks. De plus, ils font quatre heures de gymnastique, six heures de cuisine et trois heures d'artisanat. Le reste du temps, ils apprennent les mathématiques et les langues. Les kayaks en bois sont tous vendus d'avance à des villages voisins qui veulent acquérir une flotte de kayaks, ou alors à des particuliers qui habitent au sud. Par ailleurs, avec du poisson fumé fourni par une entreprise locale, les jeunes font des sushis qu'ils vendent à la population un soir par semaine. Dans ce village où les restaurants sont pratiquement inexistantes, « la soirée sushis » est vraiment populaire. Avec les fonds ainsi recueillis, les jeunes pourront faire un voyage de fin d'année ... au sud.



PHOTO : AMÉLIE BRETON

Joe Juneau vise les 14 villages!

PHOTO : AMÉLIE BRETON



Une patinoire, une surfaceuse *Zambony*, des rondelles, des équipements de hockey, tout pour être heureux quoi! Joe Juneau a entrepris d'équiper les 14 villages du Nunavik d'une patinoire chauffée qui permettrait au programme de hockey de fonctionner durant toute l'année scolaire. À l'image des programmes de sports-études qui existent dans les écoles au sud, le projet propose d'utiliser le hockey, déjà très populaire au Nunavik, comme motivation à la persévérance scolaire. L'idée est toute simple: si le jeune est présent à l'école, s'il s'implique dans son apprentissage, il gagne le droit de participer aux pratiques. Le programme va même plus loin: les jeunes doivent signer un contrat par lequel ils s'engagent à respecter *les règles du jeu*: ne pas boire d'alcool, ne pas prendre de drogues, se comporter correctement. Si un parent, un voisin, ou un professeur est témoin d'un comportement négatif, l'entraîneur sera avisé, et le jeune ne pourra participer à la pratique. Comme la motivation qu'ont les jeunes à jouer au hockey dépasse souvent celle qu'ils ont d'aller à l'école, nombreux sont ceux qui voient d'un œil positif l'arrivée de ce programme au Nord.

(suite de la p.46)

Le gouvernement du Québec semble sensible aux préoccupations de la Commission scolaire Kativik quant à l'adaptation des programmes et de leurs contenus. Car, en plus du programme *Land Survival Skills*, la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport annonçait, en août dernier, un appui financier important afin de développer le programme d'étude de la langue inuktitut en 4^e, 5^e et 6^e années du primaire. Actuellement, en 3^e année, les parents des enfants doivent choisir entre le français ou l'anglais, nouvelle langue dans laquelle 50 % des matières leur seront enseignées. En 4^e année, c'est 80 % des matières qui seront enseignées en langue seconde. Ceci explique bien des difficultés scolaires et le découragement de certains élèves. Avec le nouveau programme, la transition sera plus graduelle et l'inuktitut moins rapidement mis de côté. Par ailleurs, la création d'un groupe de travail afin de trouver des solutions pour offrir un enseignement collégial au Nunavik a aussi été annoncée dans le cadre du Forum Katimajit. Actuellement, les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études doivent le faire au sud, le plus souvent à Montréal. Plusieurs abandons à ce niveau sont dus à des problèmes d'adaptation au nouveau milieu et aux difficultés causées par l'éloignement. Enfin, il a aussi été annoncé qu'un comité responsable de la mise sur pied d'un centre d'élaboration de programmes d'études, serait créé, lequel développerait des cours, des cahiers d'exercices et du matériel d'enseignement trilingue fondé sur la culture inuite, et qui prendrait les dispositions pour les expérimenter, les évaluer et les approuver.

Mais, s'il y a un besoin urgent d'adaptation des programmes et des contenus, enseigner au Nunavik demande aussi un effort d'adaptation de la part des enseignants qui, pour une très grande majorité, proviennent de l'extérieur du Nunavik. C'est pourquoi, l'Association *Pauktuutit*, l'asso-

ciation des femmes inuites du Canada, publiait en 2006, pour la deuxième fois, *The Inuit way*, un document destiné à aider les non-inuits qui travaillent au Nord à mieux comprendre la culture inuite et les différences qui créent les défis d'une éducation transculturelle. En tentant de mieux faire connaître les particularités de la culture traditionnelle inuite, ces femmes souhaitent créer un lien positif de collaboration et de compréhension mutuelle.

Plusieurs programmes visant à encourager la persévérance scolaire, voient le jour à travers tout le Nunavik et donnent l'occasion aux jeunes de trouver un sens positif à ce qu'ils font. Les gens qui mènent ces programmes jouent un rôle important en accompagnant ces jeunes dans ce réapprentissage de l'estime de soi.

¹ Nick Bernard et Gérard Duhaime (2006). *Indices comparatifs des prix du Nunavik 2006*, Québec, Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée. [http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/extranet/doc/136.pdf]

² Danielle Saint-Laurent (dir.) (2007). *Enquête de santé auprès des Inuits du Nunavik 2004*, Québec, Institut national de santé publique du Québec / Régie régionale de santé et de services sociaux du Nunavik.

³ Thibault Martin (2004). « Vers la définition d'un contrat social post-colonial au Québec ? », dans *Le Québec au miroir de l'Europe. É Actes e colloque*, sous la direction de Robert Laliberté et de Denis Monière, Québec, Association internationale des études québécoises (AIEQ), p. 253.

⁴ Gérard Duhaime (2007). *Profil socioéconomique du Nunavik 2006*, Québec, Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, p. 14.

⁵ Thibault Martin (2004), *op. cit.*, p. 253.

⁶ Danielle Saint-Laurent (dir.) (2007), *op. cit.*

⁷ Danielle Saint-Laurent (dir.) (2007), *op. cit.*

⁸ Gouvernement du Québec (2007). *La santé autrement dit... Pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 6.

(suite de la p. 45)

Une formation de base adaptée

Puisque les jeunes de chacune des communautés n'avaient pas de référence en matière de maisons de jeunes ou d'organisation d'activités de loisir, deux ressources ont été embauchées par la Régie Régionale du Nunavik (mandatée par le MSSS pour encadrer ce projet), afin de développer un programme de formation. Ce programme devait partir des connaissances de base des jeunes, appelés à travailler dans les maisons de jeunes, et les amener, peu à peu, à prendre en charge totalement l'organisation des activités de leur maison des jeunes locale. La première année, un coordonnateur a été embauché dans chacun des villages afin, notamment, de trouver un local approprié. Les premiers jalons de la formation de ces travailleurs ont été développés avec eux, à partir de leurs besoins immédiats. Puis, au cours de la seconde année, chaque communauté a embauché un animateur. La formation a donc pris un

aspect plus pratique en étant liée, notamment, à l'organisation d'activités pour les jeunes : arts plastiques, magie, jeux intérieurs, extérieurs, tout était à apprendre. Enfin, la troisième année a permis de compléter le personnel des maisons de jeunes, en embauchant un second animateur à temps plein dans chacune des communautés, ainsi que deux autres à temps partiel. Six ans après le début du projet, plus de 104 animateurs et 42 coordonnateurs ont suivi la formation qui se donnait à raison de deux sessions de 5 ou 6 jours par année. Plus de 20 coordonnateurs et 30 animateurs ont complété leur programme complet respectif, qui correspond à 225 heures pour les animateurs et à 450 heures pour les coordonnateurs.

Un effort concerté

Le succès de ce projet repose avant tout sur la volonté et l'implication des jeunes du milieu. Sans leur travail rigoureux et constant, les maisons de jeunes ne seraient que des milieux vides et sans âme. Ce sont eux, d'abord, qui

assurent la sécurité des jeunes de leur village et qui leur offrent des possibilités d'échanges entre eux, d'abord, mais aussi avec les jeunes des autres villages et même ceux du reste de la province grâce à un accès Internet. Mais cet effort a été soutenu tout au long des années par les organismes régionaux et le ministère de la Santé et des Services sociaux, sous la forme d'un comité avisier régional qui se réunit deux fois par année et sur lequel siègent des représentants du Ministère de la Santé et des Services sociaux, de la Société Makivik, de l'Administration régionale Kativik, de l'Association des Jeunes Saputiit, de la Régie Régionale du Nunavik, et, depuis 2005, de l'Association des Maisons de jeunes du Nunavik. Car bien que ce projet repose d'abord et avant tout sur la prise en charge par les jeunes du milieu, ceux-ci doivent se sentir appuyés et soutenus par les leaders locaux et régionaux.

La jeunesse de cœur des aînés!

PAR LISA KOPERQUALUK, COLLABORATION SPÉCIALE
TRADUCTION, JOSÉE VILANDRE

Les aînés du Nunavik sont très actifs et expriment leur point de vue sur de nombreuses questions depuis fort longtemps. En effet, depuis la création, en 1981, de l'Institut culturel Avataq, les aînés guident les interventions de cet organisme dans les domaines de la protection de la langue et de la culture : conservation et mise en valeur de l'inuktitut, du savoir médical traditionnel, des vêtements traditionnels, de la préparation des aliments, du système d'écriture, de la généalogie, des musées, de l'archéologie, des groupes culturels, etc. À cet égard, le rôle et l'apport des aînés dans la définition des objectifs et des orientations de l'Institut culturel Avataq sont inestimables. Et, puisqu'aujourd'hui il faut trouver les mots pour exprimer les réalités nouvelles, les aînés agissent également comme spécialistes de l'inuktitut dans le cadre des ateliers annuels organisés par Avataq, ateliers qui visent à enrichir la base linguistique de l'inuktitut. À n'en pas douter, les aînés inuits continueront de jouer un rôle de premier plan à titre de spécialistes et de gardiens de la culture inuite.

Une nouvelle organisation pour la défense des droits des aînés du Nunavik

Récemment, les aînés se sont dotés d'une nouvelle structure. Avec le soutien de l'Administration régionale Kativik (ARK), ils ont en effet créé le *Comité des aînés du Nunavik*, ce qui leur permet désormais de faire connaître leurs besoins, tout en tissant des liens avec d'autres groupes d'aînés à l'échelle du Québec. Le Comité des aînés, qui a pignon sur rue

« Les aînés doivent recevoir une meilleure aide, car ils soutiennent leurs enfants, leurs petits-enfants et parfois même leurs arrière-petits-enfants, ce qui ajoute à leur fardeau. »

— BOBBY SNOWBALL
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES AÎNÉS DU NUNAVIK

au centre administratif de l'ARK à Kuujuaq, fonctionne comme un sous-service de cet organisme. Grâce à ce nouveau comité, les aînés peuvent désormais se pencher sur les aspects socio-économiques de leurs conditions de vie dans les communautés, ce qui n'était pas vraiment possible dans le cadre de leur participation à la Conférence des aînés puisque le mandat d'Avataq porte essentiellement sur les questions culturelles. Le Comité des aînés offre donc à ses membres la possibilité de discuter des défis liés à leurs conditions de vie actuelles, tout en leur apportant un soutien pour qu'ils continuent à jouer un rôle de premier plan au sein de la société inuite du Nunavik.



Johnny Epoo, un ancien président d'Avataq et membre du Comité des aînés, explique les étapes ayant mené à la création du comité. « Nous avons commencé à travailler de manière concrète à la création de notre comité à la suite d'une rencontre avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui s'est déroulée à Kuujuaq en 2006. Lors de cette rencontre, la ministre a déclaré que notre niveau de vie était inférieur à celui des aînés d'autres régions du Québec, notamment que nos conditions de logement étaient déplorables et que nos pensions de la sécurité de la vieillesse étaient insuffisantes, compte tenu du coût élevé de la vie au Nunavik. La ministre a indiqué qu'elle souhaitait une amélioration de notre niveau de vie. »

Le Nunavik compte 419 individus âgés de 60 ans et plus, ce qui représente 4 % de l'ensemble de la population du Nunavik. 85 % d'entre eux sont unilingues inuktitut et seulement 11 % d'entre eux s'expriment couramment en anglais. Lorsque les aînés rencontrent le personnel du CLSC ou encore lorsqu'ils se déplacent à Montréal pour consulter un médecin, ils doivent presque toujours être accompagnés d'un interprète. Or, le Profil socio-économique des aînés du Nunavik, publié en 2005 par la Chaire Condition Autochtone, révèle que le revenu annuel moyen des aînés du Nunavik de 65 ans et plus est de 19 250 \$, soit 13 % de moins que celui de la population du même âge à l'échelle du Québec. Par ailleurs, 69 % des aînés âgés de 65 ans et plus dépendent entièrement des prestations de l'État pour assurer leur subsistance, ce qui représente un revenu annuel moyen d'à peine 12 882 \$. Et, lorsque ce faible revenu est combiné au coût de la vie du Nord, qui est deux à trois fois plus élevé qu'ailleurs au Québec, force est de constater que les aînés inuits comptent parmi les personnes les plus pauvres de la province.

Le président du Comité des aînés, Bobby Snowball de Kuujuaq, a souligné ces difficultés financières lors de la Conférence des aînés de Kangirsuaq : « Les aînés doivent recevoir une meilleure aide, car ils soutiennent leurs enfants, leurs petits-enfants et parfois même leurs arrière-petits-enfants, ce qui ajoute à leur fardeau. » La nouvelle ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui assistait à la réunion des aînés du Nunavik dans le cadre de la *Consultation publique sur les conditions de vie des aînés*, a exprimé le désir de mieux connaître les préoccupations économiques et sociales de ces derniers. Outre les problè-

mes liés au coût élevé de la vie, les aînés connaissent une grande précarité au plan du logement. En effet, ils vivent dans des maisons louées, très souvent surpeuplées, qu'ils partagent en moyenne avec cinq autres personnes. Les aînés ont également souligné le manque de services adaptés à leurs besoins et de résidences conçues pour eux. Notons toutefois la construction récente de résidences à Puvirnituq, Kangirsujuq et Inukjuak qui peuvent offrir de nouveaux services aux aînés sur une base quotidienne.

Comme pour les Conférences des aînés organisées par Avataq, les Inuits de 50 ans et plus sont membres du Comité des aînés du Nunavik, ce qui représente environ 600 personnes. Le comité souhaite jouer un rôle actif pour de nombreuses années à venir et inciter les Inuits de toutes les générations à travailler main dans la main. Une retraite spéciale regroupant

« Le Parlement des Sages nous a fourni l'occasion de souligner l'importance de notre participation au processus politique et de demander la reconnaissance de nos droits et le respect de notre environnement »

— JOHNNY WATT

des aînés et des représentants des divers organismes du Nunavik a été tenue au mois d'août 2007, au site du Vieux-Chimo, situé sur les rives de la rivière Koksoak à Kuujuaq. Les discussions ont porté sur le rôle des individus, des familles, des aînés et des jeunes ainsi que sur le mandat du futur gouvernement régional du Nunavik en vue de bâtir une société forte. Les aînés ont adopté lors de cette retraite une déclaration en sept points dans laquelle ils :

1. accueillent favorablement les recommandations contenues dans le rapport sur la protection de la jeunesse au Nunavik;
2. réaffirment l'engagement des aînés du Nunavik envers le maintien et le développement d'une société forte fondée sur les principes et les caractéristiques de la culture inuite;
3. exhortent les organismes du Nunavik, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada à consentir tous les efforts possibles en vue d'offrir un milieu sécuritaire et stimulant pour les jeunes Inuits du Nunavik;
4. demandent aux gouvernements fédéral et provincial de reconnaître les droits inhérents des Inuits relativement à la cogestion des ressources et à la pratique durable de la chasse et d'autres activités de subsistance;
5. accueillent avec enthousiasme l'importante contribution des jeunes du Nunavik;
6. accueillent avec gratitude les orientations et les conseils formulés par les aînés inuits qui ont participé à la retraite;
7. demandent aux organismes du Nunavik, au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada d'établir de manière précise la nature et l'importance des changements requis pour améliorer le bien-être des Inuits tout en protégeant leur identité et leur culture.

Des échanges fructueux avec d'autres groupes d'aînés à l'échelle du Québec

Depuis mai 2006, le Comité des aînés du Nunavik est également membre de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), ce qui permet à des aînés du Nunavik de participer aux assemblées annuelles de l'AQDR tenues dans différentes villes du Québec. Grâce à ces rencontres et accompagnés d'interprètes, ils peuvent ainsi partager leurs préoccupations avec les représentants des autres régions. Par ailleurs, la participation à l'automne dernier de quatre représentants du Comité des aînés du Nunavik à la 8^e session du *Parlement des Sages* leur a aussi permis de partager leurs préoccupations avec les autres aînés du Québec.

« Le *Parlement des Sages*, qui s'est tenu à l'Assemblée nationale du Québec, nous a permis de participer au processus démocratique, et d'affirmer l'importance de tenir compte de notre point de vue lors de la prise de décisions politiques. Notre existence a été trop souvent ignorée par le passé, et des décisions ont été prises pour nous sans que nous en soyons même informés. Le *Parlement des Sages* nous a fourni l'occasion de souligner l'importance de notre participation au processus politique et de demander la reconnaissance de nos droits et le respect de notre environnement », d'expliquer Johnny Watt, un aîné de Kuujuaq, qui a participé à la session du *Parlement des Sages* qui s'est déroulée du 10 au 12 septembre 2007.

Au cours de cette session, les *Sages* ont adopté deux lois. La première portait sur les responsabilités des citoyens et du gouvernement en matière de protection de l'environnement et du développement durable et la seconde abordait la question de la mise en œuvre des droits et des obligations des individus en mettant, notamment, l'accent sur la sécurité des personnes en difficulté au Québec.



PHOTO : FRANÇOIS NADEAU, ASSEMBLÉE NATIONALE

Savoir-faire traditionnel et développement social ?

Parce que connaître d'où on vient, c'est savoir où on va !

PAR AMÉLIE BRETON
COLLABORATION SPÉCIALE

Les aînés inuits sont porteurs de traditions culturelles qui ont assuré la survie de ce peuple en milieu nordique depuis des millénaires. Le nouveau mode de vie des Inuits, l'organisation en communautés et la modernisation des villages ont transformé les structures sociales et familiales traditionnelles et détourné les voies habituelles de transmission du savoir-faire. Les changements dans le mode de vie sont tellement radicaux qu'ils ont même questionné la nécessité de transmettre ces savoirs ancestraux : à quoi servent ces vieilles techniques dans un monde moderne ?

Convaincus que la culture traditionnelle est porteuse de nombreuses réponses aux questions identitaires que se posent les nouvelles générations, les aînés ont décidé de se regrouper lors de conférences biennales afin de faire le point sur la situation sociale. En 1980, à l'issue d'une de ces conférences, l'institut culturel Avataq a été mis sur pied et a reçu comme mandat de protéger et promouvoir la langue et la culture inuites. Avec ses nombreuses initiatives touchant tous les domaines culturels et linguistiques, Avataq est une institution importante qui contribue à tisser de nouveaux liens intergénérationnels et intercommunautaires. Ainsi, les aînés ont trouvé de nouveaux

réseaux de transmission des savoirs traditionnels et, ce faisant, font valoir toute la richesse de leurs traditions au sein de la société moderne.

Développer les savoir-faire traditionnels

Inukjuak, Samedi 16 février, 13h. Dans une petite bâtisse ensoleillée, une douzaine de femmes âgées entre 18 et 78 ans sont réunies. Chacune s'affaire à son projet de fabrication de bottes en peau de phoque. Nellie, l'aînée, participe activement tout en conseillant patiemment les autres. Il faut assouplir, en les mâchant et en les étirant, les peaux qui serviront à confectionner la semelle de leur *kamiit*. Ensuite, suivant le patron découpé dans une boîte de céréales, Nellie leur montre comment retailler précisément chaque morceau. Toutes les étapes sont réalisées avec la plus grande minutie. Les pièces devront s'ajuster parfaitement lors de l'assemblage pour assurer l'étanchéité du produit final. L'aînée transmet son savoir-faire à mesure que les participantes le demandent. Puisque les élèves vont chacune à leur rythme, elles peuvent bénéficier de la démonstration d'une même étape plusieurs fois. La fabrication des *Kamiit* est travail de patience et d'attention. L'atelier d'Inukjuak durera 12 semaines à raison de deux fois trois heures par semaine.



PHOTO : AMÉLIE BRETON

Le projet « *traditionnal skills* » est une des nombreuses initiatives de l'institut culturel Avataq. Dans chacun des villages, de petits groupes se forment, avides d'apprendre comment coudre les *amauti*, comment fabriquer les *kamiit*, comment fabriquer un *qamutik* ou un *qajak*. Formés d'un professeur et de plusieurs élèves, les groupes soumettent leur projet d'apprentissage à l'Institut qui finance le salaire des professeurs. De plus, les participants sont admissibles à des subventions du gouvernement régional pour défrayer les montants liés à l'achat du matériel. Cette dernière initiative est très bienvenue puisqu'elle donne la chance à ceux qui, autrement, n'auraient pas les moyens de se joindre à l'activité.

Petit lexique :

Amauti : vêtement de femme à grand capuchon dans lequel elles portent les bébés

Kamiit : bottes fabriquées de peaux de phoque

Qamutik : traîneau auquel on attelle des chiens ou une motoneige !

Qajak : kayak traditionnellement fabriqué de bois trouvé sur la rive et de peaux de phoque

Pourquoi s'accrocher à la culture et aux techniques ancestrales?

Pourquoi s'enfermer dans les vieilles techniques ancestrales, vous demandez-vous ? D'abord, parce que la qualité a toujours sa place dans un monde moderne, même si la tendance est aux beaux produits, peu coûteux et peu durables ! Il faut avoir affronté le froid et la tempête pour prendre conscience que ces traditions, que l'on a pris tellement de temps à perfectionner, peuvent difficilement être remplacées par les technologies usinées à la chaîne qu'offre le monde moderne. Une *kamiit* sur mesure et adaptée aux conditions de l'environnement nordique, peu coûteuse (si on la fabrique soi-même) aura toujours d'immenses avantages face à ces bottes de caoutchouc usinées qui atterrissent de temps en temps sur les tablettes d'un des deux magasins du village et qui, souvent, sont trop petites ou trop grandes si on n'a pas l'occasion de passer devant l'étalage avant tout le reste de la communauté ! On pourrait aussi se contenter de citer les arguments économiques pour encourager la persistance des savoirs traditionnels. Après tout, ce sont eux qui sont les plus souvent soulevés lorsqu'on cherche à justifier des investissements dans ce secteur : la culture crée des emplois, stimule le tourisme et a le potentiel d'engendrer d'importantes retombées économiques. Une paire de *kamiit* se vend à la Coop en moyenne 450\$. Certaines femmes en tirent leur principal revenu.

Mais surtout, c'est que ces aînés inuits ont bien raison : la culture joue un rôle social beaucoup plus important qu'il n'en paraît ! On dit que de savoir d'où l'on vient aide à savoir où l'on va. C'est par le biais

de l'apprentissage du savoir-faire traditionnel que les aînés tentent d'aider les jeunes inuits à travers ce cheminement. Connaître leurs racines pour mieux s'enraciner, se tenir debout, fiers et forts devant le vent du nord, riches des connaissances qu'ont développées leurs aïeux. Voilà ce qu'offre aux jeunes l'apprentissage de la culture traditionnelle. Peu importe d'où l'on est, la culture encre en nous ce sentiment d'avoir un sens, une direction, d'avoir une certaine cohésion interne, d'être compétent dans notre environnement et d'appartenir à un groupe.

Pour certains, les ateliers de « *savoir-faire traditionnel* » offrent une occasion unique de se mettre en valeur en combinant la joie de créer, de tisser des liens avec leur entourage, de s'accomplir dans quelque chose d'utile. Certaines personnes dont l'entourage ou les parents ne savent pas coudre, par exemple, n'auraient peut-être pas l'occasion d'apprendre si ce n'était de ces nouveaux réseaux de transmission qui favorisent l'exploration de la richesse culturelle. À travers ces ateliers culturels se développe donc, aussi, une plus grande inclusion sociale au sein des communautés.

Ainsi, plus que nulle part ailleurs, les Inuits ont

tout avantage à créer ces occasions pour les jeunes d'explorer les traditions culturelles et de choisir celles qui leur paraissent faire du sens dans leur mode de vie actuel. En quête profonde d'identité, les jeunes inuits ont encore beaucoup d'avenues à visiter. Si les racines de cette culture ressemblent à celles

d'un saule nain et qu'elles courent partout sur la toundra, pas étonnant que les aînés conseillent sans cesse aux jeunes de porter de bonnes *kamiit* avant de partir les explorer !



PHOTO : AMÉLIE BRETON

La Voix du Nord: un outil important de développement social, communautaire et culturel

PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

En ayant une programmation collée sur les préoccupations du milieu et en diffusant une information produite par et pour les collectivités, les médias communautaires ont, au Québec, une pertinence qui ne semble plus à démontrer. Car, en plus de contribuer à la diversification des sources d'information, ils contribuent à démocratiser l'accès aux médias en favorisant la participation citoyenne. Ils « permettent aux populations de parler et d'entendre parler de ce qui les touche de près, de débattre de sujets qui les concernent directement, de valoriser leurs talents et leurs réalisations et de mobiliser les énergies locales et régionales pour contribuer à la réalisation des projets qui leurs sont chers! » Pour le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec, « les médias communautaires constituent pour leurs collectivités des outils uniques de développement économique et social. Ce sont des lieux d'action communautaire et d'éducation populaire permettant aux organismes sociocommunautaires, culturels, locaux et régionaux de divers milieux, d'utiliser régulièrement leurs services pour diffuser leurs messages et transmettre des informations sur des sujets touchant de près les populations locales et régionales. Ils s'avèrent ainsi des partenaires privilégiés pouvant soutenir les organismes de services publics dans tous les secteurs d'intervention². » En fait, ce rôle joué par les médias communautaires est d'autant plus important dans un contexte où les grands groupes médiatiques ont eu tendance à délaisser le champ de l'information locale et régionale pour se concentrer sur l'information nationale et internationale et celle des grands centres urbains³. D'ailleurs, dans les milieux faiblement urbanisés les médias communautaires sont souvent les seuls à présenter les préoccupations locales et régionales.

Pas étonnant, donc, que dans certaines régions, les acteurs locaux et régionaux soient prêts à soutenir les médias communautaires. C'est le cas, notamment, des Conférences régionales des élus (CRÉ) de Lanaudière et de la Côte-Nord, ou encore, de la municipalité régionale de comté (MRC) du Témiscamingue, qui ont inscrit à leur plan d'action l'importance des médias communautaires et des moyens de communication sur leur territoire⁴. C'est aussi le cas du Nunavik, puisque les principaux acteurs de la région jugent prioritaire le développement d'outils de communication efficaces. Faisant face à des changements rapides non seulement de leur mode de vie, mais aussi de leurs conditions de vie, les besoins des Nunavimuts en termes de communication n'ont cessé de croître au cours de dernières décennies. Que ce soit au plan des communautés elles-mêmes ou entre les communautés et leur administration régionale, au sein des territoires ou encore avec le reste de la province et du Canada, le besoin de disposer de moyens de communication efficaces s'est rapidement révélé comme une condition essentielle au développement économique, social et culturel de la région.

En 1973, la Société Radio-Canada déposait une demande de licence au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour exploiter des stations de télévision dans deux des communautés du Nunavik. Ce projet, qui prévoyait une programmation exclusivement française ou anglaise et qui devait être produite et réalisée à partir de Montréal ou de Toronto, fut reçu par les communautés du nord avec réserve et étonnement. Aucune disposition ne prévoyait de programmation locale, encore moins dans la langue de la majorité. Et pourquoi la Société Radio-Canada proposait d'assurer un nombre restreint de programmes télévisés en couleurs et en direct à deux localités seulement, alors qu'elle n'avait jamais réussi à assurer un service radiophonique approprié pour l'ensemble de la région? Souhaitant avoir un plus grand contrôle des systèmes de communication conçus à leur intention et, surtout, souhaitant y participer, les Inuits décidèrent de formuler leur propre proposition. Pour ce faire, un groupe de travail fut mis sur pied et celui-ci entreprit une vaste consultation auprès des communautés. Au terme de cette démarche, le document « The Northerners », qui établissait la stratégie à adopter pour l'ensemble des communautés, fut déposé et, en 1975, Taqramiut Nipingat Inc. (TNI) ou « La voix du Nord » voyait le jour.

« Au départ, le radio à chef a été l'outil de communication. En fait, il s'agissait de systèmes de surveillance radio, placés sous le contrôle des conseils communautaires locaux, et qui devaient surtout servir à améliorer les communications entre les terres et les villages, notamment pour assurer des déplacements plus sécuritaires pour les chasseurs, pêcheurs et trappeurs », d'expliquer Claude Grenier, directeur général de TNI depuis près de dix ans. « Puis, TNI conçu et mit sur pied, à petits budgets, des stations de radio FM de faible puissance dans chacune des communautés. On a commencé à enregistrer des émissions sur cassettes et on les distribuait dans les stations locales. Mais rapidement, TNI s'est doté d'une réelle structure. Il y a eu de la formation. De plus, nous sommes allés chercher les vieux équipements de CBC et, à partir de ces équipements-là, on a commencé à faire de la programmation en Inuktitut qui, grâce à la technologie satellitaire, était distribuée par CBC dans chacune des communautés. »

Aujourd'hui, si TNI produit et diffuse aussi des émissions de télévision sur les ondes de l'Aboriginal Peoples Television Network (APTN), la radio demeure un volet important des activités de l'organisme. D'ailleurs, depuis plus d'un an, TNI a son propre réseau de distribution ce qui a considérablement augmenté le nombre d'heures de diffusion. « Nous sommes passés de trois à douze heures de programmation par jour, cinq jours par semaines, programmation qui s'appuie avant tout sur une

étroite collaboration avec la population de la région», d'expliquer Claude Grenier. «Évidemment, il n'y a pas que de l'information dans cette programmation; elle comporte environ six heures de programmation musicale par jour. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'on s'adresse à un bassin d'auditeurs de 12 000 personnes. Alors, difficile d'imaginer qu'on puisse avoir assez de matériel pour faire de l'information en continu pendant douze heures. Néanmoins, la culture, la politique, les nouvelles locales et régionales, des entrevues, des reportages en direct font partie intégrante de notre programmation. Les organismes régionaux et nationaux en profitent pour venir y faire un sommaire de leurs activités. Par exemple, le président de la Société Makivik, Pita Aatami, vient souvent à la radio pour expliquer ses dossiers, faire des comptes-rendus du travail qui est fait. En fait, la plupart des organismes utilisent la radio en ce sens.»

Mais à certains moments, l'information occupe l'ensemble des heures de diffusions. Par exemple, le Forum Katimajit d'août dernier, qui présentait les grands défis et enjeux de la région, a entièrement été diffusé sur les ondes de TNI, et ce, en continu. D'ailleurs, à plusieurs reprises, les intervenants se sont adressés directement à la population qui écoutait à la maison. «Et ça, on fait ça souvent. D'ailleurs, c'était un de nos objectifs quand on a pensé notre réseau radio. Il s'agissait vraiment d'aller couvrir ce genre d'événement public pour permettre à la population d'écouter, puis de se faire une meilleure idée des dossiers qui sont traités dans la région. Quand on pense aux distances entre les communautés, aux coûts de transports et tout ça, la couverture et la retransmission sur les ondes de TNI devient extrêmement importante, sinon essentielle à la région», de dire Claude Grenier.

TNI, c'est donc la radio régionale. Elle diffuse une information qui s'adresse à l'ensemble des communautés, ce qui contribue sans aucun doute à favoriser le sentiment d'appartenance de celles-ci à un tout, voire à cette vaste région qu'on appelle le Nunavik. Grâce à la compréhension d'ensemble qu'elle offre, TNI assure une certaine cohésion sociale et culturelle des communautés du territoire. «Chaque communauté a ses particularités propres et une identité très forte. La radio régionale permet donc d'avoir une vue d'ensemble des choses, de les comprendre et d'y participer. C'est un excellent outil pour développer une identité régionale forte,» d'expliquer le directeur générale de TNI. «Mais éventuellement, on aimerait que les communautés puissent participer à la programmation, c'est-à-dire qu'une communauté puisse nous dire: «nous on souhaiterait faire une heure de programmation par jour sur votre réseau». On serait très ouvert à ça. On serait même prêts à acheter des équipements en conséquence, puis à supporter les gens, les former aussi.» S'il ne s'agit encore que d'un projet, les communautés locales peuvent pour le moment compter sur leur radio locale qui, par son contenu, reflète leurs intérêts et leurs préoccupations. «Elles sont toutes indépendantes. D'un village à l'autre, la structure et le mode de fonctionnement sont donc très différents», d'expliquer Claude Grenier. «Dans certains villages, c'est très bien structuré, surtout dans les plus grosses communautés. Il y a des employés réguliers, ça fonctionne très bien, il y a des bingos, etc. Les radios locales sont très ancrées dans les communautés et elles répondent à une multitude de besoins. S'il y a des messages à passer, c'est la radio communautaire, si on cherche quelqu'un dans le village, c'est la radio communautaire. C'est vraiment une radio communautaire et à un point tel, qu'à certains moments, ça pose des problèmes puisqu'il n'y a pas toujours de contrôle.»



PHOTO : JEAN-JACQUES ÉLIE

JACOB PARTRIDGE, INTERVENANT-CONSEILLER POUR L'ORGANISME QAJAQ NETWORK, ENTREtenant LA POPULATION SUR LA NOTION DE BIEN-ÊTRE.

C'est pourquoi, en plus de l'aide technique, TNI offre de la formation aux radios locales. «Parce qu'il ne faut pas oublier que la radio locale a grandi localement et que, par conséquent, la communauté a ses habitudes avec celle-ci. Et essayer de changer ces habitudes est extrêmement difficile. Ce sont de petites communautés, tout le monde se connaît. Tu fais une entrevue de dix minutes avec quelqu'un et au bout de 30 minutes, la personne parle encore. Mais nous, on a une structure: l'émission commence et se termine à heure fixe. En fait, la programmation c'est peut-être la lacune des radios locales et surtout dans les petites communautés qui ont moins de revenus. Alors, on essaie, par la formation, de donner différents outils au personnel de ces radios.» Un programme de formation a été mis sur pied avec la Commission scolaire Kativik. Mais, comme partout au Québec, la main-d'œuvre demeure un problème important pour ces radios locales. Plusieurs vivent une situation financière précaire et ne peuvent offrir des conditions de travail suffisamment compétitives. Le roulement de personnel entraîne, conséquemment, d'importants problèmes de formation, celle-ci devant être continuellement recommencée. «C'est dommage. On est un peu le parent pauvre des organisations régionales. Pourtant, TNI et les radios locales sont des outils importants pour le développement de l'Inuktitut, les seuls outils publics d'ailleurs. À mon avis, la radio n'est pas encore assez utilisée. Elle pourrait servir encore mieux la population, notamment en donnant une information pouvant aider les individus. Et ce n'est pas les idées qui nous manquent» de conclure Claude Grenier.

¹ Ministère de la Culture et des Communications, *Les médias communautaires au Québec. État de la problématique*, Québec, Gouvernement du Québec, 2005, p.75

² *Ibid.*, p. 7

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 24

L'entrepreneuriat collectif

au service de l'autonomisation économique, sociale, politique et identitaire des Inuits

PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

On l'a vu à travers un récent numéro de la Revue *Développement social*¹, la tradition coopérative a profondément marqué l'histoire de la collectivité québécoise et orienté son développement. Partie de peu au milieu du XIX^e siècle, on a d'abord vu des associations se regrouper pour mutualiser le risque – dont ont découlé des mutuelles d'assurances et des regroupements de travailleurs – alors qu'on a vu naître les coopératives d'épargne et de crédit. Aujourd'hui, on retrouve les coopératives dans tous les secteurs, certaines imposantes, car elles ont grandi; d'autres en émergence, pour répondre à des enjeux très actuels. Mais, si les profondes racines du mouvement coopératif dans notre histoire ne sont plus à démontrer, son rôle joué dans le développement du Grand Nord québécois reste largement méconnu d'une majorité de québécois. Pourtant, les coopératives y ont joué – et y jouent encore – un rôle extrêmement important, non seulement dans le développement économique de la région, mais aussi dans le développement social, politique et identitaire de ses habitants. Car, on le verra, le mouvement coopératif a donné aux Inuits les moyens de définir, par et pour eux-mêmes, la forme de développement qu'ils souhaitaient et, ce faisant, les moyens de se réapproprier le contrôle de leurs ressources et de leur développement.

D'une économie de subsistance à une économie de marché

Au début du XX^e siècle, avec l'établissement permanent des occidentaux dans le Grand Nord québécois – notamment à travers

l'établissement des postes de traite, la présence des missionnaires et, bientôt, de la Police montée – la structure du mode de vie traditionnel des Inuits s'est rapidement vu transformée. Comme le souligne le sociologue Jean-Jacques Simard dans un ouvrage faisant aujourd'hui autorité, les éléments d'un nouveau système se sont peu à peu mis en place : « Le crédit obligeait à la traite, la traite créait des besoins nouveaux en matière de consommation, en périodes difficiles le crédit avancé par le traiteur se transformait en secours payé par le gouvernement. L'ensemble est venu modifier les pratiques de travail, d'échanges et de mobilité spatiale² ». On peut donc imaginer l'ampleur de la crise, quand, après la Seconde guerre mondiale, le commerce des fourrures s'est effondré. La misère engendrée par ce bouleversement économique allait obliger l'État à accélérer les interventions dans l'Arctique canadien. Pour rationaliser l'offre de service, il fallait fixer les populations aux villages, ouvrir des dispensaires, bientôt des écoles.

Cherchant un moyen de faciliter l'intégration des communautés inuit dans le système économique canadien, le gouvernement fédéral, dans les années 1950, allait voir dans les coopératives un modèle de développement facile à implanter et susceptible de permettre aux communautés locales d'apprendre les rudiments du commerce et les règles de base du capitalisme. « Car, dans la perspective du gouvernement canadien, les problèmes que vivaient les populations inuites étaient intimement liés à leur sous-développement. La solution à ces problèmes passait donc par la modernisation de leur mode de vie, ce qui impliquait, selon les fonctionnaires, l'abandon

des pratiques de chasse et l'intégration des Inuits dans l'économie de marché. Et c'est dans cette perspective qu'à la fin des années 1950, le gouvernement fédéral encouragera les populations inuites à implanter des coopératives dans leurs villages », d'expliquer Thibault Martin, professeur de sociologie au département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.

D'une économie de marché à une économie solidaire

Si le gouvernement fédéral a fourni l'élan et les conseils nécessaires pour démarrer ces entreprises, les Inuits, grâce au mentorat et à leur prodigieuse capacité d'adaptation, en ont repris rapidement la gestion et le contrôle en fondant leurs propres coopératives. C'est ainsi qu'aux deux coopératives mises sur pied entre 1959 et 1960, à Kangiqsualujuaq puis à Puvirnituq³,

« Atautsikut / Ensemble –travailler à l'essor collectif sans que personne ne soit oublié. Voilà la vision fondatrice des coopératives du Nunavik. »

– FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
DU NOUVEAU-QUÉBEC

d'autres ont été rapidement lancées à Kuujuaq (Fort Chimo), à Kangirsuk (Payne Bay), puis à Kuujuarapik. En fait, chacune était issue de cette volonté des Inuits de reprendre la gestion de la production des sculptures qui avaient été, jusqu'alors, commercialisées par la compagnie de la Baie d'Hudson. Comme l'explique Thibault Martin, « les Inuits avaient fini par apprendre que leurs sculptures se vendaient au Sud à prix d'or, alors que la Compagnie de la Baie d'Hudson leur achetait à des prix dérisoires. Il leur fallait donc trouver un moyen de rapatrier les profits en gérant

eux-mêmes la vente des sculptures. C'est ainsi qu'émergea cette idée de fonder des coopératives afin de structurer l'artisanat et d'en faire une activité économique profitable. » Pour l'ex-coordonnateur général de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Clément Guimont, c'est là que réside tout le génie entrepreneurial des Inuits. « Car, en fondant des coopératives, l'idée n'était pas tant de faire venir des produits du Sud que de faire transiter les produits artistiques du Nord vers le Sud. Il y avait donc cette volonté collective de s'organiser non pas dans un rapport de dépendance, mais bien dans une perspective de réappropriation des bénéfices et de la gestion de la production artisanale. »

Pour le sociologue Thibault Martin, les coopératives ont été, et sont encore aujourd'hui, l'un des piliers fondamentaux de la défense de l'identité des Inuits, et ce, même si les coopératives ont aujourd'hui étendu leur champ d'action au-delà de l'artisanat et qu'elles se sont considérablement transformées. Car, c'est avec le développement des coopératives que la sculpture

Inuit a pu prendre un important essor en permettant au plus grand nombre d'obtenir des revenus grâce à la redistribution communautaire des profits générés par les ventes sur le marché national et international. « Le succès des coopératives est d'avoir encouragé beaucoup d'Inuits à sculpter puisqu'elles s'efforcent d'acheter la plupart des sculptures qu'on leur propose et offrent à tous les artisans un prix raisonnable pour leurs œuvres. Le principe est simple : les revenus tirés des sculptures qui se vendront à un très bon prix dans les

magasins ou musées des grandes villes compenseront pour celles qui ne trouveront pas d'acquéreur.

Cette façon, très « coopératiste », de procéder est unique dans le monde des arts où les artistes ne sont pas assurés d'obtenir un revenu pour leur travail. Ici, chaque sculpteur reçoit une rémunération pour son travail, ce qui, on s'en doute, encourage les jeunes et les moins jeunes à perpétuer la pratique. « En

rêts⁴ ». Bientôt, les activités économiques nouvelles allaient susciter des initiatives politiques. Mais, il fallait d'abord s'unir afin de fournir des services de soutien aux différentes coopératives et de centraliser le pouvoir d'achat et la capacité d'emprunt; ce qui sera fait sous la bannière de la *Fédération des coopératives du Nouveau-Québec* en 1967. Pour Jean-Jacques Simard, on passait ainsi du développement communautaire local au développement régional, du village au « na-

Nord québécois. Mais bien que ce soit dans ce cadre qu'ils devront manœuvrer, les coopératives auront bel et bien été à l'origine du mouvement d'émancipation politique des Inuits du Nunavik », d'expliquer Thibault Martin.

Un levier toujours aussi important pour la région

Aujourd'hui, les coopératives représentent un mouvement social et économique d'une importance capitale dans la région. Gérées exclusivement par un personnel inuit et cri, elles emploient au Nunavik plus de 270 employés à temps plein et plus d'une cinquantaine d'employés saisonniers, en plus des 120 employés temps plein postés à Montréal. Ces données font du mouvement coopératif du Nord québécois le plus grand employeur non gouvernemental de la région⁶. Leur chiffre d'affaires annuel est passé de 1,1 M \$ en 1967 à plus de 106 M \$ en 2000. D'ailleurs, à la fin de l'an 2000, les coopératives et leur Fédération avaient un actif total de plus de 91 M \$⁷. Bien sûr, ce développement s'est accompagné d'une diversification importante des secteurs d'activité : aux coopératives d'alimentation et de consommation – devant faire concurrence au monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson – se sont greffés des services de restauration et d'hôtellerie, des services de construction, de distribution d'hydrocarbures, des services postaux et bancaires, des services de formation de la main-d'œuvre, etc. En fait, elles s'intéressent aujourd'hui à tous les champs de l'économie, voire à toutes les sphères de la vie. Présentes dans tous les villages (on compte actuellement 14 coopératives pour un total de 6 000 membres) et faisant office de magasins généraux, les coopératives proposent aux résidents du Nord une diversification de produits et de services sans cesse renouvelés. Pour mieux contrôler son devenir collectif, le mouvement regarde aujourd'hui du côté des services financiers et ban-

caires, alors que la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec entend voir la mise en place prochaine d'une coopérative financière Inuite complètement autonome [voir article p.57]. Mais, c'est aussi une multitude de projets visant différents secteurs, comme le secteur du tourisme – secteur prometteur s'il en est un – que le mouvement coopératif souhaite initier et surtout occuper. « Et, pour le tourisme, certains espèrent qu'il permettra de répéter l'exploit de l'artisanat, c'est-à-dire de contribuer au développement économique du Nunavik, tout en soutenant les activités traditionnelles », de conclure Monsieur Martin.

Pour en savoir plus :

Fédération des coopératives du Nouveau-Québec : <http://fcnq.netc.net>

Thibault Martin (2003). *De la banque au congélateur. Mondialisation et culture au Nunavik*, Québec, Presses de l'Université Laval, 202 p.

Jean-Jacques Simard (2003). *La réduction. L'autochtone inventé et les amérindiens d'aujourd'hui*, Sillery, Éditions du Septentrion, 430 p.



LIZZIE PAPIGATUK, CONSEILLÈRE À SALLUIT, EN ENTREVUE AVEC UN MEMBRE DE LA NOUVELLE COOPÉRATIVE

somme, les coopératives auront donc permis le maintien d'une activité traditionnelle en faisant d'elle une activité économique.»

Du développement local au développement régional

Si le mouvement coopératif représente une force majeure qui a amené les Inuits à s'approprier leur développement économique, mais aussi culturel et identitaire, il les a aussi amenés à s'organiser sur le plan politique. Car les Inuits en sont rapidement venus à occuper l'espace démocratique offert par le modèle coopératif. Si bien, que sous le modèle insufflé par la coopérative de Puvirnituq, elles ont joué, très tôt, un rôle d'agent d'organisation sociale ou encore de conseil municipal grâce aux assemblées des membres. Leur rôle affirmé : « unir la communauté et agir comme porte-parole de leurs inté-

nationalisme inuit », des projets locaux à la planification de l'économie⁵. Et tout cela allait permettre de faire germer une certaine conscience nationale. Car, dans une région où les villages se voyaient isolés les uns des autres, les réunions annuelles de la Fédération constituaient la seule place publique disponible pour s'interroger et débattre des questions importantes touchant l'ensemble de la communauté et discuter de la situation collective et du développement de la région. « C'est ainsi que dès 1969, les représentants de la Fédération ont réclamé, à Québec, la création d'un gouvernement régional. Mais, avant même que les Inuits aient pu véritablement développer leur projet politique, le lancement par le gouvernement québécois des projets hydroélectriques de la Baie James allait venir modifier, de manière importante, le paysage politique du

¹ Mélanie Chabot (sous la coordination de). « Quand le social flirte avec l'économique », *Revue Développement social*, vol. 8, no. 1, juin 2007.

² Jean-Jacques Simard

³ « La première coopérative officiellement enregistrée fut celle de Kangirsualujuaq, fondée en 1959, mais selon Simard et al. (1996) le mouvement coopératif débuta à Puvirnituq par une expérience de « comptes de camp » collectifs lancée, dès 1955, par celui qui allait devenir ultérieurement le directeur de la Fédération des coopératives du Nouveau Québec », dans Thibault Martin, *De la banque au congélateur. Mondialisation et culture au Nunavik*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2003, p. 140. (2003). *La réduction. L'autochtone inventé et les amérindiens d'aujourd'hui*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, p. 143.

⁴ Source : Fédération des coopératives du Nouveau-Québec [<http://fcnq.netc.net/cgi-bin/index.cgi?page=c1&langue=fr>]

⁵ Jean-Jacques Simard (2003). *La réduction. L'autochtone inventé et les amérindiens d'aujourd'hui*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, p. 148.

⁶ Source : Fédération des coopératives du Nouveau-Québec [<http://fcnq.netc.net/cgi-bin/index.cgi?page=c1&langue=fr>]

⁷ *Ibid.*

Un nouveau centre de service pour la Caisse d'économie solidaire Desjardins : la Coopérative de services financiers du Nunavik

PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

En novembre dernier, un premier comptoir trilingue de produits et de services financiers Desjardins ouvrait ses portes dans le magasin de l'Association coopérative de Sugluk, à Salluit. Grâce au soutien d'Arnaituk Papigatuk et de Lizzie Papigatuk, nouvelles conseillères, les habitants de Salluit pourront désormais avoir accès à tous les services Desjardins, que ce soit pour l'ouverture d'un compte courant ou d'un compte épargne, le paiement de factures, la demande de crédit, etc. «Jusqu'à maintenant, ce sont les coopératives qui ont suppléé l'absence d'institutions financières dans le Grand Nord, en changeant des chèques, en faisant de petits crédits, etc.», d'expliquer Yvon Roy, chargé de projet à la Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL). «Mais, grâce à l'inforoute et aux nouvelles technologies, on pourra bientôt offrir des services complets de qualité à l'ensemble de la population de la région. Car, aux villages de Salluit, de Kangiqsualujuaq et d'Akulivik, qui servent actuellement de modèles, ce seront effectivement l'ensemble des villages du Nunavik qui pourront, d'ici 2010, bénéficier de ces services. L'objectif poursuivi, à terme, est de permettre à la région d'avoir un outil de développement économique additionnel, en ayant sa propre coopérative financière, complètement autonome», de poursuivre Yvon Roy. Car, lorsque l'ensemble des services

sera déployé et que la masse critique en volume d'affaire et la rentabilité générée sur le territoire le permettront, la coopérative financière sera prise en charge par les Inuits eux-mêmes et affiliée au réseau Desjardins. «En fait, avec ce projet, les dirigeants de différentes institutions du Nunavik – l'Administration régionale Kativik, la Société Makivik et la Fédération des coopératives du Nouveau Québec – sont venus nous voir en disant "aidez-nous à accumuler, au sein de la Caisse d'économie solidaire, la masse critique qui sera nécessaire pour développer notre propre affaire". En d'autres termes, "aidez-nous à vous quitter", ce qui est un non-sens dans le monde des affaires, mais qui cadre parfaitement avec ce que nous sommes», de lancer Clément Guimont, ex-coordonnateur de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. «Nous sommes très sensibles au développement local, au développement régional et surtout, à l'autonomisation des communautés locales et régionales. Nous visons toujours à faire en sorte que les communautés aient les moyens de se prendre en main, de s'organiser, mais à leur manière, selon leur propre dynamique, leur propre culture. Et c'est ce que nous avons fait, ici aussi, en développant ce projet avec et non pas pour les habitants du Nord», de poursuivre Gérald Larose, président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

La présence de la CECOSOL n'est pas nouvelle dans la région. Depuis 1993, elle y a joué un rôle actif en investissant plus de 29 millions de dollars dans différents projets coopératifs. «En fait, nous sommes arrivés au début des années 1990 alors que les coopératives avaient de la difficulté à obtenir du financement, un peu plus risqué, pour favoriser leur développement. Les institutions financières n'acceptaient de financer que la *Fédération des coopératives du Nouveau Québec* qui, à son tour, devait financer ses coopératives. Or, il y avait cette volonté à la FCNQ de construire un véritable réseau coopératif et, pour ce faire, il fallait que chaque coopérative puisse commencer à exister par elle-même. Alors on les a accompagnés là-dedans et on a trouvé des compromis qui leur ont permis de reprendre un rythme de développement assez rapide», de rappeler Clément Guimont. Pour celui-ci, la *Coopérative de services financiers du Nunavik* constitue la suite logique de cette autonomisation que la région souhaite réaliser sur le plan économique. «Dans le fond, c'est un outil de développement et de prise en main de leur destinée qui fait partie des autres outils qu'ils se sont donnés au fil des ans.»

Déjà, de novembre à février, les trois premiers centres de services ont recruté 550 membres et, à terme, la Caisse d'économie solidaire espère recruter 60 % de la population adulte de la région. «Évidemment, il s'agit aussi d'un immense chantier d'éducation, de formation, d'accompagnement», d'expliquer Monsieur Guimont. «Au Nunavik, la culture bancaire et surtout, la culture du crédit, de l'épargne et de l'accumulation, n'existent pas. De par leur culture, les Inuits sont plutôt dans une logique de survie, où demain n'existe pas. Dans ce contexte, on comprend que le rapport à l'épargne soit complètement différent. C'est pourquoi, il y a aussi

dans ce projet un volet extrêmement important de sensibilisation des individus quant à la gestion de leurs avoirs», de poursuivre Clément Guimont. «Et il faudra adapter, assouplir, nos services. Car, si on met dans la machine traditionnelle des demandes de crédit de personnes qui n'ont aucun historique à cet égard, ces prêts seront automatiquement refusés. Alors, il faudra innover, réussir à créer une interface qui puisse, à la fois, tenir compte de nos obligations tout en étant respectueuse de la réalité du Nord.» Comme le précise Gérald Larose, «l'objectif c'est de rendre disponible notre expertise afin que les individus s'autonomisent dans leur pratique économique d'épargne et de crédit. Et je pense que c'est une responsabilité que l'on a, comme organisation, de transformer nos services pour qu'ils puissent être accessibles à tous les individus, même s'ils sont isolés dans des communautés nordiques.»

Dans le cadre de cette première phase, le projet permettra de créer 13 emplois à temps plein et quelques postes à temps partiel. «Et tout cela ouvre une nouvelle possibilité de carrière qui n'existait pas jusqu'à maintenant dans le Nord québécois. Avec le lancement de la deuxième phase et, notamment, l'ouverture d'un siège social dans le Nord, il y aura des possibilités en gestion des ressources humaines, en gestion de services financiers, en gestion administrative, etc. Pour le moment, nous avons embauché des conseillers qui agissent comme accompagnateurs, mais aussi comme agents de sensibilisation et de formation. Et, évidemment, s'ils ont été formés à la manière Desjardins, tout cela a été adapté aux particularités locales», de conclure Yvon Roy.

Pour en savoir plus :
www.nunavikfinancialservices.coop/

Vivre en ville: le qallunaanimiut ou l'Inuit urbain

PAR AMÉLIE BRETON

COLLABORATION SPÉCIALE

Beaucoup d'Inuits quittent le Grand Nord québécois pour venir s'installer en ville. Certains s'y installeront définitivement, d'autres retourneront dans leur communauté. Car, si divers facteurs incitent à partir, plusieurs raisons encouragent aussi à retourner d'où l'on vient. Pour l'anthropologue Kishigami Nobuhiro, « c'est la somme de ce qui pousse les Inuits à quitter le Nord et de ce qui les attire vers la ville qui influe, dans chaque cas, la durée du séjour et la façon dont il est vécu ». Car, pour chacun, le parcours est différent.

Au Sud, la possibilité de trouver du travail, d'avoir un espace privé - voire son propre logement - et de vivre éloigné du cercle de certaines violences qui continuent d'être une réalité au Nunavik, constituent autant d'attraits vers les centres urbains. Inversement, au Nord, c'est le manque de logements, une situation de violence familiale ou alors le manque d'ouverture du marché de l'emploi qui incitent certains à partir. C'est ainsi qu'à Montréal, on retrouve différents profils de *Qallunaanimiuts*, ces Inuits urbains. Il y a ceux qui quittent le Nord pour suivre un conjoint non-inuit, pour entreprendre des études post-secondaires ou encore pour travailler pour des organisations inuites, comme l'Institut culturel Avataq, la Société Makivik, ou encore la Commission scolaire Kativik, organisations qui ont pignon sur rue en ville et qui offrent de belles opportunités d'emploi. Mais, il y a aussi des *Qallunaanimiuts* sans-emploi qui sont venus en ville pour un séjour à l'hôpital,

pour une visite occasionnelle et qui ont choisi d'y rester, d'autres qui y sont restés coincés. Tous réussiront à survivre, grâce notamment à l'aide offerte par de nombreuses organisations. Certains, sans-abri, développeront des problèmes de dépendance aux drogues ou à l'alcool. Cumulant les problèmes contribuant à restreindre leur capacité à entrer en contact avec les autres Inuits qui habitent la ville, la situation de ces derniers pourra devenir très précaire.

Malgré les différentes raisons qui amènent les Inuits en ville, et malgré les écarts entre les réalités vécues individuellement par chacun d'eux, certains problèmes communs réveillent un besoin de se retrouver, de s'entraider. Car, tous se retrouvent dans une réalité multi-ethnique bien différente de la réalité de leur village nordique. Le sentiment d'isolement, d'éloignement de sa communauté et de sa famille en incitent plusieurs à se réunir malgré leurs différentes réalités.

L'Association des Inuits urbains de Montréal, mise sur pied en l'an 2000, a pour but de créer et de maintenir la culture inuite en ville. Elle cherche à offrir aux *Qallunaanimiuts* des occasions de socialiser, d'échanger et de renforcer l'identité culturelle en créant des réseaux sociaux et une solidarité au sein de la communauté inuite de Montréal. Une fois par mois, l'Association coordonne un souper où la nourriture traditionnelle, comme le caribou, l'omble de l'Arctique ou le maqtaq (chair de béluga) est à

l'honneur. Le fort taux de participation à ces rencontres mensuelles - plus d'une centaine de personnes par mois et bien plus encore à l'occasion de la fête de Noël - démontre cet important besoin qu'ont les Inuits de se retrouver.

Mais pour Lisa Koperqualuk, instigatrice de l'Association, ces rencontres mensuelles ne sont pas suffisantes. « Même si les soupers amènent beaucoup de positif et contribuent à rassembler une partie de la communauté inuite de Montréal, les besoins dépassent largement celui de se réunir et de manger ensemble. Mon rêve serait qu'on puisse arriver à dénicher un espace pour créer un réel centre culturel inuit. » Pour celle-ci, il est essentiel de créer un lieu où les Inuits peuvent participer à des activités socioculturelles, rencontrer d'autres Inuits, parler inuktitut, organiser des sorties à l'extérieur de la ville, des événements autour de la culture inuite, comme le font les centres culturels polonais, espagnols, grecs, et qui visent à valoriser ces cultures respectives. Un tel centre permettrait de tisser des liens entre les Inuits des différents milieux urbains.

Mais, en plus de permettre d'établir des réseaux sociaux plus solides, de développer une communauté solidaire et le maintien d'une identité inuite forte, ce centre permettrait de diffuser des renseignements plus difficilement accessibles aux nouveaux arrivants. Par exemple, on pourrait y trouver toute l'information nécessaire pour permettre aux Inuits d'apprendre à s'organiser

en dehors des territoires faisant l'objet de revendications territoriales. « Un Inuk qui veut lancer une entreprise au Nunavik a droit à de l'aide de l'Administration régionale Kativik. Mais en ville, il doit chercher ses ressources ailleurs, il doit passer par le gouvernement du Canada ou du Québec. Il faut que cette information soit disponible facilement si on veut que les Inuits qui habitent en ville aient toutes les chances de leur côté », d'expliquer Lisa Koperqualuk. Lieu ouvert, lieu d'échange, il permettrait à chacun de profiter de l'expérience des autres et de s'entraider dans le processus d'adaptation au milieu urbain. Enfin, un tel centre permettrait de revendiquer une meilleure répartition des ressources et subventions qui, actuellement, sont allouées par les deux paliers de gouvernements, selon une approche pan-autochtone qui ne tient pas compte des différences entre les divers groupes culturels autochtones et inuits. Mieux réparties, ces ressources donneraient l'occasion de développer des services sociaux et communautaires plus ciblés et mieux adaptés à la réalité des Inuits urbains.

En mai 2007, l'Association des Inuits urbains a organisé un gala dans le but de financer les démarches afin de trouver un endroit où mettre sur pied le premier centre culturel inuit de Montréal. Espérons que le lieu se présentera rapidement, ouvrant les possibilités à tous ces espoirs de se concrétiser!

Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec

Une étude du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)



NATHALIE PERREAULT,
CONSEILLÈRE EN
INNOVATION SOCIALE,
MDEIE



JOANIE ROLLIN,
COORDONNATRICE DU
PROJET RQIS, UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC

Tel qu'annoncé dans la dernière rubrique « Innovation sociale », on vous propose dans le présent numéro un résumé des travaux exécutés par le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) à travers son étude : *Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec*. L'objectif de cette présentation vise toujours à mieux faire connaître et comprendre les rouages de l'innovation sociale au Québec.

Les travaux du RQIS

Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec constitue l'un des résultats de la première phase d'activités du projet de Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), une réalisation conjointe de l'Université du Québec (siège social), du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) ainsi que du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

Au cours des dix dernières années, l'innovation sociale est devenue un sujet d'intérêt tant pour les chercheurs que pour les décideurs et les praticiens issus de tous les horizons socio-économiques. Si ces acteurs se sont d'abord penchés sur la définition de l'innovation sociale, les regards se tournent aujourd'hui vers le processus de mise en œuvre de celle-ci. En d'autres mots, comment se réalise une innovation sociale? Qui en sont les acteurs? Quelles en sont les étapes? Quels sont les facteurs favorables et défavorables à l'implantation d'innovations sociales? Ce sont les questions auxquelles le RQIS a tenté de répondre dans son ouvrage à travers l'analyse de huit études de cas.

Le processus d'innovation sociale

La schématisation du processus de l'innovation sociale constitue l'une des retombées novatrices de l'étude (voir site internet : www.uquebec.ca/rqis). Le schéma élaboré illustre la trajectoire qu'empruntent les acteurs engagés dans une démarche visant à résoudre un problème, à combler un besoin ou à répondre à une aspiration lorsqu'ils tentent de mettre en œuvre une stratégie novatrice, une innovation sociale.

Les acteurs de l'innovation sociale

À la lumière des études de cas, quatre types d'acteurs participent à la mise en œuvre d'innovations sociales : les porteurs, les bailleurs de fonds, les partenaires de soutien et les preneurs de l'innovation. Les particularités de ces acteurs reposent sur le fait qu'ils sont issus de réseaux structurés, ils se regroupent autour d'intérêts communs, ils sont mus par des valeurs et des ambitions semblables et ils partagent une vision commune de la réalité socio-économique dans laquelle ils évoluent.

La trajectoire empruntée

Que l'innovation sociale soit issue du secteur public, privé ou du secteur associatif/économie sociale, on remarque des similitudes entre leur trajectoire. Celle-ci se caractérise par quatre phases. Le processus d'innovation sociale dans tous les cas débute par l'identification d'un problème à résoudre (l'émergence);

Facteurs favorables et défavorables au processus d'innovation sociale

	Facteurs favorables	Facteurs défavorables
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Approche partenariale Multidisciplinarité Diffusion/valorisation Leadership Crédibilité Vision commune Complicité des valeurs Créativité Souci de continuité 	<ul style="list-style-type: none"> Choc des cultures des partenaires Intérêts divergents dans le processus Réticence de certains acteurs Intensité d'implication variable des acteurs Manque de connaissances et de compétence
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> Gestion participative Gestion alignée Prise de risques 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de gérer les risques Difficulté de financement
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de la communauté, de l'entreprise, de l'organisation Esprit de solidarité Contexte de recherche en mode 2 (recherche-action) 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de flexibilité des structures hiérarchiques Conservatisme de certains milieux Décalage entre les échéanciers Méconnaissance de certains milieux

par la suite, on expérimente formellement ou informellement de nouvelles stratégies (expérimentation). Une fois ces deux premières phases réalisées, les stratégies sont implantées dans un milieu preneur (appropriation) et, finalement, l'idée nouvelle, la nouvelle approche, le nouveau service ou le nouveau mode d'intervention sont valorisés et transférés pour que d'autres les utilisent (alliance/transfert/diffusion).

Un outil de référence

L'ouvrage du RQIS constitue un outil de référence pour tous ceux et celles qui participent ou s'intéressent de près ou de loin aux processus d'innovation sociale ainsi qu'à ceux et celles qui souhaitent en connaître davantage sur le sujet. Quelques modes de soutien à l'innovation sociale ainsi que des constats et quelques pistes d'action sont aussi présentés. Ces informations peuvent permettre aux divers acteurs de consolider et coordonner leurs efforts afin de

soutenir le développement d'initiatives.

En terminant, la réalisation de cette étude a été exécutée dans le cadre d'une première phase du projet RQIS. La seconde phase de ce projet est en cours depuis le printemps 2007. Celle-ci vise à consolider l'action d'animation du RQIS, à mettre au point des outils d'accompagnement pour faciliter la liaison et le transfert des connaissances entre les milieux de la recherche et les milieux de pratique et, enfin, à expérimenter ces outils avec l'accompagnement de projets en innovation sociale.

Il y a donc fort à parier que dans vos milieux respectifs vous entendrez parler des travaux et des outils produits par le RQIS au cours des prochains mois.

Revitalisation urbaine intégrée : pas de modèle unique

PAR **TEPNY POU**

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

Le 30 janvier 2008, c'est dans une salle bondée que se retrouvaient, pour explorer les enjeux de la revitalisation urbaine intégrée (RUI), des représentantes et représentants des villes, des CRÉ, des ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que d'autres partenaires locaux et régionaux soucieux d'améliorer les conditions de vie des citoyens de Laval, de Montréal et de Longueuil. Initiative du ministère des Affaires municipales et des Régions, cette journée de sensibilisation et de réflexion a permis de partager les expériences de RUI réalisées à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal et d'amorcer une réflexion sur les conditions gagnantes et les défis que posent une telle démarche.

Trois modèles inspirants

- La force d'une communauté

Marquée par une forte présence citoyenne, la présentation de Jean-François Aubin, coordonnateur de la **Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières**, a porté sur des projets empreints de valeurs démocratiques, d'inclusion, de justice sociale et de participation. Cette démarche a rejoint 700 personnes et a mobilisé toutes celles qui avaient le désir de s'impliquer concrètement dans la RUI. Misant sur des projets susceptibles d'apporter des résultats à court terme, mais toujours dans une perspective de développement durable, la démarche a entraîné une véritable revitalisation économique, sociale, culturelle et environnementale de ces quartiers.

- Un leadership municipal solide

Jacques Faguy, directeur de la gestion du territoire à la Ville de Québec, a présenté comment le **quartier Saint-Roch** a été placé au cœur des préoccupations de l'administration municipale et d'un partenariat avec des acteurs locaux. Entre 1992 et 2005, plus de 415 M \$ ont été investis dans ce quartier, dont 215 M \$ provenant du privé, y entraînant l'implantation de 4 362 nouveaux emplois, l'arrivée de 4 067 étudiants et stagiaires et la création de plus de 1000 logements. Ainsi, grâce à une approche tenant compte de la trame urbaine existante et favorisant trois grands axes de développement - culture, éducation et nouvelles technologies, la Ville de Québec a créé dans ce territoire un équilibre des fonctions urbaines et une mixité de la population.

- Une concertation intersectorielle féconde

Partant du principe que la coordination et la concentration des interventions publiques dans des quartiers en difficulté pouvait faire la différence pour lutter contre la pauvreté, les membres de la CAR développement social de la Conférence administrative régionale de Montréal¹ ont choisi de concentrer leurs actions sur le territoire de **Montréal-Nord** afin d'accompagner une démarche portée par le milieu local. La concertation intersectorielle, le partenariat local-régional et le leadership municipal ont été des éléments clés pour la mise en œuvre de cette démarche. Ce

projet a aussi démontré la marge de manœuvre et le pouvoir d'influence des directions régionales des ministères et organismes gouvernementaux pour adapter leurs mesures et programmes en fonction des réalités locales.

Concertation, partenariat et communauté : des ingrédients indispensables!

Comme le rappelle Frédéric Lesemann, chercheur à l'INRS-Urbanisation, culture et société, c'est la qualité de l'arrimage entre le vécu territorial et les actions extraterritoriales qui fait que le résultat sera une réussite ou un échec. C'est dans la mise en commun des connaissances, des savoirs, des expériences, dans l'explication réciproque des compétences et des responsabilités respectives que résident les « solutions » aux problèmes. Aussi, une mobilisation citoyenne est essentielle pour rester en contact avec les besoins du milieu. Cette mobilisation permettra de concilier les divergences et sera favorisée par la concentration des moyens sur quelques projets structurants susceptibles d'apporter des résultats à court terme et le soutien des politiques à long terme. Cette dynamique permettra aussi d'établir un équilibre viable entre les interventions économiques ou physiques (ex. : amélioration du cadre de vie, qui attire les gens mieux nantis) et les interventions sociales (ex. : mesures de soutien à certaines clientèles, qui permettent aux résidentes et résidents de demeurer dans le quartier).

Une occasion de construire un réseau d'échange et de soutien

À la fin de cette journée, l'enthousiasme était si grand que les participants réclamaient d'autres rencontres de ce type pour aller plus loin et accueillaienent positivement l'idée d'un comité inter-villes, formé des trois grandes villes de la métropole, afin de : développer des activités de réflexion et d'échanges sur la RUI; proposer des activités de promotion; organiser des séances de formation pour les intervenants et des agents de projets; procéder à l'évaluation des démarches.

Si la Ville de Montréal a déjà développé plusieurs projets de RUI sur son territoire, pour Laval et Longueuil, qui s'engagent pour une première fois dans une telle démarche, cette journée aura sûrement été une riche source d'inspiration et une opportunité de réseautage plutôt rentable.

¹ La **Conférence administrative régionale** (CAR) de Montréal est présidée par le sous-ministre adjoint à la Métropole et regroupe les directrices et directeurs régionaux des ministères et organismes gouvernementaux ayant un impact sur le développement de la région, ainsi que des représentants de la CRÉ et de la Ville de Montréal. Elle est responsable de la concertation interministérielle et de l'harmonisation des actions gouvernementales.

La démarche de revitalisation urbaine intégrée à Longueuil

PAR JANNICK LACHAPPELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

Située à un saut de puce de Montréal, avec sa vue imprenable sur le centre-ville, Longueuil n'a de banlieue que le nom. Avec près de 400 000 habitants, elle forme, avec ses quatre villes liées, la troisième agglomération urbaine québécoise la plus peuplée après Montréal et Québec. Une population qui jouit, dans l'ensemble, d'un cadre et de conditions de vie favorables au bien-être de sa collectivité. Maisons coquettes et jardins fleuris cachent, par endroits, une dure réalité : des secteurs caractérisés par la détérioration de leur cadre de vie où se concentrent des populations en situation d'exclusion économique et sociale.

Avec ses partenaires, la Ville de Longueuil a identifié un large secteur d'intervention dédié à la revitalisation urbaine intégrée (RUI) : certaines zones défavorisées des arrondissements du Vieux-Longueuil, de Saint-Hubert et Greenfield Park – et de la Ville de Brossard. Ces secteurs particulièrement déstructurés recèlent des indices significatifs de défavorisation de la population résidente : part de revenu consacrée au loyer, nombre de logements nécessitant des rénovations majeures et revenu moyen des ménages qui se situe près de 20 000 \$ sous celui du reste du territoire.

Par ailleurs, le secteur possède d'indéniables potentialités, à commencer par la présence et la proximité des services et la desserte en transport collectif. Une forte mobilisation communautaire peut servir de propulseur aux initiatives de RUI. Si les intervenants sur le territoire sont multiples et constituent un atout indéniable, cela rend la concertation plus difficile. C'est d'ailleurs pour cette raison que la mise en place du processus, la mobilisation du milieu, l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'action collectif et consensuel du secteur ciblé sont au programme de la première année.

Il y a urgence d'agir pour redorer l'image de ces quartiers et s'affranchir du sentiment d'insécurité qui y règne. En s'investissant dans une démarche de RUI, la Ville de Longueuil témoigne à la fois du sérieux de la situation et de sa volonté de faire tourner le vent vers des cieux plus favorables.

Laval cible le secteur de Chomedey-est pour implanter sa démarche de RUI

PAR SYLVAIN PROVOST

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

Conscient de l'importance de circonscrire une zone correspondant à un véritable milieu de vie dans une approche intégrée de lutte territorialisée à la pauvreté, les partenaires lavallois ont tôt fait de choisir Chomedey-est. Cette sélection n'est certes pas fortuite, compte tenu d'un profil socio-économique caractérisé par une population vieillissante, de nombreuses familles monoparentales, un faible niveau de scolarité, une forte proportion d'immigrants et des ménages aux maigres revenus. Sur le terrain, cela se traduit par une dégradation de l'habitat, notamment celui du complexe d'habitation Val-Martin qui regroupe 534 logements sociaux, et de l'esthétique générale du secteur qui engendre son lot de problèmes de sécurité urbaine tel la drogue, la prostitution, le vandalisme et les gangs de rue.

Tout n'est cependant pas noir. Bien que Chomedey-est soit un secteur à concentration élevée de pauvreté et d'exclusion, il demeure malgré tout un terreau fertile et organique où subsistent les bases d'une solidarité territoriale et communautaire.

Dans les faits, Chomedey-est n'est pas dépourvue de ressources et programmes. Que l'on pense au Centre communautaire Val-Martin avec sa

maison de jeunes, son comptoir vestimentaire, sa halte-garderie et ses programmes d'aide à la famille, ou encore à la Place des Aînés, ce centre socioculturel et sportif accueille plus de 6 000 membres de 50 ans et plus de partout à Laval. Le secteur peut aussi compter sur une popote roulante, deux garderies, une desserte de CLSC et, bien entendu, le programme d'éducation au développement durable par la revitalisation de la cour d'école et des abords de l'école primaire les Quatre-Vents (AVEC). Les partenaires proposent d'ailleurs, dans un premier temps, de faire de ce programme la pierre angulaire de la démarche RUI.

Ainsi, dès ce printemps, la Conférence régionale des élus de Laval, la Ville de Laval et les ministères impliqués dans l'entente travailleront de concert avec la population et les partenaires locaux à la réalisation d'un diagnostic fin du territoire permettant l'élaboration d'un plan d'action qui, ils le souhaitent, contribuera au mieux être social, économique et environnemental des habitants de Chomedey-est.

Un fonds de développement social pour les communautés dans les pays du Sud

PAR MÉLANIE CHABOT
COMITÉ DE RÉDACTION

Un fonds de développement social pour les communautés dans les pays du Sud, le Fonds Solidarité Sud (FSS), était officiellement lancé l'automne dernier : d'abord à Montréal, au Centre Saint-Pierre, où plus de 75 personnes de divers horizons sont venues souligner leur solidarité et leur complicité avec ce projet. Puis, dans l'Ouest du Québec, le Fonds était lancé en Outaouais à l'initiative des professeurs de l'Université du Québec et du Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais (CJEO); enfin, au Saguenay, il était lancé par un noyau de professeurs du CEGEP de Jonquière, en présence de Gérald Larose de passage dans la région. Le Fonds en question est issu d'un réseau de personnes actives au sein de Développement et Paix, organisation qui travaille depuis 40 ans avec quelque 200 partenaires du Sud (ONG, organisations communautaires de base, coopératives, syndicats, organisations paysannes) à développer l'automatisation économique, sociale et politique de communautés dans près d'une trentaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

Un fonds qui rend votre argent intelligent...et solidaire

Peu à peu, les choses se mettent en place. Au plan des revenus, un million de dollars constitue le capital initial de ce Fonds obtenu sous la forme des polices d'assurance-vie et de legs testamentaires de quelques donateurs importants. Un fait digne de mention : un groupe de six personnes a décidé de cotiser collectivement de façon régulière pendant cinq ans pour une police d'assurance-vie. La for-

mule mise de l'avant : les six personnes cotisent à raison de 480 \$ par année (environ 300 \$ dollars nets après déduction fiscale). Ils ont choisi un membre de leur groupe comme mandataire de la police. En bout de ligne, cette police assurera au Fonds Solidarité Sud un montant de près de 50 000 \$.

Côté organisation, une équipe à Québec explore la mise en place d'un comité régional, tandis qu'en Montérégie, un groupe d'infirmières s'est réuni pour parler de solidarité internationale et a examiné la forme que prendra leur participation au Fonds. Comme le disait René Lachapelle, un des animateurs du Fonds, « le Fonds Solidarité Sud est bâti pour que nos idéaux nous survivent ». Et il n'a pas tort, puisque le Fonds est un outil financier appelé à travailler dans la durée. Côté appuis à ce Fonds, des personnalités connues et engagées socialement : Pauline Marois (Parti québécois), Claude Blanchet (ex-directeur du Fonds de solidarité de la FTQ), Gérald Larose (ex-président de la CSN et professeur invité à l'UQAM), André Beaudoin (secrétaire général d'UPA-DI), Hélène Simard (PDG du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité), Robert Favreau, cinéaste (réalisateur du film « Un dimanche à Kigali »), Fabien Leboeuf (ex-directeur de Développement et Paix).

Le Fonds Solidarité Sud s'inspire d'une tradition anglo-saxonne peu répandue au Québec : des dons mensuels ou annuels certes, mais aussi des legs testamentaires (1%, 5%, 10% de votre patrimoine pour des causes sociales de votre choix)

Des exemples de projets appuyés par le Fonds Solidarité Sud

Au Rwanda : Césarie, présidente d'une organisation paysanne

« Avant, je devais mettre au monde et garder les vaches de mon mari, c'était tout... ». Césarie Kantamara, 45 ans, sourit doucement. « Maintenant, je suis présidente nationale du syndicat Ingabo, qui regroupe 20 000 éleveurs et agriculteurs, surtout des femmes. J'ai du travail par-dessus la tête, des réunions en enfilade... et je suis responsable de moi-même et de mes huit enfants. Mes journées et mes nuits sont trop courtes... ». Césarie a perdu ses parents et un frère lors de l'hécatombe de 1994. Et son mari est mort de chagrin et de désespoir peu de temps après. « Alors, quelqu'un m'a proposé d'adhérer à Ingabo » (littéralement : bouclier contre la pauvreté et la sécheresse). Ce fut la révélation de sa vie. Ingabo est un syndicat de paysans soutenu par Développement et Paix. « J'ai appris à parler français et à parler en public, à affirmer des opinions, j'ai gravi les échelons locaux, régionaux, puis nationaux en me faisant élire. » Elle a tout recommencé à neuf... Comme son pays, en même temps que lui.

L'appui à la création d'un réseau international émergent d'économie sociale : le RIPESS

À Lima au Pérou, en 1997, une rencontre internationale réunit plus de 200 personnes provenant d'une trentaine de pays du Sud et du Nord. Trait commun à toutes : elles sont engagées dans des initiatives d'économie solidaire et de développement local. L'objectif : travailler à créer les conditions d'échanges internationaux exprimant une véritable solidarité entre partenaires du Nord et du Sud. Par la suite, Québec a été l'hôte d'une 2^e rencontre internationale en 2001 où plus de 400 personnes provenant de 37 pays ont participé. Les travaux ont débouché sur la *Déclaration de Québec* et permis de lancer une Commission internationale de liaison (CIL). Une 3^e rencontre s'est tenue à Dakar en 2005, selon le principe de l'alternance Nord-Sud. La 3^e rencontre a réuni plus de 1 200 personnes provenant de 66 pays autour de cinq thèmes : finances solidaires, alternatives populaires aux modèles actuels de développement, développement local, commerce équitable, promotion de l'économie solidaire. Développement et Paix a été la première ONG à soutenir cette initiative de mise en réseau international et a été l'une des rares ONGD à soutenir l'infrastructure pour tenir de telles réunions.

et des polices d'assurance sur la vie. L'organisation de votre choix en devient alors le propriétaire ou le bénéficiaire. Mais il y a plus ! Tout l'argent accumulé dans le Fonds constitue, comme dans les fondations, un capital inaliénable. Ce

sont les intérêts de ce Fonds qui servent à soutenir des projets. Autrement dit, votre 100 \$ d'aujourd'hui sera encore là dans 10 ou 20 ans, parce qu'il est placé et que seuls les intérêts seront utilisés pour des projets. Le Fonds Solida-

rité Sud est également un fonds dédié au développement durable et solidaire de communautés et de mouvements dans les pays du Sud qui œuvrent pour la justice sociale, la démocratie et le développement. Il ne consacre aucun montant à l'aide humanitaire. «C'est tout cela qui fait du Fonds Solidarité Sud un outil financier qui rend votre argent intelligent et solidaire», de dire une des animatrices et fondatrices du Fonds, Lucie Fréchette, professeure à l'Université du Québec en Outaouais.

Un lieu d'échange et de débat sur la solidarité internationale

Quels sont les enjeux et défis d'aujourd'hui en matière de solidarité internationale? Quelles formes peuvent et doivent prendre la coopération internationale pour favoriser l'autonomisation des communautés locales au Sud? Quelles sont les politiques actuelles de l'ACDI en matière d'aide publique? Sommes-nous entrés dans une phase où, dans

la politique étrangère canadienne, les trois «D» se sont inversés, c'est-à-dire à une politique de «Défense, Diplomatie et Développement» plutôt que «Développement, Diplomatie et Défense»? Afin de réfléchir collectivement sur ces questions, le Fonds Solidarité Sud compte organiser des dîners-causeries et des conférences avec des partenaires du Sud de passage au Québec pour alimenter le débat sur les enjeux actuels de la solidarité internationale.

Les animateurs du Fonds invitent ceux et celles qui sont intéressés par le projet à poser un premier geste de solidarité en se rendant sur le site de Développement et Paix pour en connaître les modalités : www.devp.org/devpme/fr/donate/fonds-fr.html ou s'adresser directement à la responsable de ce Fonds à Développement et Paix : npepin@devp.org. La force de ce Fonds réside dans la mise en commun des argents de tous ses mem-



PHOTO : DÉVELOPPEMENT ET PAIX

ENTRE 1994 ET 2001, TROIS ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS DE CONDEGA ET DE PUEBLO NUEVO ONT DÉPOSÉ LEURS ARMES ET ONT FAIT LA PAIX. ENSEMBLE, ILS ONT MIS EN PLACE DES COOPÉRATIVES ET D'AUTRES MESURES ÉCONOMIQUES. ILS SONT MAINTENANT DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS LA RÉGION. DÉVELOPPEMENT ET PAIX A CONTRIBUÉ À CETTE TRANSFORMATION.

bres. L'objectif du Fonds pour 2008 : avoir 200 membres et 100 000 \$ en caisse pour commencer le plus rapidement possible à soutenir des projets (le 1 million \$ est du capital planifié disponible à la mort des

personnes qui ont contracté des engagements par une police d'assurance-vie ou dans le cadre du renouvellement de leur testament).

Vers une Politique nationale du Genre au Mali

PAR BÉATRICE FARAND
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Le gouvernement du Mali désire adopter prochainement une Politique nationale du Genre, l'équivalent de ce que nous appelons une Politique d'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. La ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est responsable du projet de politique et son ministère pilotera tout le processus, soit de l'élaboration à la mise en œuvre de cette politique.

Le gouvernement du Québec vient de compléter un exercice semblable, ayant mené en 2007 à l'adoption de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Le processus menant à l'adoption de cette politique a commencé par le

dépôt d'un avis au gouvernement par le Conseil du statut de la femme intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, en mai 2005.

Ainsi, en mars dernier, la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Christiane Pelchat, s'est rendue en mission à Bamako, au Mali, dans le cadre du PROJES (Projet pour l'égalité entre les sexes) du CECI (Centre d'études et de coopération internationale) pour partager son expertise et son expérience avec les autorités maliennes.

À cette occasion, elle a notamment rencontré la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, M^{me} Maiga Sina Damba, qui a endossé totalement la proposition d'un processus semblable à



PHOTO : CSF

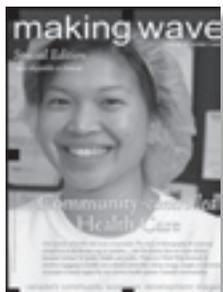
MADAME MAIGA SINA DAMBA, MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE, EN COMPAGNIE DE MADAME CHRISTIANE PELCHAT, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME.

celui utilisé au Québec. Ainsi, un livre blanc – l'équivalent de l'avis que le Conseil a déposé en 2005 – sera rédigé par des consultants, puisque le Mali ne possède pas de Conseil du statut de la femme ou d'observatoire genre. Par la suite, il y aura une consultation générale menée par une commission parlementaire qui se déplacera dans trois régions, en plus de Bamako, la capitale. Les consensus dégagés lors de cette consultation serviront de base à la rédaction de la Politique nationale du Genre, en suivant, autant que possible, les recommandations de la commission parlementaire.

Lors de cette mission, la présidente du Conseil du statut de la femme a également rencontré le *président de l'Assemblée nationale* M. Dioncounda Traoré, ainsi que le premier ministre du Mali, M. Modibo Sidibé, qu'elle a sensibilisés à l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'au bien-fondé du processus endossé par la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Elle leur a de plus proposé d'implanter un observatoire genre dans le pays.

VIENT DE PARAÎTRE

Canadian Centre for Community Renewal, « Le contrôle communautaire des soins de santé », *Making Waves*, volume 18, no. 3 (automne 2007)



Le débat sur l'avenir du système de santé au Canada s'est enlisé dans une confrontation entre deux options : le secteur public ou privé, comme élaborateurs, fournisseurs, gestionnaires et assureurs. Cette attitude ignore une autre alternative très importante : le potentiel du *communautaire* dans la mise en œuvre de solutions et dans la prise en charge des soins de santé. Cette édition spéciale alimente le dialogue national en esquisant les grandes lignes des arguments pour un élargissement substantiel de la capacité et de

l'autorité communautaire dans le secteur de la santé. Elle est disponible en anglais et en français.

Pour en savoir plus : voir le site du Canadian Centre for Community Renewal http://www.cedworks.com/mw1803f_01.html

Michel Venne et Miriam Fahmy, dir. (2007) *L'Annuaire du Québec 2008*. Montréal, Éditions Fides, 480 p.



Le Québec vire-t-il à droite?

Le paysage politique a changé à l'issue des élections de mars 2007. Afin de nous aider à mieux comprendre certains des courants qui agitent la société, sociologues, politologues et journalistes analysent les résultats des élections. Et Michel Venne propose des pistes de réflexion en répondant à la question : Le Québec vire-t-il à droite?

Les Québécois sont-ils heureux ?

En collaboration avec les Productions Virage et la maison Léger Marketing, l'INM a mené, du 15 au 28 janvier 2007, un grand sondage sur le « bonheur » des Québécois. L'objectif était de cerner les conditions que doit assurer une société pour favoriser le bien-être, la qualité de vie, en somme le « bonheur » de ses citoyens. *L'Annuaire* en présente les résultats en primeur.

Fidèle à la tradition, l'Annuaire du Québec 2008 offre le contenu du parfait ouvrage de référence sur le Québec d'aujourd'hui :

- Les grandes polémiques de l'année 2007
- Tous les chiffres sur le Québec : démographie, emploi, économie
- Les grandes dates d'anniversaires en 2008
- Une chronologie des grands événements de l'année 2006
- Un portrait des régions du Québec
- Les lois adoptées à l'Assemblée nationale
- Les principales dates de l'histoire du Québec
- Un panorama de la recherche au Québec
- Les enjeux majeurs sur les scènes canadienne et internationale

Pour en savoir plus : voir le site de l'INM : www.inm.qc.ca/index.php

Des outils pour comprendre l'effet du quartier sur la santé

L'insécurité, l'inactivité, la malbouffe... autant de facteurs nuisibles à la santé qui peuvent tirer leur origine du milieu de vie qu'est le quartier. Le lien entre l'environnement local et la santé est connu, mais les données pour l'étayer sont dispersées. C'est la raison pour laquelle le Centre de recherche Léa-Roback a réalisé un survol des résultats des recherches examinant l'effet du quartier sur certaines dimensions de la santé. Les deux premières publications sur le sujet viennent d'être lancées. L'une expose la nature de cette influence et ses composantes. L'autre cherche à déterminer dans quelle mesure le quartier influe sur l'obésité.

L'effet de quartier : un joueur parmi d'autres

La publication *Mieux comprendre l'effet de quartier* décrit l'étroite relation entre les différentes sphères de la vie d'un individu. Milieu familial, milieu de travail, quartier, tous ces environnements agissent sur la santé d'une personne. Par contre, selon les recherches, une part de la fluctuation de l'état de santé est associée à l'environnement local, particulièrement chez des groupes plus vulnérables. Il existe aussi une influence complexe et réciproque entre le bagage individuel et le contexte environnemental. Une meilleure compréhension de cette dynamique se traduira en pistes d'intervention.

L'obésité, plus qu'un manque de volonté

Le deuxième numéro de ces synthèses de recherche porte sur l'obésité. La volonté n'est pas seule en cause lorsque l'on prend du poids. L'appartenance à une classe socialement ou économiquement défavorisée pourrait modifier le tour de taille, et ce, dès l'enfance. Mais, plus étonnant encore, le lieu de résidence exercerait aussi une certaine influence sur la masse corporelle. Les résultats de recherche présentés dans ce numéro soupèsent cette hypothèse.

À chaque étape du processus, le travail de recension des écrits à la base de ces publications a bénéficié de l'apport de décideurs, de gestionnaires et d'intervenants. Les portraits ainsi brossés serviront à définir les lacunes à combler dans le champ des connaissances et à créer des outils propices à l'action. Les données serviront également à alimenter la base de données sur les inégalités de santé que le Centre est à se constituer.

Pour en savoir plus : voir le site du Centre de recherche Léa-Roback <http://www.centrelearoback.ca/>



Andrée Fortin, Isabelle Côté, Sylvie Rousseau, Myriam Dubé (2007) **Soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale chez les enfants**. Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Ce guide met à profit les connaissances scientifiques récentes sur l'impact de la violence conjugale sur l'enfant et invite à des actions ciblées sur la mère, sur l'enfant et sur la relation mère-enfant. Il se veut à la fois une référence sur le plan conceptuel et un outil pratique. Le guide a été conçu pour répondre aux demandes de formation exprimées par les intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Il est également susceptible d'enrichir les actions de nombreux autres acteurs sociaux œuvrant dans les milieux communautaires ou institutionnels et interpellés par le devenir des enfants exposés à la violence conjugale.

Pour en savoir plus : Voir le site du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes : <http://www.criviff.qc.ca/>

Louis Favreau (2008). **Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale.** Montréal, Presses de l'Université du Québec, collection pratiques et politiques sociales et économiques.



Au cours de la dernière décennie, les entreprises collectives du Québec sont entrées dans une nouvelle ère, tant par le renouveau coopératif qu'en raison du virage économique effectué par une partie du mouvement communautaire urbain. Premier ouvrage d'ensemble sur cette « autre économie » qui fait appel aux sciences économiques et sociales, ce livre ne se contente pas d'égrainer les succès, il en étudie les origines, les conditions d'émergence, les fondements économiques, éthiques et sociaux, la contribution au développement des territoires, l'architecture politique des regroupements nationaux, les rapports aux pouvoirs publics, le bilan de la dernière décennie et la trajectoire internationale.

Pour en savoir plus : <http://www.uqo.ca/observer>

Chantale Doucet et Stéphanie Doré sous la direction de Louis Favreau (2007). **Entreprises collectives et développement des territoires : Guide d'introduction aux outils de la recherche et de la formation en économie sociale.** Cahier de l'ARUC-ISDC/CRDC, UQO, 212 pages.



Au Québec, un nouvel essor de l'économie sociale s'est amorcé au cours de la dernière décennie. Dans cette foulée, un bon nombre de recherches, de sites, d'ouvrages, d'articles, de programmes de formation et d'outils ont alors émergé pour informer, former, soutenir et appuyer ce secteur. Un premier inventaire des outils de recherche et de formation de cet

ensemble s'imposait. Nombreux sont ceux, en effet, qui ne connaissent que la pointe visible de l'économie sociale. Lorsqu'ils veulent s'orienter dans cet univers, comment s'y retrouver? C'est à partir de cette question que nous avons conçu ce guide d'introduction aux outils de recherche et de formation aux entreprises collectives et au développement des communautés en prenant cinq entrées: 1) Les principaux ouvrages en français portant sur les entreprises collectives (les coopératives et les entreprises sociales). 2) Les centres de recherche dans le domaine. 3) Les principaux réseaux de soutien aux entreprises collectives. 4) Les programmes de formation en économie sociale dans les universités québécoises et la formation spécialisée donnée dans quelques grandes organisations. 5) Des outils créés par les organisations de développement (CDC, CDÉC, CLD, SADC, CRÉ, etc.).

Ce guide est en quelque sorte un outil de référence pour les dirigeants d'entreprises collectives (les coopératives et les associations engagées dans des activités économiques), pour les promoteurs dans ce secteur comme les CDR, CDÉC, CDC, CLD et SADC qui évoluent dans le premier périmètre de l'économie sociale sans compter les départements de planification urbaine des municipalités, les conseillers de certains ministères des gouvernements centraux, etc. De même, ce guide sera également pertinent pour les étudiants de certaines disciplines appelés à travailler directement ou indirectement avec des projets ou des entreprises collectives (étudiants en organisation communautaire, en développement régional, en gestion...).

Pour en savoir plus : <http://www.uqo.ca/observer>

Jean-Louis Paré, Carole Pelletier et Pierre Vigeant (2008). **Le bénévolat de participation citoyenne en centre communautaire de loisir.** Québec, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.

Un recueil de cinq fiches documentant autant de thèmes qui se dégagent des interviews réalisés dans le cadre d'une recherche faite pour le compte de la FQCCL. Cette recherche documente ce qui rend positif l'expérience, en CCL, d'un bénévolat issu d'un milieu où toutes les générations qui se côtoient s'impliquent dans une perspective de participation citoyenne.

Le recueil *Le bénévolat de participation citoyenne en centre communautaire de loisir: cinq « points phares » pour une réflexion et une intervention* met le focus sur les thèmes suivants: motivations, obstacles et impacts pour chaque bénévole, autonomisation, processus démocratique de travail, expériences significatives de bénévolat et loisir communautaire. S'adressant aux gestionnaires et responsables de bénévoles en CCL ainsi qu'aux autres organismes communautaires, ces fiches peuvent aussi être utilisées comme outil de réflexion, de référence, en citation dans un document, repris en formation, en questionnement d'une politique ou en implantation d'action.

Pour en savoir plus : voir le site de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs: www.milieudevie.org

Annie Aubertin et Marcelle Bastien, avec la collaboration de Carole Pelletier et de Pierre Vigeant (2007). **Guide de démarrage d'un centre communautaire de loisir.** Québec, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.

Pour qui?

Le présent ouvrage est réalisé pour le compte de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) à l'intention des citoyens soucieux de mobiliser une population donnée dans la réalisation de loisirs axés sur le développement de la personne, des familles et de la communauté. Le guide proposé est en conformité avec les valeurs de la Fédération qui encourage l'emploi de l'approche communautaire appliquée au loisir. C'est ce qui distingue l'intervention d'un centre de loisir ou d'une municipalité et de celle d'un véritable centre communautaire de loisir.

Ce guide présente, étape par étape, les procédures à effectuer pour implanter un nouveau centre communautaire de loisir. Il vous accompagnera tant pour vos réflexions que pour vos démarches administratives et légales.

Pourquoi?

Ils sont de plus en plus nombreux, les citoyens qui ont compris que le développement des individus, des familles et des communautés passe par l'existence de lieux communs de référence et de mobilisation. Et quand ce lien est en plus orienté « loisir », qu'il favorise et qu'il soutient le bénévolat, voilà que naît l'esprit d'un centre communautaire de loisir.

Ces citoyens sont à la recherche d'aide et de support. Par une recherche sur Internet, par un coup de fil à Communication Québec ou à la ville, ils apprennent l'existence d'une Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.

Pour en savoir plus : voir le site de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs: www.milieudevie.org

Alex Ellyson et Denis Bourque avec la collaboration de François Marchand et Mathieu Proulx (2007). **Implication de CDC dans des processus d'élaboration de projets cliniques de CSSS.** Co-publication de l'ARUC-ISDC et du LAREPSS, Série Recherches, no. 14, Université du Québec en Outaouais, 31 pages.

Ce cahier présente les résultats d'une recherche exploratoire portant sur l'implication de Corporation de développement communautaire (CDC) du Québec dans des processus d'élaboration de projets cliniques de Centre de santé et de services sociaux (CSSS). Dans un premier temps, les auteurs explorent les formes de participation des CDC et des autres acteurs dans les projets cliniques pour ensuite identifier les impacts appréhendés des projets cliniques sur les organismes communautaires, sur les déterminants sociaux de la santé, ainsi que sur la pratique des organisateurs communautaires des CSSS. Les résultats de cette recherche permettent également une analyse des principaux enjeux que soulèvent les projets cliniques pour le milieu communautaire.

Pour en savoir plus : <http://www.uqo.ca/aruc>

Denis Bourque, Jean Proulx et Lucie Fréchette (2007). **Innovation sociale en Outaouais. Rapport de recherche.** Cahier de l'ARUC-ISDC, Série Recherches, numéro 13, Université du Québec en Outaouais, 52 p.



D'aucuns ont remarqué que la région de l'Outaouais a été, au cours des 20 dernières années, à l'origine de plusieurs initiatives sociales qui ont été qualifiées de succès. Certaines ont été reprises à l'extérieur de la région ou y ont, à tout le moins, suscité de l'intérêt. Nous n'avons qu'à penser, par exemple, au Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais, qui est à l'origine de tous les Carrefours Jeunesse Emploi au Québec, ou encore à La Relance Outaouais, qui a été la première entreprise d'insertion à voir le jour au Québec.

Ce cahier documente les initiatives sociales qualifiées de succès en Outaouais afin de déterminer si elles sont effectivement des innovations sociales et afin d'identifier les facteurs qui ont pu en influencer, positivement ou négativement, l'émergence.

Pour en savoir plus : <http://www.uqo.ca/aruc>

NOUVELLES BRÈVES >

Le Carrefour action municipale et famille

souhaite participer à la stratégie

gouvernementale sur le développement durable

JACQUES LIZÉE

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

L'automne dernier, dans le cadre de la consultation sur la stratégie gouvernementale sur le développement durable (DD), le Carrefour action municipale et famille (CAMF) déposait un mémoire. Ses propos s'appuient sur trois éléments majeurs : l'importance de la qualité de vie, tant pour les générations actuelles que futures, la contribution des familles à ce développement et le rôle des municipalités et des MRC en cette matière.

En tant qu'organisme de regroupement du monde municipal engagé dans le développement des politiques familiales municipales (PFM), qui rejoignent près de 80 % des familles québécoises dans des milieux à la fois urbains et ruraux à travers tout le Québec, le CAMF est conscient de l'importance à accorder au développement durable et, par conséquent, à être associé à la stratégie qui se déploie actuellement.

L'enjeu 3 de la stratégie, « favoriser l'engagement », interpelle le Carrefour. Dans les PFM, on retrouve des mesures et des actions dans les trois volets du DD. À titre d'exemples, dans le volet environnement, on retrouve la plantation d'arbres lors de la naissance d'un enfant et l'adaptation des bacs de recyclage aux besoins des familles. Sous le volet économique, on retrouve des tarifications de services municipaux adaptées aux familles et l'étalement du compte de taxes. Enfin, sous le volet social, on retrouve des mesures en habitation, des cuisines collectives et de l'aide aux familles où vit une personne handicapée.

La loi sur le DD demande de prendre en compte seize principes. Le CAMF en a priorisé sept :

- 1) la santé et la qualité de vie qui précisent le contexte;
- 2) l'équité et la solidarité sociales qui contribuent à l'égalité des chances;
- 3) la protection de l'environnement qui respecte les générations futures;
- 4) la participation et l'engagement qui reconnaissent l'approche citoyenne et collective;
- 5) l'accès au savoir qui facilite l'engagement;
- 6) la subsidiarité qui rapproche le pouvoir des communautés;
- 7) la prévention qui favorise l'action en aval.

Le CAMF souhaite s'investir dans une approche humaniste du DD soutenue par une approche « famille ». D'ailleurs, à titre d'exemples, lorsque l'on parle de santé en matière de DD, rapidement on en arrive à solliciter la famille pour faciliter l'acquisition de saines habitudes de vie. Et le monde municipal est visé par ce champ d'activités (le rapport Perrault sur l'adoption de saines habitudes de vie, en particulier chez les jeunes, interpelle directement les municipalités). Ce souhait de se tourner vers la famille s'applique également aux orientations, *consommer de façon responsable, répondre aux changements démographiques et favoriser la participation à la vie collective*. La famille doit être considérée comme un partenaire majeur du DD, et le CAMF était heureux de constater que la stratégie nommait la famille, peu importe sa forme, parmi les axes du DD.

La 5^e édition de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde aura lieu à Québec, du 12 au 16 août 2008.



L'événement est reconnu comme Événement officiel de la programmation des Fêtes du 400^e anniversaire de la ville. Il se déroulera à l'Université Laval et à Espace 400^e, haut lieu des célébrations.

L'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde (INM) est une École de la citoyenneté qui propose à ses participants des activités ludiques et formatrices, destinées à transmettre des connaissances en matière de citoyenneté et susciter l'engagement des jeunes.

L'édition 2008 de l'École d'été de l'INM s'annonce encore une fois haute en couleurs. Plus de 1000 jeunes, âgés entre 15 et 35 ans, assisteront à plus d'une centaine d'activités, dont des conférences, des tables rondes, des parcours citoyens, des ateliers sur des thématiques d'actualité et les grands enjeux sociaux, économiques, politiques et culturels auxquels le Québec et le monde sont confrontés. L'École d'été 2008, c'est également plus d'une vingtaine de spectacles, animations et activités engagées à Espace 400^e (en partenariat avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec [LOJIQ]) et plusieurs activités spéciales dans le cadre de la Journée internationale de la Jeunesse de l'ONU le 12 août 2008.

Pour en savoir plus et vous inscrire, visitez le site Internet de l'Institut du Nouveau Monde : www.inm.qc.ca

Du 6 au 10 octobre 2008 : Congrès mondial du loisir Québec 2008



Le Conseil québécois du loisir (organisme hôte) et la Ville de Québec (ville hôte) sont heureux d'accueillir le Congrès mondial du loisir Québec 2008 qui se tiendra du **6 au 10 octobre 2008** au Centre des congrès de Québec. Les cinq jours du Congrès porteront essentiellement sur le loisir comme moteur d'intégration et de développement des communautés à travers le monde. Comment les diverses communautés, les régions et les pays s'approprient-ils le loisir pour leur développement social, culturel, économique et environnemental ? Comment également les individus, la société civile, les gouvernements, l'industrie et les groupes associatifs sont-ils engagés dans le développement du loisir (social, culturel, de plein air, touristique, sportif, scientifique ou autre) ? Et quels sont les enseignements à tirer de toutes ces expériences pratiques ? Trois sous-thèmes seront abordés : Loisir : pluralité, identité, solidarité : comment tenir compte de la pluralité, de la diversité tout en préservant l'identité et la solidarité? ; Loisir : espace public et privé : le loisir dans son sens large devient-il un ferment de l'individualisme ou le créateur de liens sociaux et communautaires ? ; Loisir : prévention, santé et qualité de vie : comment et à quelles conditions les communautés pensent-elles profiter des forces du loisir en regard de la prévention, de la santé et de la qualité de vie ?

Pour en savoir plus : <http://www.loisirquebec2008.com/>

Droits et participation sociale des personnes ayant des incapacités : assumer une société pour tous



Le 21^e Congrès mondial Rehabilitation International - Québec 2008, qui se déroulera à Québec du **25 au 28 août**, sera l'occasion de discuter des droits et de la participation sociale des personnes ayant des incapacités

physiques, intellectuelles ou de santé mentale et ainsi de former ou renforcer leurs partenariats.

Le thème général du congrès cadre avec les priorités de Rehabilitation International visant une concertation internationale pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

Le congrès réunira des personnes ayant des incapacités, des défenseurs des droits humains, des experts, des représentants gouvernementaux, des fournisseurs de services et des chefs de file de la société civile provenant de tous les continents. L'objectif? Présenter des pratiques concrètes découlant de réalisations locales, régionales, nationales et internationales qui peuvent servir d'exemples.

Pour en savoir plus et vous inscrire, visiter l'adresse suivante : www.riquebec2008.org

24 et 25 septembre 2008 : « Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord : les défis de la prochaine décennie »



Les **24 et 25 septembre** prochain, se tiendra à l'Université du Québec en Outaouais, une conférence internationale intitulée : « Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord : les défis de la prochaine décennie. » On peut déjà s'inscrire et consulter le programme de ces deux journées, organisée conjointement par l'ARUC Innovation sociale et développement des communautés, la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), en consultant l'adresse suivante : <http://www.uqo.ca/ries2001/conference2008/>

Forum citoyen mauricien : les 23, 24 et 25 octobre 2008



Les 23, 24 et 25 octobre 2008 se tiendra le premier Forum citoyen organisé par et pour les citoyens et citoyennes de la Mauricie. Il s'agit d'un événement d'envergure rassemblant les citoyens et citoyennes dans une vaste concertation sur les enjeux sociaux touchant la région. Au programme : grandes conférences, ateliers de discussion, kiosques, expositions, prestations artistiques et bien plus encore. Il s'agit là d'un véritable rassemblement où s'échangeront de nombreuses idées novatrices pour la Mauricie de demain.

Pour en savoir plus : <http://www.forumcitoyen.org/Default.aspx?idPage=1>

Les partenaires de la revue :

La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux
L'Institut national de santé publique du Québec
La Table de coordination nationale de santé publique
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Le ministère des Affaires municipales et des Régions
Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Le Commissaire à la santé et au bien-être
Le Conseil des relations interculturelles
Le Conseil du statut de la femme
Le Conseil de la famille et de l'enfance
Le Conseil permanent de la jeunesse
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)
L'Office des personnes handicapées du Québec
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
La Ville de Montréal
La Fondation Lucie et André Chagnon

La revue compte aussi sur la participation de :

L'Association pour la santé publique du Québec
La Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités
La Fédération québécoise des municipalités
La Fédération des commissions scolaires du Québec
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé
Le Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en centre de santé
Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé
Le Réseau québécois de développement social
Le Réseau québécois de Villes et villages en santé
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Solidarité rurale du Québec
La Table nationale des Corporations de développement communautaire

La distribution de la revue :

Au niveau national, la distribution est assurée par l'Institut national de santé publique du Québec.
Dans les régions, la distribution de la revue est assurée par les Conférences régionales des élus, les Directions de santé publique des Agence de la santé et des services sociaux et les Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social.

Éditeur :
Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy, Québec G1V 5B3

Comité directeur :
Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme
Sylvain Larouche, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIAC)

Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCD)
Michel Morel, Office des personnes handicapées du Québec
Martin-Pierre Nombré, Réseau québécois du développement social (RQDS)

Comité de rédaction :
Danièle Aveline, Ministère des Affaires Municipales et des Régions
Réal Boisvert, Agence des services de santé et des services sociaux Mauricie/Centre-du-Québec
Mélanie Chabot, Institut national de santé publique du Québec
Nathalie Perreault, Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Jean Tremblay, Institut national de santé publique du Québec
Michael Watkins, Office des personnes handicapées du Québec
Coordination de ce numéro : Mélanie Chabot

Ont collaboré à ce numéro :
Annie Alaka, Mélanie Anctil, Jean-François Arteau, Beethoven Asante, Debbie Astroff, Danièle Aveline, Réal Boisvert, Robert Bourque, Sophie Bourque, Amélie Breton, Jude Brousseau, Suzanne Bruneau, Louise Bujold, Jean Chênevert, Manuel Cisneros, Clément Chabot, Stéphane Champreux, Josée Depatie, Sophie Desjardins, Michel Dorais, Chantal Doucet, Jean-Jacques Élie, Miriam Fahmy, Béatrice Farand, Louis Favreau, Luc Fortin, France Fradette, Lise Gallant, Monique Gagnon, Pierre Gosselin, Julie Grenier, Francine Hudon, Marie Hudon, Mylène Jaccoud, Monica Jekovska, Richard Kouri, Lisa Koperqualuk, Jannick Lachappelle, Chantal Lalonde, Diane Larocque, Lily Lessard, Céline des Ligneris, Jacques Lizée, Danielle Marcoux,

Thibault Martin, Danielle Massé, Robert McKey, Bob Mesher, Bernard Murdoch, Martin-Pierre Nombré, Elisapi Novalinga, Annie Ouellet, Nicole-Louise Pepin, Nathalie Perreault, Tepny Pou, Yvan Pouliot, Sylvain Provost, Marie-Reine Roy, Isabelle Renaud, Joanie Rollin, Aline Roy, Pierre Roy, Donat Savoie, Maria Eugenia Silva, Martin Tremblay.

Révision linguistique :
Chantal Forest, Michael Watkins.

Traductions :
Josée Vilandre, Michael Watkins.

Soutien technique :
Igor Baluczynski, Amélie Dugué, Marie-Cécile Gladel

Conception graphique :
Kasern l'atelier créatif inc.

Politique éditoriale :
La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, de poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social.

Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue.

Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Pour nous joindre :
Revue Développement social
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E2
Téléphone : (514) 864-1600
Télécopieur : (514) 864-1616
Courriel :
developpement.social@inspq.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1488-6499

Visitez notre site Internet:
www.inspq.qc.ca/developpementsocial

Institut national de santé publique Québec

La Toile de la Revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Accueil Nous joindre Site de l'INSPQ Recherche

Production de la revue
Distribution de la revue
Parutions de la revue
Rubriques de la revue
Bulletin d'actualités
Le réseau RQDS
Boîte à outils

Le Nunavik ou la terre où vivre

VOLUME 9 • NUMÉRO 1 • JUIN 2008

Semaine québécoise des familles

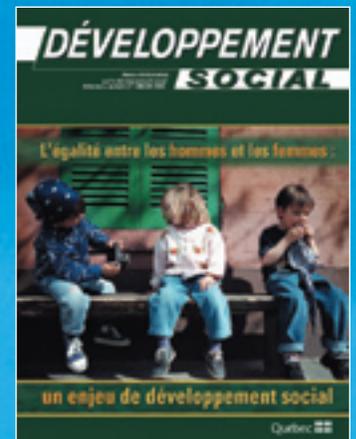
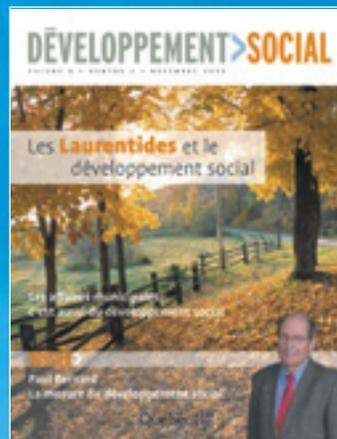
Quoi de neuf sur notre site ?

Le présent numéro sera bientôt disponible en version anglaise.

Dans le prochain numéro

- Le développement durable.

PARUTIONS ANTÉRIEURES >



Adressé à :

adresse de retour :

Revue Développement social
Institut national de santé publique du Québec
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2